

Pascal COLIN

ABÉLIÈRISE D'HISTOIRE

L'histoire d'une FUMONERIE DE LYCÉE :  
ANTONY 1960-1980.

Juin 1984

Sous la direction de PIERRE SORLIN

## ATTESTATION DE MAITRISE

Saint-Denis, le 22 juillet 1981

Le Secrétaire Général de l'Université de PARIS VIII-SAINT-DENIS

Certifie que :

M onsieur COLIN PascalNé (e) le : 23 FEVRIER 1957à : VILLEJUIF (Val de Marne)titulaire de la licence de : HISTOIRESESSION : JUIN 1979

a obtenu des Unités de Valeur de MAITRISE suivantes :

E5 228 LA CONFISCATION DU QUOTIDIEN  
 G5 542 LES CONCEPTS FONDAMENTAUX DU MARXISME

Vu, et certifié conforme à l'original  
qui nous a été présenté :le 04 SEP. 1981  
Le Commissaire Principal,a soutenu le : 19 JUIN 1981 MENTION BIEN

un travail d'études et de recherches sur le sujet suivant :

L'HISTOIRE D'UNE AUMONERIE DE LYCEE ANTONY 1960 - 1980.En conséquence il (elle) justifie de la MAITRISE NATIONALE : D'HISTOIRE

Cette attestation, pour être valable, NE DOIT ETRE NI SURCHARGÉE, NI GRATÉE. La Faculté ne la délivre qu'une seule fois. Les Maires et les Commissaires de police français, les Agents diplomatiques ou consulaires de la France à l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.

Université  
 Le Secrétaire Général de l'Université

## L'HISTOIRE D'UNE AUMONERIE DE LYCEE

---

L'école de Jules Ferry est devenue l'un des fondements de notre société. Celle-ci reste plus que jamais la voie royale pour accéder au savoir et au pouvoir. Soucieuse d'assurer une présence attentive auprès des jeunes générations, l'Eglise qui longtemps exercera un monopole de fait, se situera après la séparation de l'Eglise et de l'Etat comme une " contre école". La loi Debré ranimera à sa façon le débat sur la question scolaire. Un débat qui n'est pas encore clos ! Les aumoneries de lycées assurent une présence d'Eglise au milieu de jeunes qui ne fréquentent pas l'enseignement catholique. Par leur situation elles remplissent une fonction originale. C'est dans le cadre de leurs activités ou cours d'enseignement religieux que sont formés les jeunes qui seront l'Eglise de demain.

A l'instar de la société civile, les institutions religieuses n'échapperont pas aux inévitables remises en cause que provoquera l'entrée dans la société de consommation. Convoqué par le pape Jean XXIII, le concile Vatican II sera l'occasion d'un profond " aggiornamento". Un tel sujet pourrait à lui seul faire l'objet d'études plus approfondies. Notre recherche porte plus modestement, sur l'histoire d'une aumonerie de lycée de la région parisienne qui vivra à son niveau les transformations de l'environnement humain et social. L'évolution de l'aumonerie du lycée d'Antony sera pour nous l'occasion de nous interroger sur l'importance des mutations en cours.

Comme de nombreuses villes de la banlieue parisienne, Antony voit rapidement sa population augmenter au détriment de Paris et de sa proche banlieue. Ce flux humain s'accompagnera de l'arrivée de nouvelles catégories sociales où les employés et les cadres moyens sont fortement représentés, comme nous aurons l'occasion de le voir dans un chapitre consacré à l'étude de cet aspect de notre question.

Ce changement de population aura des incidences sur la " clientèle " du lycée ainsi que sur la fréquentation de l'aumonerie. La réforme scolaire viendra elle aussi transformer les règles du jeu social en permettant l'arrivée au lycée de jeunes issus des quartiers populaires.

Longtemps corps étranger aux paroisses du secteur, l'aumonerie du lycée s'intégrera progressivement aux activités du doyenné. Cette nouvelle orientation traduira un changement des structures et des mentalités ecclésiastiques. La vie du groupement des parents catholiques sera pour notre étude un bon indicateur qui nous permettra de mettre en relief la crise financière que connaît l'aumonerie dans les années qui suivent 1968. L'évolution des pratiques et des discours est à bien des égards révélatrice de la recherche entreprise par les responsables de l'aumonerie pour se situer autrement. La diminution du nombre de prêtres disponibles pour assurer un service d'aumonerie sera à Antony comme dans d'autres aumoneries un élément qui favorisera la prise de responsabilités par les animateurs laïcs. De 1960 à 1980 les goûts et les engagements des lycéens ont évolué. Pourtant le rôle que joue l'aumônier continue d'être vraiment unique. Malgré les personnalités qui se succèdent, le statut d'aumônier confère toujours un grande influence qui dépasse largement celle que peuvent avoir les enseignants sur leurs élèves. L'aumônier se situe autrement.

Les générations lycéennes se succèdent mais ne se ressemblent pas. Le regard porté sur l'éthique sexuelle se modifiera rapidement et l'engagement politique fera son apparition chez les jeunes militants chrétiens. L'après 68 ouvrira ouvrira chez beaucoup de parents, enseignants, aumôniers et lycéens d'Antony une période de recherche d'une nouvelle identité.

Notre étude ne s'est pas donnée comme objectif d'étudier les aumoneries dans leur globalité. Après une brève présentation de la méthode utilisée, quelques chiffres nous permettront de mieux les situer. Antony est l'une des nombreuses aumoneries de lycées que compte l'Aumonerie de l'Enseignement Public ( A.E.P). Les débats qui sont les siens ne sont pas des cas isolés. Les lignes qui suivent s'attacheront dans la mesure du possible à mettre les faits en relation avec leur milieu de vie, afin de ne pas faire de l'histoire de l'aumonerie du lycée d'Antony, une histoire isolée de son contexte humain et social.

## METHODE ET PISTES DE RECHERCHES

Reconstituer le passé d'une aumonerie, fut il encore proche ne va pas sans causer quelques petites difficultés tant au niveau des sources exploitables que des pistes à poursuivre. Les sources utilisées ici sont d'une double nature : Ecrite et orale.

Parmi les documents écrits qui ont servi de base de départ à notre recherche, les circulaires répertoriées par le Père Cosic de 1964 à 1976 période durant laquelle il succède au Père Feillet, constituent une véritable mine d'informations ( voir annexe détaillée). Celles-ci servaient d'une année à l'autre de modèle à l'aumônier du lycée pour rédiger ses lettres et circulaires aux parents et jeunes. Parmi ces circulaires figurent de nombreux comptes rendus ou bilans financiers qui permettent de suivre d'année en année l'évolution des activités de l'aumonerie ainsi que celles du groupement des parents catholiques.

Les délibérations du conseil d'administration du groupement des parents consignées sur le cahier que toute association loi 1901 possède ainsi que les bilans financiers communiqués par l'actuel président du groupement Monsieur Billier nous ont fourni de précieuses indications. Certains écrits lycéens ( forts rares) répertoriés en 1968, les journaux publiés par un groupe de jeunes lycéens chrétiens qui nous ont été communiqués par des anciens de l'aumonerie, ainsi que quelques journaux de camps d'aumonerie nous ont permis d'étudier l'évolution des discours et pratiques des lycéens de 1964 à 1980.

Les documents oraux ont été constitués par une série d'interviews non directives réalisées auprès des anciens aumôniers, parents et lycéens de 1960 à 1980. Les interviews les plus significatives ont fait l'objet d'un compte rendu écrit qui dans la plupart des cas a été soumis à discussion et modification avec les intéressés. ( voir liste en annexe)

L'étude de ces diverses données nous a amené à opter entre deux options :

- Soit réaliser une histoire chronologique qui suive la progression des circulaires.
- Soit s'orienter vers une recherche plus thématique qui permette de dégager plusieurs grands axes de recherches. C'est cette seconde hypothèse qui semble la plus intéressante pour notre propos qui a été retenue.

5

QUELQUES CHIFFRES SUR LES AUMONERIES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

En 1980 une enquête réalisée par l'Aumonerie de l'Enseignement Public, portant sur les 6573 établissements scolaires publics du second degré recensés sur 83 diocèses de France, montrait que 73,63% des établissements étaient dotés d'une aumonerie, que 23,47% n'en possédaient aucune et que 2,89% des établissements se trouvaient dans une situation imprécise. De cette étude il ressort que la région du Nord est la plus démunie avec 44,36% d'établissements sans aumonerie. Parmi les 4840 aumonerie existantes, 2756 possèdent un agrément du rectorat d'académie qui leur donne un statut d'aumonerie officielle, soit à l'intérieur de l'établissement scolaire ( 1756) soit à l'extérieur ( 1000). Les aumonerie reconnues officiellement représentent 56,94% de l'ensemble des aumonerie existantes.

Dans les lycées d'Etat Mixtes ( L.E.M), " l'Eglise couvre le terrain" selon l'expression des auteurs du rapport sur la situation de l'A.E.P en France. Seulement 6,24% de ces lycées sont sans aumonerie ( 49 sur 785).

Dans les collèges du premier cycle, 16,26% sont déclarés sans aucune aumonerie ( 677 sur 4163) mais l'on peut supposer que les élèves de sixièmes et de cinquièmes sont touchés par les catéchismes des paroisses ou par les mouvements d'action catholique spécialisée.

Les établissements agricoles ainsi que l'enseignement technique sont particulièrement défavorisés. 30,66% soit 42 sur 137 des établissements agricoles sont sans aumonerie. Ce chiffre s'élève de 35,43% pour les lycées d'enseignement technique long à 56,32% pour les lycées d'enseignement professionnel ( L.E.P).

Environ 11% du nombre des jeunes scolarisés dans l'enseignement public fréquentent une aumonerie. Les courbes de fréquentation sont plus élevées au niveau des classes de 6èmes et 5èmes ( années de la profession de Foi) où le nombre de jeunes touchés peut atteindre 25% de l'effectif total pour redescendre à 10% en 3èmes et à moins de 5% pour les classes terminales. En 1970 4900 prêtres étaient chargés à temps complet ou partiel d'une aumonerie. En 1978 ils n'étaient plus que 2400. Ce chiffre traduit une augmentation du nombre des permanents laïcs qui durant la même période passent de 30 à 60 mais aussi les difficultés croissantes que rencontrent les évêques à pourvoir les postes devenus vacants.

6

L'irruption massive des animateurs laïcs bénévoles dont le nombre de 1970 à 1978 s'éleva de 5000 à 20 000 sera l'un des principaux éléments de la transformation de la physionomie des aumoneries. Les chiffres cités précédemment montrent à quel point la couverture par l'Eglise Catholique du monde scolaire est inégale. Le cycle long est nettement privilégié au cycle court, l'enseignement classique et moderne par rapport à l'enseignement technique ou agricole. Ces données ont été nettement accentuées par la rapide évolution du monde scolaire. Les anciens lycées du XIX<sup>ème</sup> ou du début du XX<sup>ème</sup> siècle avaient été naturellement pourvus d'une aumonie. La création de nombreux établissements scolaires dans les années qui précèdent ou suivent 1968 aura pour conséquence d'accroître les disparités existantes.

En 1960, le lycée Lakanal de Sceaux ouvre une annexe à Antony qui deviendra le lycée Descartes. Annexe d'un ancien lycée qui eut Charles Peguy pour élève, Antony se verra rapidement doté d'une aumonie intérieure. Un statut qui lui sera accordé par le rectorat à la demande du groupement de parents catholiques constitué pour la circonstance. Premier lycée d'Etat mixte de son secteur, celui-ci réunit dans ses murs un premier et un second cycle qui cohabitent dans deux grands bâtiments séparés par les locaux de l'administration. La distinction établie depuis la réforme scolaire entre lycée et C.E.S n'aura que peu d'incidences sur le fonctionnement de l'aumonie du lycée qui continue de s'adresser aux élèves de la sixième à la terminale. Créée à l'initiative du Père Bernard Feillet qui en sera le premier aumônier, l'aumonie du lycée d'Antony n'est ni plus ni moins originale que d'autres. Son histoire et son évolution sont pourtant bien significatifs de toute une série de mutations et d'interrogations que notre étude s'est esseyée à faire revivre.

Dans une première partie intitulée : ANTONY ET SON CONTEXTE, nous nous sommes efforcés de présenter le cadre social et humain de l'aumonerie ainsi que la place de celle-ci parmi les autres communautés chrétiennes. Sous la rubrique : LA NAISSANCE D'UNE AUMONERIE la création et l'évolution du groupement des parents catholiques qui a joué et continue de jouer un rôle important est étudiée. A la fin des pages consacrées à cette question la paroisse universitaire qui regroupait les enseignants chrétiens du lycée est rapidement évoquée. Sous la rubrique : LES EDUCATEURS RELIGIEUX nous dressons successivement les portraits des aumoniers qui se sont succédés à Antony ainsi que celui de deux animateurs laïcs qui correspondent tous deux à un type de prise de responsabilité au sein de l'aumonerie. Dans une dernière étape nous nous intéresserons aux lycéens afin de savoir quelles étaient leurs activités au sein de l'aumonerie et de quelle nature était leur engagement dans la vie du lycée. Au travers de certains écrits et témoignages nous nous sommes efforcés de mettre en relief l'évolution des pratiques et des discours.

Ce Mémoire de Maîtrise ne constitue qu'une première approche de la question. Des études ultérieures devront obligatoirement s'attacher à élargir leur domaine d'investigations aux autres aumoneries du secteur ainsi qu'aux étroits rapports qu'elles entretiennent avec la vie associative locale ( liens qui sont souvent de nature indirecte). La paroisse universitaire du secteur Sud qui fut florissante avant 1968 pourrait elle aussi faire l'objet de recherches plus approfondies que le temps et les moyens ne nous ont pas permis jusqu'à présent de poursuivre.



## PRESENTATION DU PLAN

---

### Première partie :

### ANTONY ET SON CONTEXTE

- I Bef historique d'Antony
- II L'évolution d'Antony et de la région parisienne
- III Les moyens de communication
- IV La répartition de la population communale
- V Le logement à Antony
- VI Les commerces et leur implantation
- VII La pyramide des ages
- VIII La population étrangère à Antony
- IX Les milieux sociaux
- X Le taux d'activité
- XI Les emplois
- XII La situation des communautés chrétiennes
- XIII Note sur l'évolution de la composition du lycée
- XIV Quelques lignes pour caractériser Antony et son contexte.

Deuxième partie :

LA NAISSANCE D'UNE AUMONERIE

- I La fédération des groupements de parents catholiques
- II La création du groupement des parents catholiques du lycée
- III L'achat du pavillon de l'aumonerie
- IV Le rôle des parents
  - En 68, quelques remous
  - Le cap des années 70
  - Une difficile reprise
- V La vie financière du groupement
- VI Les relations avec les paroisses

Troisième partie :

LES EDUCATEURS RELIGIEUX

- I Le Père Feillet
- II Le Père Cosic
- III Le Père Aubry
- IV Le Père Epaulard
- V Madame Rolland
- VI Pascal Plouchart

Quatrième partie :

LES LYCEENS

- I L'évolution des activités du second cycle
  
- II L'engagement des chrétiens dans la vie du lycée :
  - La JEC au lycée
  - Les grands débats
  - 68 des remous
  - Le CAC
  - Un baroum d'honneur
  
- III Quelques écrits lycéens
  
- IV Les discours en matière d'éthique.

PREMIERE PARTIE

---

ANTONY ET SON CONTEXTE

---

---

---

---

---

BREF HISTORIQUE D'ANTONY

Antony fut à l'origine une ville carrefour rivière- route, créée probablement près d'un gué sur la Bièvre ; petit ruisseau dont les crues furent célèbres et dévastatrices. Le nom de la cité est d'origine Gallo-Romaine au III ou IV siècle de notre ère. Antoniacum était le nom d'un domaine possédé par Antonius. En 1460 il y avait une centaine d'habitants à Antony. Après la révolution on en dénombre un millier jusqu'en 1872 date où ce chiffre s'élève à 1492 habitants. Antony reste un village marqué par sa vie rurale. Celui-ci fournit la capitale en produits maraîchers et la petite couronne en plâtre. C'est avec la mise en service du chemin de fer reliant Paris à Orsay que débutera dans une première étape en 1854 l'essor industriel et qu'alors Antony commencera réellement son évolution. Dès lors les relations avec la capitale deviennent très commodes et la population utilise de plus en plus ce nouveau mode de locomotion. De nombreux lotissements surgissent le long des axes de communication. Antony se transforme et la population augmente progressivement. 2253 résident à Antony en 1896. Bien reliée à la Capitale; Antony attire les citadins de fraîche date qui viennent passer leur dimanche en famille. C'est durant cette période qu'apparaissent les lotissements du nouvel Antony : Avenue des deux gares, rue Céline, rue Madeleine, rue Jean Jaures, certains lotisseurs ont donné aux morcellements un prénom ou un nom de leur famille : Blanche de Castille, St Victor, Manin, Domas, La Fontaine, Pernoud, Galipeau, Dupressoir- Chailloux, Thorin,.... Si par les apparences le décor correspond à l'idéal type " cité-jardin" la réalité est bien différente : Pas d'égoûts, les eaux usées s'écoulent le long des chemins, pas d'eau potable, pas d'enlèvement d'ordures ménagères, les rats pullulent. Les constructions surgissent au milieu des champs, elles sont l'oeuvre des leurs occupants qui après une journée de travail aménagent pièce par pièce leur habitat.

Pour remédier à cette situation des comités de quartiers animés par les "mal-lotis" se constituent pour alerter l'opinion publique et l'administration. Une loi en 1924 vint réglementer ce trafic de terrain, mais le mal était fait. En 1928 Antony comptait alors 13 000 habitants. Sa population avait quintuplé durant cette période critique.

La seconde phase du développement de la ville correspond à la vague démographique de l'après guerre. La crise du logement se matérialise à Antony par la construction du grand ensemble de Massy-Antony : 2 000 logements sociaux sur un périmètre de Z.U.P.

Cette seconde phase est caractérisée par l'extension de l'agglomération parisienne, par la destruction des économies locales (maraîchères....) et par l'affirmation de la dépendance Paris-communes de banlieue : celles-ci deviennent le dortoir de la main d'oeuvre parisienne.

# ANTONY

SOUS PRÉFECTURE DES  
HAUTS-DE-SEINE

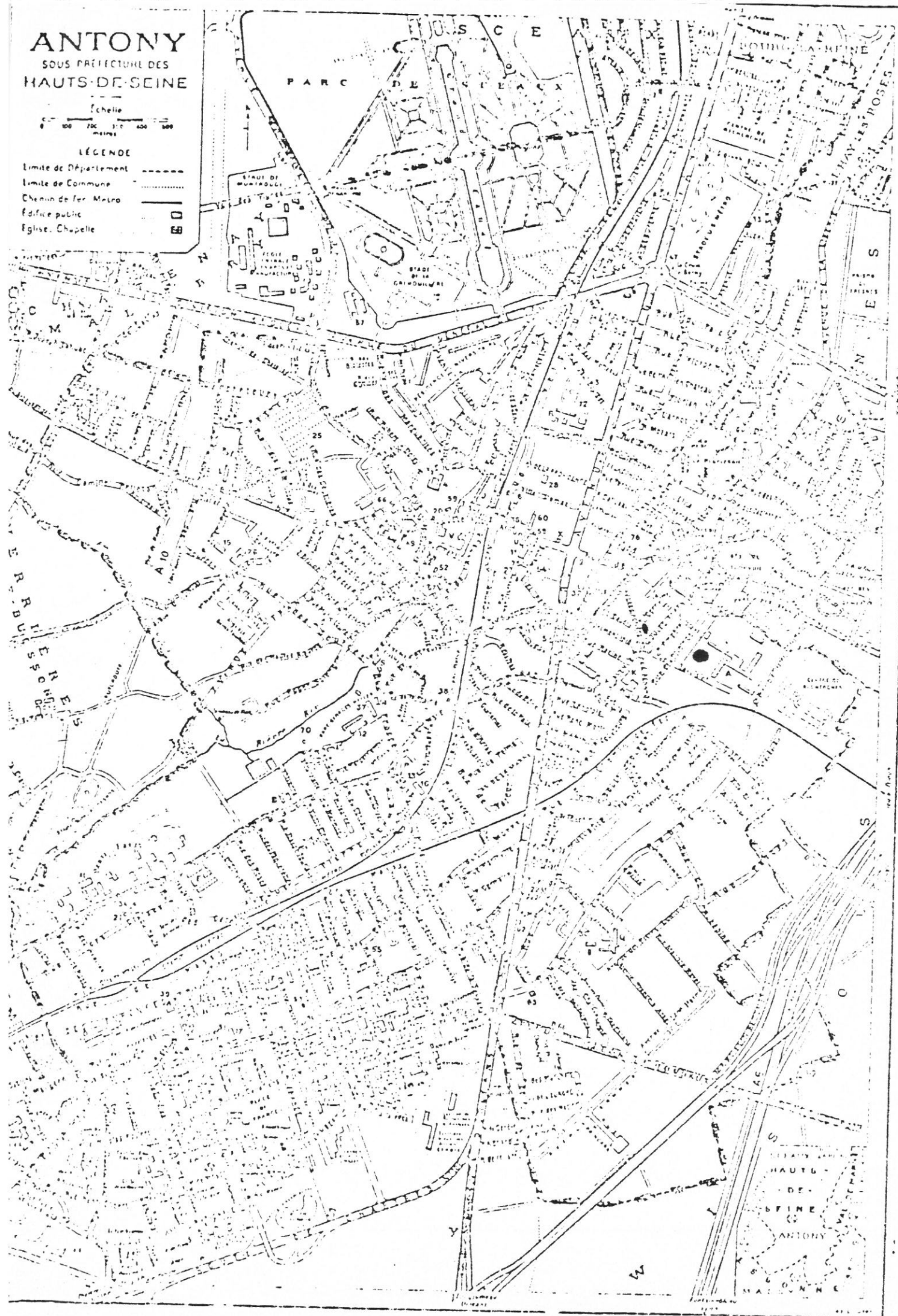
Échelle  
0 100 200 300 400  
MÈTRES

## LÉGENDE

- Limite de Département
- Limite de Commune
- Chemin de fer Metro
- Édifice public
- Eglise, Chapelle

ED

137



## L'EVOLUTION D'ANTONY ET DE LA REGION PARISIENNE

### A°) Evolution comparée de Paris, petite et grande couronne

Entre 1968 et 1975, la population de la région d'Ile de France s'est accrue de 6,8% passant de 9.248.631 à 9.878.565 habitants. Pendant cette période, le taux d'augmentation annuel a été de 0,9% ce qui traduit un ralentissement du taux de croissance démographique régional (+ 1,5% par an entre 1962 et 1968). Cet accroissement résulte essentiellement du solde naturel, c'est à dire de l'excès des naissances sur les décès. Au contraire jusqu'en 1968, près de la moitié (48%) de l'accroissement régional était dû au solde migratoire (excès des arrivées sur les départs en Ile de France) ; le solde naturel y comptait pour 52% .

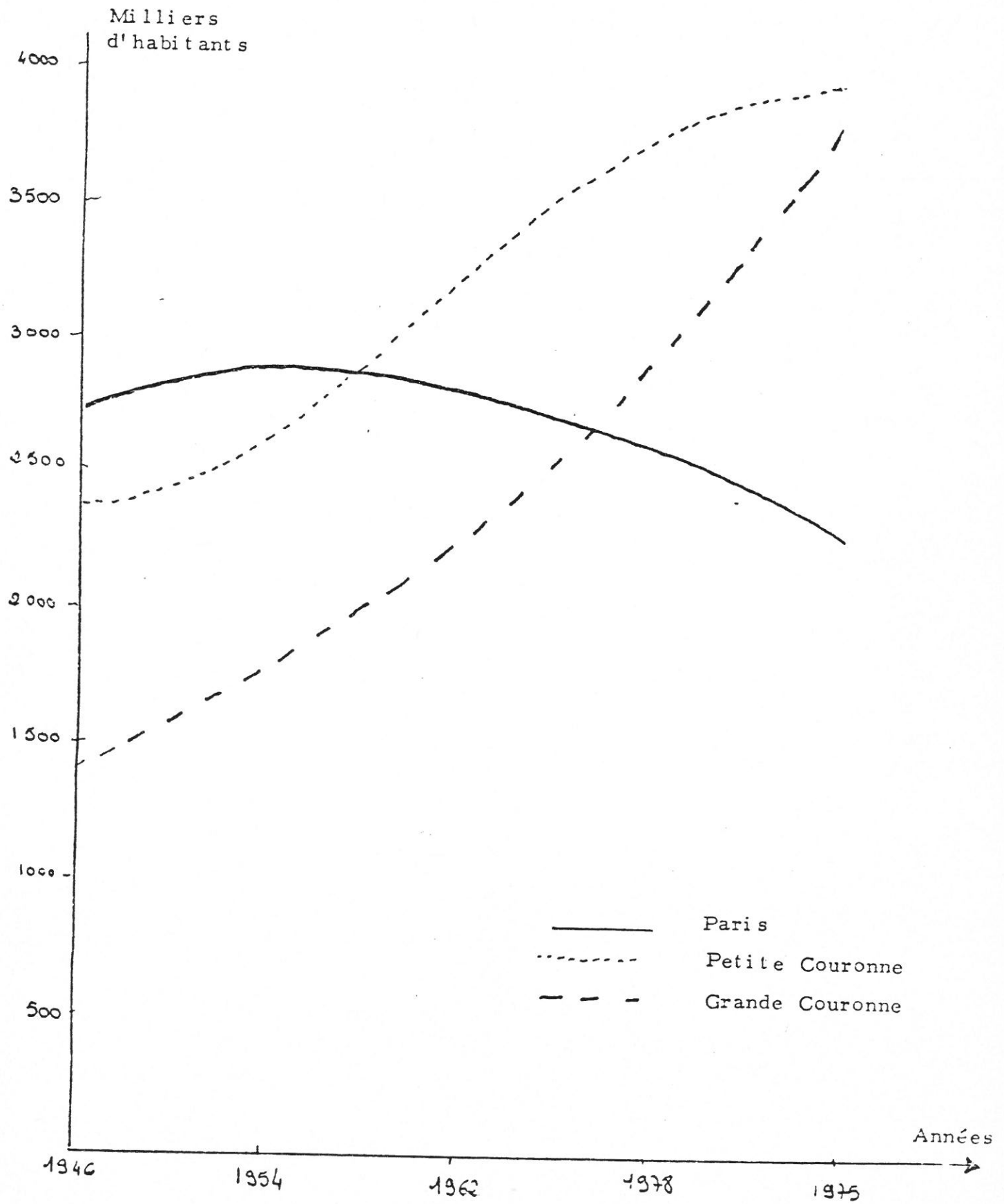
Entre 1968 et 1975, la part de l'accroissement due au solde migratoire n'est plus que de 16%, tandis que le solde naturel contribue par 84%. Si avant 1968 le solde migratoire extérieur se comptabilisait entre 82% d'étrangers pour 18% de provinciaux (solde migratoire intérieur) après 1968, le solde migratoire devient négatif (davantage de départs), et c'est l'arrivée d'étrangers qui compense ces départs.

Ce phénomène est surtout frappant au niveau de Paris et des communes les plus proches où le solde migratoire déficitaire l'emporte sur l'accroissement naturel, impliquant une diminution du nombre d'habitants.

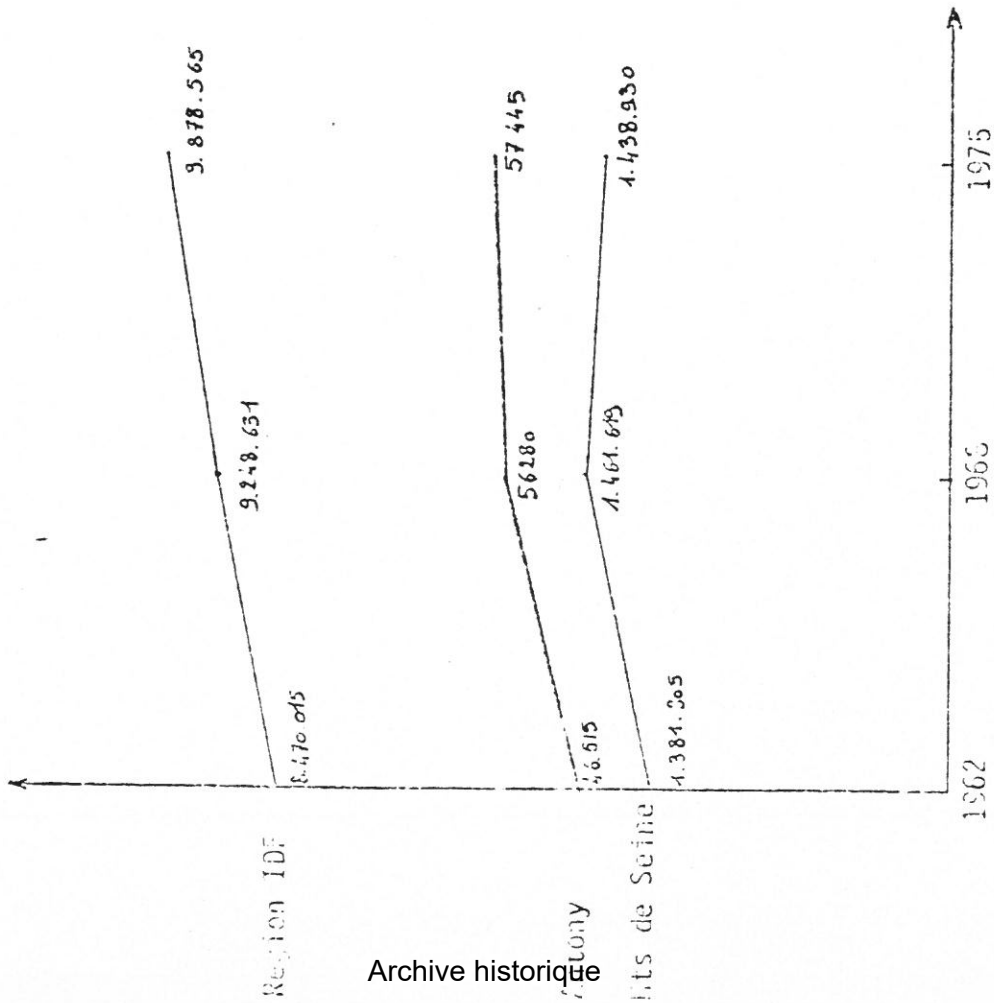
Cette croissance démographique n'est pas homogène car Paris et les départements de la petite couronne ( Hauts de Seine, Val de Marne et Seine-Saint-Denis) se dépeuplent au profit de ceux de la grande couronne ( Seine et Marne, Val d'Oise et Yvelines).



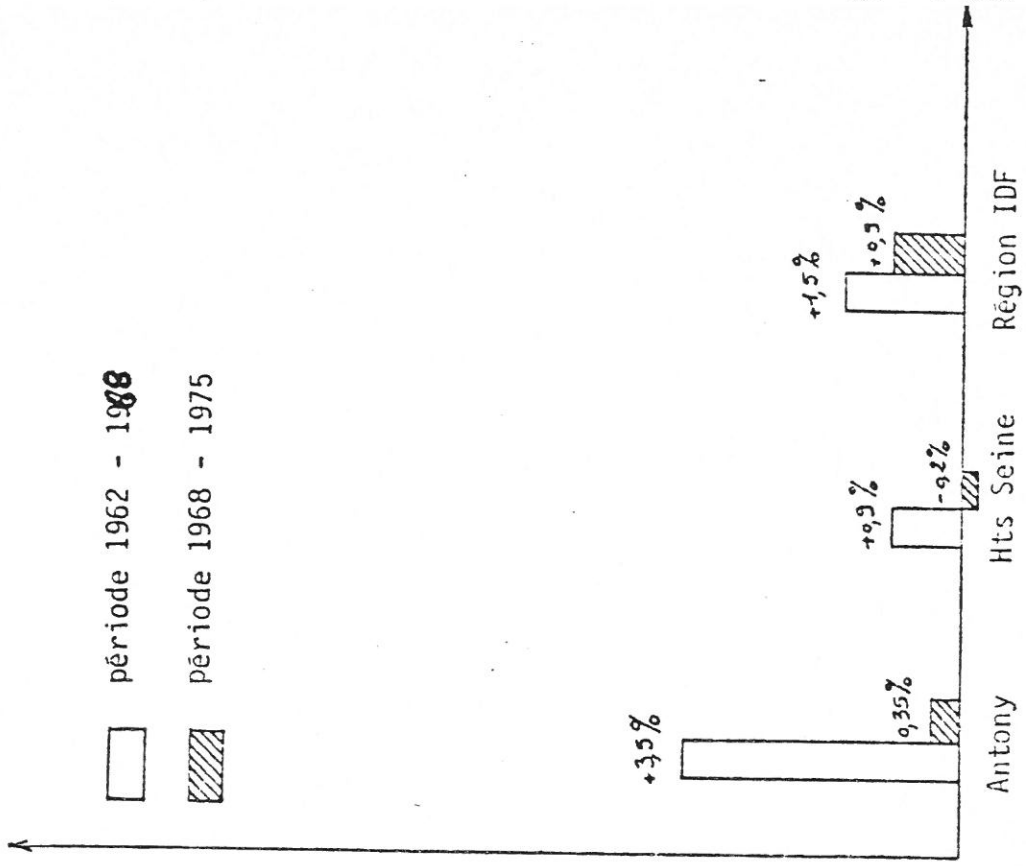
# EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE DE LA REGION D'ILE DE FRANCE



Evolution comparée des populations d'Antony, Hauts de Seine et de la région parisienne -



Evolution comparée des taux de croissance annuels de la population -



B°) L'Effet de desserement de la population vers la Grande Couronne

Parmi les communes de la Petite Couronne, il faut distinguer celles jouxtant Paris qui tendent à se dépeupler à la même vitesse que la capitale ( comme Vanves et Levallois : - 11% d'habitants entre 1968 et 1975) et les plus éloignées dont la population augmente ( comme Châtenay-Malabry et Chaville : respectivement + 11% et + 10% pendant la même période). Les caractéristiques de l'évolution démographique régionale s'insèrent d'une manière plus précise dans un découpage de la région en proche et grande banlieue.

Ainsi, les communes situées dans la proche banlieue :

- zone saturée à population en régression ou stationnaire, suivent une évolution différente de celles situées dans la grande banlieue.
- zone en voie de peuplement rapide

Ce découpage est aussi caractérisé par la densité :

- Proche banlieue : forte densité et population en régression
- Grande banlieue : faible densité et accroissement de la population.

Grande banlieue : 8 000 habitants au KM2  
 Proche banlieue : 8 500 habitants au Km2  
 Hauts de Seine : 8 200 Habitants au Km2

Dans le découpage INSEE de la région en proche et grande banlieue, Antony est classée parmi les communes de la grande banlieue. Si cette classification semble justifiée au niveau de son tissu essentiellement pavillonnaire impliquant une densité plus faible que la moyenne de la proche banlieue ( 8 500 ha Km2), l'analyse des tendances de l'évolution de sa population situerait Antony plutôt parmi les communes de la proche banlieue. La phase importante d'accroissement de la population se situe entre 1954 et 1962 (+90%). Entre 1962- 68 l'augmentation bien qu'importante (+ 21%), s'est nettement ralentie. Ensuite entre 1968- 75 (+ 2%), nous constatons alors une réelle stagnation.

A Antony comme dans l'ensemble de la région, le solde positif n'est dû qu'à un excédent des naissances sur les décès.

## LES MOYENS DE COMMUNICATION

### A°) La situation d'Antony

A 12 km de Notre-Dame, au sud de Paris, Antony est à l'origine une ville carrefour rivière-route. Dominée à l'ouest par le bois de Verrières, traversée par " la Bièvre " - petite rivière en partie canalisée - Antony se situe à la limite Sud de la petite couronne juste avant les premiers plateaux encore agricoles qui annoncent les plaines de Beauce.

Très tôt déjà, la commune d'Antony, a été traversée par deux axes importants :

- La route d'Orléans ( actuellement N 20) orientée Nord-Sud
- La rocade Est-Ouest ( R.N 186) reliant Versailles à Choisy le-Roi.

L'importance de ces deux routes a formé le carrefour de la Croix de Berny, ancien relais des postes à chevaux.

Vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la construction du chemin de fer reliant Paris-Antony-Arpajon, transforme radicalement l'orientation d'Antony. Si celle-ci bénéficie encore actuellement de cette accessibilité, il n'en reste pas moins qu'avec l'augmentation des trafics, ces axes routiers et surtout ferroviaires entraînent des effets de coupures importants.

### B°) Les effets des coupures

Au Nord, la RN 186, axe transversal de 4 voies isole pratiquement tout le quartier Nord d'Antony ( Sceaux, La fontaine, St Exupéry). L'accessibilité de ce secteur et des équipements importants dont il est doté ( Parc de Sceaux, piscine d'été....) n'est possible que par la R.N 20, la rue Léon Blum et l'avenue Lebrun. La R.N 20, doublée à proximité par la ligne de chemin de fer, traverse de part en part, du Nord au Sud, toute la commune. Si cet axe de circulation représente une bonne desserte de la ville, sans effets de coupures particuliers malgré un trafic important, la voie ferrée, en

impose des contraintes beaucoup plus sérieuses. En effet pratiquement, sur tout son tracé, cette voie ferrée est en surélévation et n'autorise que cinq points de passage : Parc de Sceaux, Croix de Berny, Centre Ville, Stalingrad, Baconnets.

Cette voie ferrée se trouve doublée dans la partie Sud d'Antony par une deuxième ligne transversale Est-Ouest, appelée " ligne stratégique".

L'affectation de cette ligne, au transport des voyageurs, reliant Massy-Verrières à Rungis, va augmenter l'isolement du secteur " Grand Ensemble" suite à la fermeture ( 20 mn chaque heure) du passage à niveau, rue Mirabeau principal axe de liaison avec le centre ville.

Cette coupure se continue également dans la partie Sud-Est de la ville, déterminant ainsi une rupture entre les quartiers des Rabats et des Fleurs dont le seul passage se situe rue Armand Guillebaud.

## LA REPARTITION DE LA POPULATION COMMUNALE

Alors que de 1968 à 1975 la population de Paris et celle de la proche banlieue a diminué tandis que celle de la Grande Banlieue augmentait, Antony, aux limites de la proche et de la Grande banlieue a vu sa population se stabiliser autour de 57 000 habitants, avec une très forte croissance qui a conduit de 24 000 habitants en 1954 à 56 000 en 1968.

La répartition de cette population sur le territoire de la commune d'Antony ne s'est pas faite d'une manière homogène. En effet, la plupart des flots à forte densité, résultats d'opérations de logements collectifs, se situent dans les zones périphériques de la commune ( Grand Ensemble, Pajeaud, Guillebaud, Bellevue, La Fontaine, les Bas Gravières).

La commune peut, dans l'ensemble, se caractériser par un habitat pavillonnaire parsemé de petits collectifs mais bordé en périphérie de grands collectifs.

L'évolution de cette population est également très significative de la tendance d'urbanisation sur la périphérie.

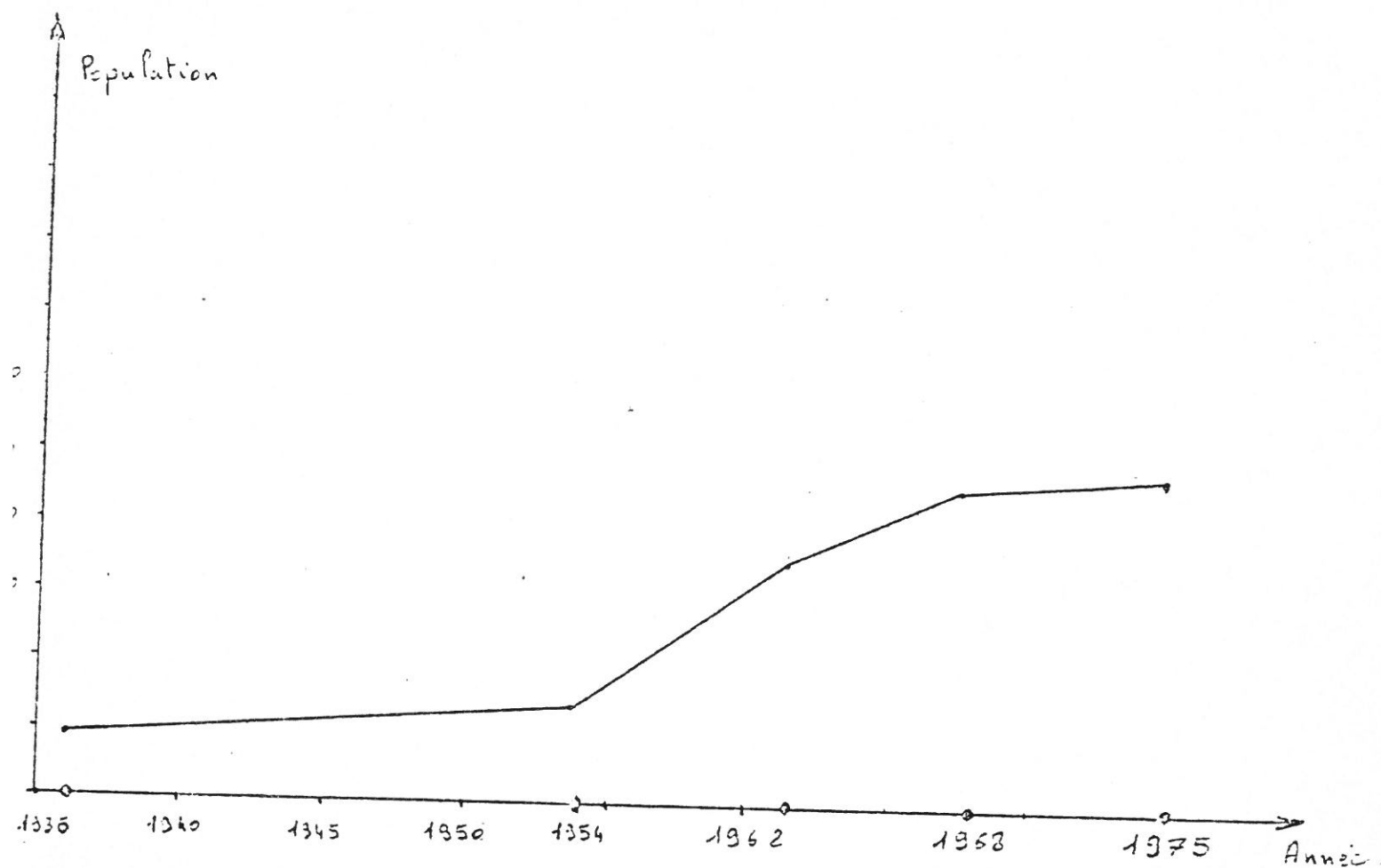
Plus de 2 000 logements collectifs construits entre 1968 et 1975, soit 50 % environ des collectifs construits par les organismes publics, ont été implantés sur ces zones :

- Pajeaud	1072 logements
- Lavoisier-Guillebaud	776 logements
- Bas Gravières	243 logements

L'évolution de la population doit également prendre en compte une situation plus complexe :

- Dans la commune de 1968 à 1975, le nombre des naissances a dépassé celui des décès de 4345, mais celui des départs excède celui des arrivées de 3180 ; la différence donnant l'évolution de la population communale durant cette période.

Le fait le plus important résulte de l'ampleur des mouvements de population. Pour 19 205 arrivées, on a enregistré 22 385 départs, ce qui représente 1/3 de la population d'Antony.



1936 : 19690 habitants  
 1954 : 24372 "  
 1962 : 46515 "  
 1968 : 56280 "  
 1975 : 57445 "

VARIATIONS :

1962:/54 : 90% soit +11,2 % AN  
 1968 /62 : 21% soit + 3,5 % "  
 1975 /68 : 2% soit +0,2 % "

## LE LOGEMENT A ANTONY

L'évolution du parc logement sur Antony permet de constater une très forte évolution entre 1954 et 1962 (+ 44%) et une plus réduite entre 1962 et 1968 (+ 13%). La répartition de cette évolution entre 1968-75 se caractérise par l'augmentation importante du nombre de logements collectifs qui représente alors alors une augmentation de + 37,6% par rapport aux constructions individuelles (16,6%). La configuration du parc logement représentée par 57% de collectifs et 43% d'individuels, se situe entre la moyenne de la petite couronne ( 72% de collectifs) et celle de la grande couronne ( 45% de collectifs). Le nombre de logements occupés par les propriétaires diminue, passant de 56% en 1962 à 50% en 1975, alors que le nombre des locataires augmente dans les mêmes proportions ( de 35% en 1962 à 42,5% en 1975). L'augmentation du nombre de logements vacants passe de 3% en 1962 à 5% en 1975 du total des résidences à Antony. Le recensement de 1975 dénombrait 926 logements vacants à Antony. La structure du parc logement peut se caractériser à travers les éléments suivants :

- L'augmentation du nombre de pièces par logement :

+ 1962 : 3,1 pièces par logement  
+ 1968 : 3,2 pièces par logement  
+ 1975 : 3,3 pièces par logement

- Sur 3632 logements construits entre 1968 et 1976, il y a eu :

+ H.L.M	828 logements	soit 21%
+ Primés	1508 "	" 38%
+ Non aidés	1596 "	" 41%

Parmi les logements construits 54% sont des collectifs privés, 30% des collectifs sociaux et 16% des pavillons.

Antony arrive également en bonne position pour le faible pourcentage de logements vétustes - 25% alors que ce chiffre est de 43,8% pour le S.D.A.U Sud. Le nombre de logements surpeuplés ( représentant environ 4500 personnes) est de 28% pour une moyenne départementale de 38%.

L'analyse du fichier " Demandes en logements" et des permis de construire depuis 1968, permet d'établir un certain nombre d'écarts dans la structure entre l'offre et la demande de logements sociaux. En 1978 la répartition globale de la demande se répartissait ainsi :



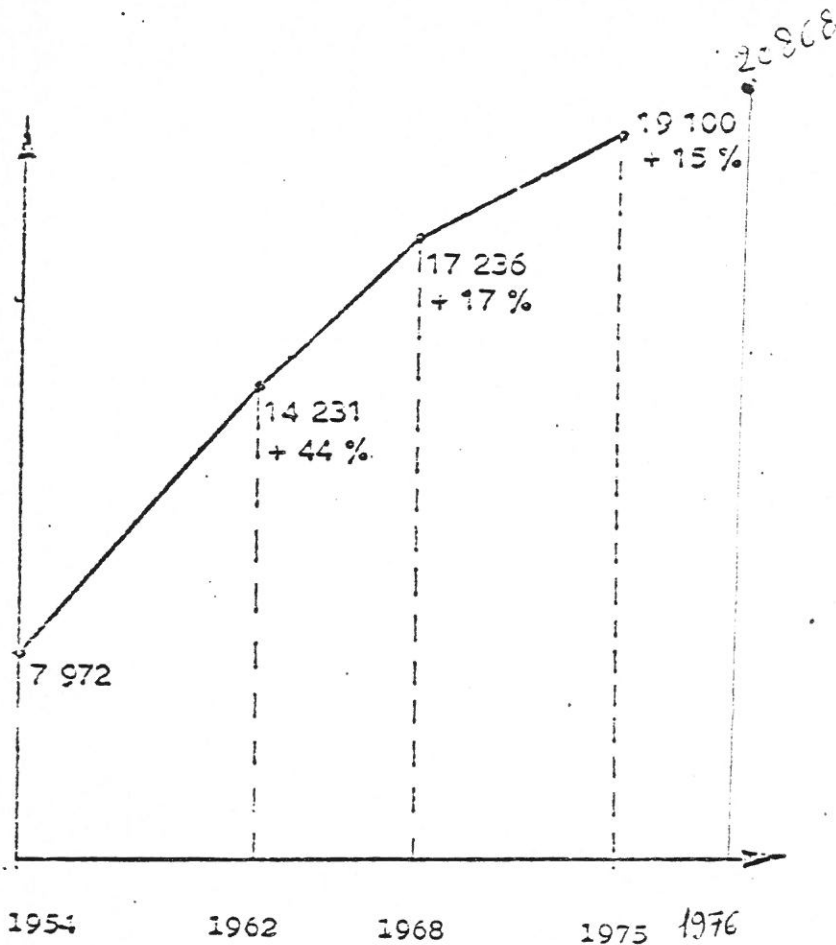
- 1 pièce	150 logements
- 2 pièces	689 " "
- 3 pièces	938 " "
- 4 pièces	347 " "
- 5 pièces et +	77 " "

Soit un total de 2201 logements. La traduction des écarts en pourcentages permet de faire apparaître : L'existence d'un trop grand nombre de constructions de 1 pièce (+ 2,1%) et de 5 pièces et plus (+3%) et d'un manque de logements de 2 et 3 pièces ( voir tableau).

Structure logements	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 p. et +
Demandes	6,8 %	31,3 %	42,6 %	15,8 %	2,5 %
Offres	8,9 %	28,0 %	29,6 %	16,7 %	6,5 %
Ecart %	+ 2,1	- 3,3	- 3,0	+ 0,9	+ 3,0

# LE LOGEMENT

## Répartition de l'habitat par quartiers



Le plan d'Antony de la page suivante montre bien la répartition des logements collectifs dans la ville. Certaines distinctions sont néanmoins à faire sur la nature de ces collectifs et sur le tissu urbain qui les environne.

## Dans le quartier des rabats

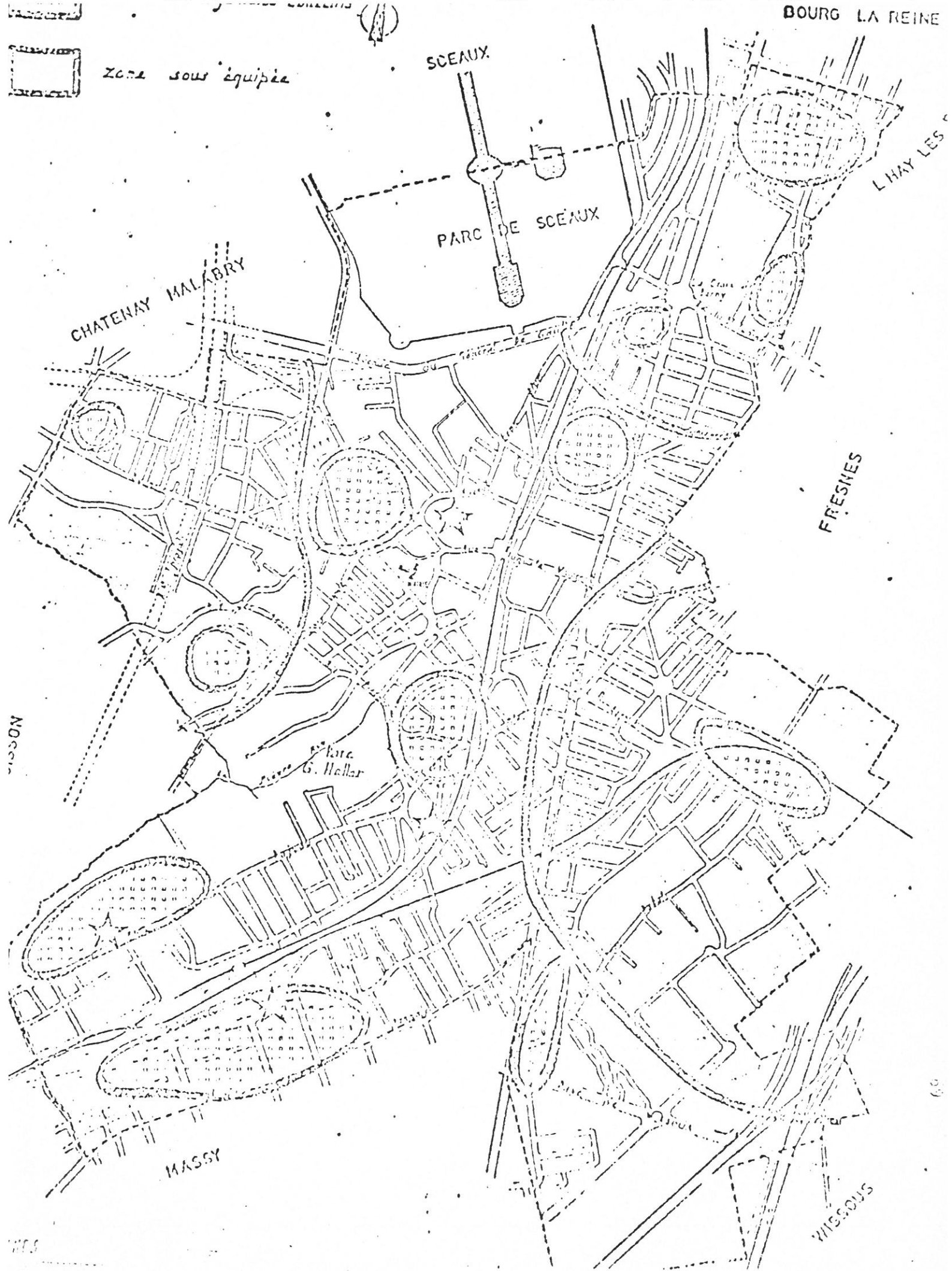
Un fort tissu pavillonnaire existe qui coexiste avec de nombreux collectifs type H.L.M. Les propriétaires de ces pavillons ont en général des revenus modestes. La cité R.A.T.P de la rue des Rabats est un exemple de cette situation.

Construite dans le début des années soixante (1959) elle accueillera plusieurs centaines de familles de machinistes, conducteurs de bus ou de métros. Depuis le milieu des années soixante dix une évolution sociologique s'est amorcée et les anciens propriétaires qui prennent leur retraite sont remplacés par des nouveaux aux revenus nettement supérieurs. Il y a peu de temps encore (moins d'une dizaine d'années) plusieurs familles d'agriculteurs vivaient du revenu de leurs terres dans ce quartier. La paroisse Saint Maxime dont l'église sera pendant plusieurs décennies une modeste construction en bois, forme une petite communauté unie peu reliée aux autres paroisses du Doyenné. (Taux de pratique environ 5%).

## Le Grand Ensemble

Le Grand Ensemble qui est à la limite de la commune de Massy se caractérise par une forte dominante des collectifs type H.L.M. La majorité de la population étrangère réside dans le grand ensemble. Le tissu pavillonnaire du Grand Ensemble possède les mêmes caractéristiques que celles des rabats. Mais il faut là aussi souligner la forte mutation sociologique qui accompagne les nouveaux arrivants (conséquence d'une forte augmentation du prix des terrains). C'est dans le Grand Ensemble que demeurent les milieux les plus modestes d'Antony.

La paroisse Saint Jean qui réunit les catholiques de ce quartier forme une toute petite communauté où le taux de pratique ne dépasse guère 3% des 15 000 résidents de son ressort.



ZONE sous équipée

SCEAUX

PARC DE SCEAUX

CHATENAY MALBRY

BOURG LA REINE

L'HAY LES

FRESNES

Gate G. Haller

MASSY

MISSOUS

## Le centre ville

Le centre ville, comme les quartiers Paul Bert, Pajeaud, les ~~Fleurs~~<sup>types</sup>, Camille Pelletan possédant possèdent à peu près les mêmes <sup>types</sup> de peuplement. Mis à part quelques logements H.L.M la majorité des collectifs sont des habitations de standing. Le tissu pavillonnaire est assez diversifié : les petites maisons des revenus modestes cotoient surtout dans le centre ville les maisons bourgeoises. Un certain nombre d'habitations vétustes sont situées dans l'îlot Saint Saturnin et font l'objet depuis 1980 d'opérations de réhabilitation.

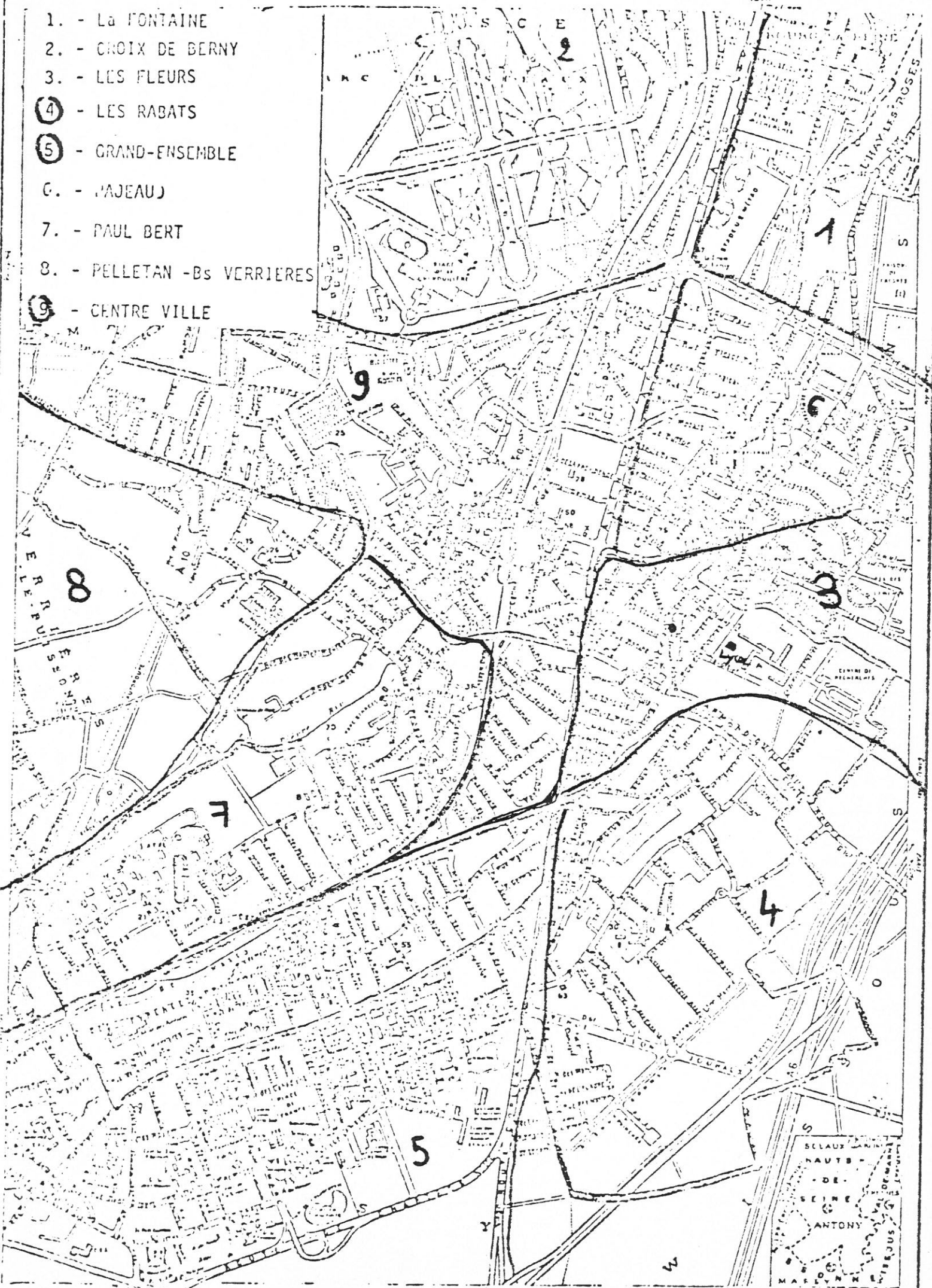
L'église Saint Saturnin située au coeur historique de la cité réunit la communauté paroissiale la plus importante du Doyenné. Sur les 20 000 personnes qui dépendent de son ressort, le taux de pratique est d'environ 7 à 8%. Les cadres moyens ainsi que les professions libérales sont fortement représentées ( mais faute de statistiques précises il est difficile de dire dans quelles proportions).

## LES QUARTIERS DE LA FONTAINE ET DE LA CROIX DE BERNY

Le tissu pavillonnaire est largement majoritaire dans ces quartiers. La majorité des habitations est constituée par des résidences de haut standing dont les propriétaires sont cadres supérieurs, notaires, banquiers, militaires de haut rang, hauts fonctionnaires. Ce secteur forme une communauté à part qui entretient des échanges naturels avec les bourgeoisies de Sceaux ou de Bourg la Reine.

La majorité des collectifs recensés sont des habitations de standing. Faute de chiffres précis émanant directement des paroisses, l'on peut évaluer après recoupement et enquête <sup>auprès</sup> du doyenné que sur les 15 000 habitants qui ressortent de ce quartier le taux de pratique s'échelonne entre entre 12 et 15%, de la population totale.

- 1. - LA FONTAINE
- 2. - CROIX DE BERNY
- 3. - LES FLEURS
- ④ - LES RABATS
- ⑤ - GRAND-ENSEMBLE
- 6. - LAJEAUJ
- 7. - PAUL BERT
- 8. - PELLETAN -Bs VERRIERES
- ⑨ - CENTRE VILLE



LES COMMERCES ET LEUR IMPLANTATION

Deux études ont été réalisées sur les commerces d'Antony :

- Une étude sur les commerces de la banlieue Sud en vue de l'implantation d'un centre commercial à Chatillon-sous- Bagneux effectuée par la SACEC en 1974 pour le G.E.P des Hauts de Seine, en vue de l'élaboration du schéma Directeur d'Aménagement du secteur Sud ( SDASS). Les rédacteurs du plan de référence de la ville d'Antony considèrent cette étude comme simplement indicative car la marge d'erreur " leur semble assez importante"
- Une étude de l'Union Féminine Civique et Sociale ( U.F.C.S) association très active à Antony qui porte sur le relevé complet des commerces existants à Antony entre 1967 et 1977.

D'après l'étude de l'UFCS que l'Atelier d'Urbanisme reprend à son compte il apparaît :

- Que la majorité des commerces sont surtout concentrés dans 2 axes de passage : La R.N 20 et C.D 67 dans les zones les moins denses d'Antony. En 10 ans le nombre de commerces n'a que faiblement augmenté ( + 12 commerces) et cette évolution traduit une stagnation car nous trouvons en 1967 et 1977 : 1 commerce pour 132 habitants.
- Les 3/4 des commerces sont non alimentaires avec une forte proportion de garages et de services. Ces commerces sont en général implantés dans des immeubles anciens ou dans des pavillons.

En 1974 l'étude de la SACEC évaluait l'évasion commerciale à 51% du marché potentiel estimé à 381,7 millions de francs ( 1974). Le tableau ci dessous montre bien les faiblesses de l'implantation commerciale à Antony.

ANTONY : EVASION EN MILLIONS DE FRANCS

	Aliment.	Habillem.	Hygiène Santé	Culture Loisirs	Equipem.	TOTAL.
1 975	83,4	53,0		29,5	30,3	196,2
1 985	111,0	68,0	20,0	61,3	55,3	316,0

Il existe donc une réelle disparité entre la répartition spatiale de la population (concentration périphérique) et l'implantation linéaire et concentrée sur la R.N 20 et rue Auguste Mounié. Cette concentration sur deux axes, sans aucune pénétration des activités dans le tissu urbain est l'une des principales causes de la fragilité de l'équipement commercial et industriel d'Antony. Comme beaucoup de quartiers, celui du lycée est pratiquement dépourvu de commerces. Aucun café n'existe non plus à proximité immédiate du lycée. Pour se retrouver, les lycéens ont coutume de se donner rendez vous dans les cafés du centre ville (rue Mounier ou sur la R.N 20 qui est relativement proche).

VIILA PYRAMIDE DES AGES A ANTONY

La pyramide des âges d'Antony est sensiblement comparable à celle des Hauts de Seine, mais elle traduit un vieillissement plus prononcé : une augmentation de la population au dessus de 45 ans. En dessous de cet âge la population diminue à l'exception des tranches 20-24 ans et 24-29 ans ( âges surreprésentés au niveau régional grâce au baby boom d'après guerre. A Antony ils peuvent aussi correspondre à l'augmentation des travailleurs étrangers et à la population de la cité universitaire.)

Pour les tranches d'âge 0- 4 ans et 5- 9 ans il y a eu une baisse considérable en 7 ans ( - 1435 habitants, soit moins 16%) malgré le nombre élevé de naissances pendant la même période ( 7.318), nous constatons donc d'importants départs des ménages ayant de jeunes enfants.

VIIIBA POPULATION ETRANGERE A ANTONY

Bien que le nombre d'étrangers à Antony ait augmenté, leur proportion par rapport à la population d'Antony ( 8,4 %) reste bien en dessous des pourcentages régionaux ( 11,7%) ou départementaux ( 11,6%) et de certaines communes des Hauts de Seine ( Nanterre 23%, Gennevilliers 26% et Levallois 16%).



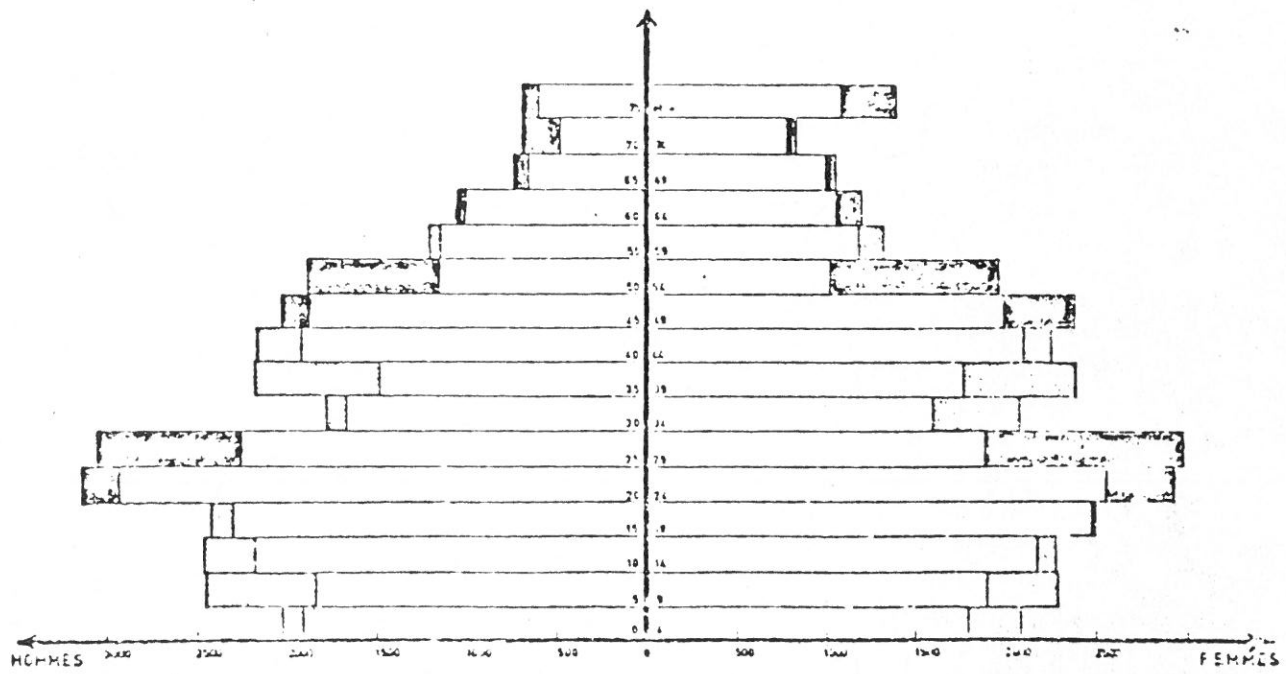
TABEAU 2 - POPULATION TOTALE PAR SEXE ET TRANCHE D'AGE REGROUPEE

SOURCE : IREEL

92160 - ANTONY -

TRANCHE D'AGE	TOTAL			HOMMES			FEMMES		
	1968	1975	VARIATION EN %	1968	1975	VARIATION EN %	1968	1975	VARIATION EN %
0 - 19	18.552	16.590	- 10,6	9.404	8.270	- 12,0 %	9.148	8.320	- 9,0 %
20 - 64	33.126	35.455	+ 6,6	16.700	17.465	+ 4,4 %	16.428	17.990	+ 9,7 %
65 - et plus	4.600	5.400	+ 14,8	1.764	2.150	+ 18,0 %	2.836	3.250	+ 12,7 %
<b>C T A L</b>	<b>56.280</b>	<b>57.445</b>	<b>+ 2,03</b>	<b>27.868</b>	<b>27.885</b>	<b>+ 0,06 %</b>	<b>28.412</b>	<b>29.560</b>	<b>+ 3,9 %</b>

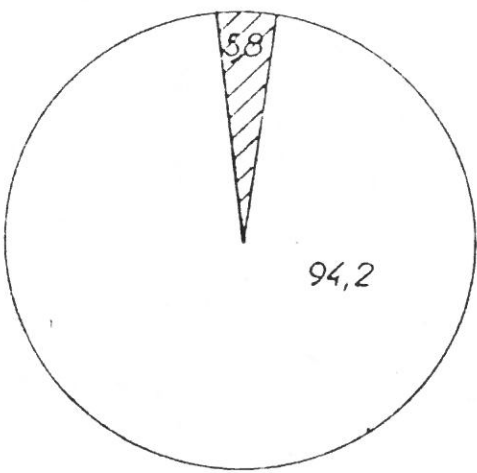
EVOLUTION DE LA PYRAMIDE DES AGES 68/75 - ANTONY



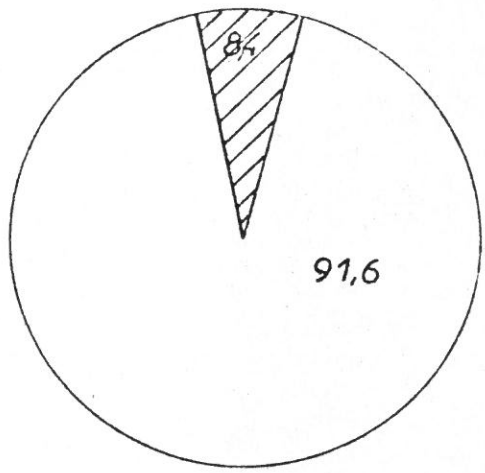
ACCROISSEMENT  
DIMINUTION

1/2000

ANTONY : Répartition de la population par nationalité



1968



1975

 Etrangers  
 Français

\* 67 % des étrangers habitent le Grand-Ensemble

LES MILIEUX SOCIAUX A ANTONY

Deux tableaux permettent d'évaluer l'évolution des milieux représentés à Antony :

- La répartition des actifs par branches d'activité met en relief le phénomène de tertiarisation qui est très important à Antony où les actifs du secteur tertiaire représentent 66,3% des personnes actives.

- La répartition des actifs par C.S.P montre une nette progression des professions libérales et des cadres supérieurs, cadres moyens et employés et inactifs et une baisse sensible des autres catégories.

Cette évolution suit semble t'il les grandes lignes de l'évolution régionale, exception faite pour la progression des employés et inactifs qui est nettement plus prononcée à Antony.

ANTONY : actifs ayant un emploi par secteur d'activité

	1 9 6 8		1 9 7 5	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Primaire	56	0,2	45	0,17 %
Secondaire	87,76	37,7	8485	33,6 %
Tertiaire	145,08	62,1	16.730	66,3 %
TOTAL	23.340	100 %	25.215	100 %

LES CATEGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES : C.S.P

Catégories socio-professionnelles	1969	% nombre ménages	1975	% nombre ménages	Variation 68 - 75	% variation 68 - 75
Population agricole	24	0,14	20	0,10	- 4	- 0,14
Patrons industries et commerces	956	5,8	805	4,2	- 151	- 15,7
Prof. Titulaires - cadres supérieurs	2.832	17,3	3.450	18	+ 618	+ 21,8
Cadres moyens	2.532	15,5	2.985	15,6	+ 450	+ 17,7
Employés	1.648	10,1	2.215	11,6	+ 567	+ 34,4
Ouvriers	4.288	26,3	4.140	21,6	- 148	- 3,4
Personnel de service	528	3,2	555	2,9	+ 27	+ 5
Autres	360	2,2	345	1,8	- 15	- 4,2
Inactifs	3.132	19,2	4.570	23,9	+ 1438	+ 45,9
<u>OMBRE DE MENAGES</u>	<u>16.300</u>		<u>19.085</u>			

LE TAUX D'ACTIVITE DES ANTONIENS

A Antony, comme au niveau régional, le taux d'activité global a augmenté grâce à l'importance croissante du travail féminin (+ 6%). L'analyse des tableaux qui suivent, permet de constater également que l'activité masculine est en régression au niveau régional et en légère progression à Antony. Cette situation étant probablement dû selon l'Atelier d'Urbanisme au vieillissement de la population régionale. La diminution la plus importante est celle du taux d'activité des étrangers (-5% contre -3% dans la région), chiffres qui sont la conséquence d'une plus grande immigration familiale. Le taux d'activité féminine a progressé mais reste inférieur à celui observé au niveau régional (39,6%). Ceci peut être expliqué par la structure socio-professionnelle à Antony où les cadres et employés sont sur représentés (l'activité féminine étant moins importante pour les catégories sociales les plus élevées).

Le taux de chômage est avec 4,3% sensiblement égal à celui de la région (4,4%). Les populations les plus sensibles aux effets de la conjoncture sont les femmes et les jeunes (31,7% de la population disponible à la recherche d'un emploi à Antony étant constituée en 1975 par des jeunes entre 17 et 24 ans, contre 27,8% au niveau de la région.

IDF	1968	1975	ANTONY	1968	1975
HOMMES	59,1%	58,1%	HOMMES	52,2%	53,6%
FEMMES	36,8%	39,6%	FEMMES	32,9%	38,3%
ETRANGERS	57,2%	52,4	ETRANGERS	41,5%	38,6%

Taux Global 1968 : 42,5%  
 1975 : 45,8%

Taux d'activité =  $\frac{\text{Population Active}}{\text{Population Totale}}$

LES EMPLOIS

Au niveau départemental l'accroissement du nombre d'emplois n'a pas cessé de progresser entre 1962 et 1975 grâce au développement du secteur de la défense, défavorisant ainsi d'autres communes comme Antony. L'accroissement constaté à Antony entre 1962 et 1968 a été suivi d'une baisse importante pendant 1968 et 1975. Durant cette même période, le nombre d'actifs a augmenté de 2 637 personnes accentuant ainsi l'aspect "dortoir" de la commune. L'analyse comparée des emplois d'Antony et du département des Hauts de Seine est très significative et fait apparaître la sureprésentation des emplois " patrons, industries, commerces" et la faiblesse de la catégorie " ouvriers" par rapport au département. L'évolution du job ratio d'Antony, qui passe de 0,46 à 0,36, comparé au département des Hts de Seine (Job ratio = 0,92) conduit à constater la faiblesse d'Antony qui voit sa population active augmenter et son nombre d'emplois diminuer - traduisant l'accentuation du déficit " emplois actifs" et corrélativement l'augmentation des migrations alternantes. Au niveau des migrations alternantes d'Antony, les deux facteurs importants sont :

- La baisse au niveau du nombre total d'emplois à Antony ( - 1468)
- Le nombre d'emplois occupés par des non-résidents ( 42% des emplois locaux).

Cette baisse du nombre total d'emplois n'est pas propre à Antony : elle reflète la concentration grandissante des emplois tertiaires surtout dans Paris. Entre 1962 et 1968 l'ensemble des communes du SDAU Sud avait perdu 7000 emplois.

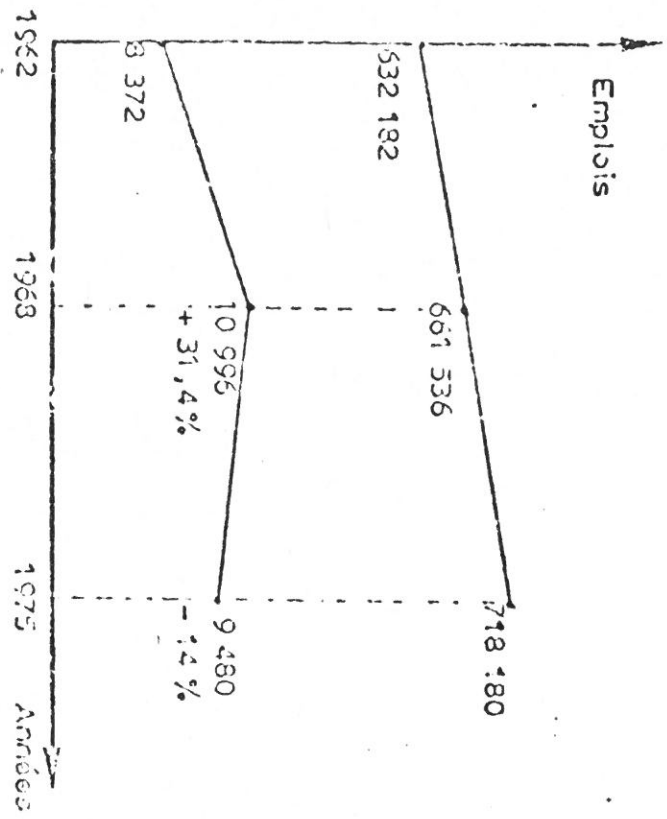
D'après une étude du " groupe d'étude et de documentation pour les transports et la circulation dans la région parisienne" citée par le plan de référence, il ressort sur les migrations quotidiennes d'Antony :

- Que 23535 personnes se déplacent chaque jour, soit 41,5% de la population dont
- 5325 à l'intérieur de la localité
  - 18 210 vers l'extérieur se répartissant ainsi :
    - 10 362 vers Paris
    - 7 848 vers la Banlieue.
  - 10701 migrants arrivent chaque jour à Antony.

Il ressort des chiffres étudiés que 75% des actifs travaillent en dehors de la commune.

	Antony		Haut de seine	
	Effectifs	%	Effectifs	%
1 9 6 2	8 372		632 182	
1 9 6 8	10 996	+ 31,4	661 536	+4,7
1 9 7 5	9 480	- 14	718 120	+ 8,6

*Evolution du nombre d'emplois*



Répartition des emplois d'Antony selon le lieu de résidence :

	1968	%	1975	%
Emplois	10.948		9.480	
Actifs résidant et travaillant à ANTONY	7.440	68%	5.545	58,6%
Actifs résidant ailleurs	3.508	32%	3.935	42%

## LA SITUATION DES COMMUNAUTES CHRETIENNES

Le territoire d'Antony est divisé en quatre secteurs paroissiaux.

- La paroisse St Saturnin sur laquelle se trouve l'aumonerie du lycée possède la plus ancienne église de la ville. La construction de celle-ci remonte au XII<sup>ème</sup> siècle et forme avec les habitations qui l'entourent le noyau historique de la cité.

- La paroisse St François d'Assise et la chapelle Ste Odile qui en dépend qui sont toutes deux situées à proximité du carrefour de la croix de Berny.

- La paroisse St Maxime située dans le quartier des Rabats.

- La paroisse St Jean et la chapelle Ste Jeanne toutes deux situées dans le secteur du grand ensemble Antony-Massy. C'est la paroisse la plus populaire d'Antony par sa composition sociologique.

Bien qu'il n'existe pas d'études chiffrées sur la question, l'on peut dire sans grands risques d'erreur que les cadres moyens et supérieurs ainsi que les professions libérales sont majoritaires ou forment un groupe très important sur les paroisses St Saturnin et St François.

Une majorité des jeunes qui fréquentent le lycée sont issus de ces deux dernières paroisses. C'est sur cette catégorie de jeunes que l'aumonerie mord le mieux durant des années.

Les principaux mouvements de jeunesse qui existent sur Antony au début des années soixante sont : L'Oeuvre d'éducation populaire d'Antony ( OEPA), les scouts de France et l'Etoile Antony Sud ( E.A.S) qui sont l'émanation d'un mouvement national pour les scouts ou des oeuvres paroissiales, c'est le cas pour l'OEBA et l'EAS.

Les contacts sont fréquents entre le scoutisme, l'OEPA et l'aumonerie. L'actuel président de l'OEPA est d'ailleurs un ancien de l'aumonerie du lycée.



XII  
40

QUELQUES LIGNES POUR CARACTERISER ANTONY ET SON CONTEXTE

Bien desservie par les axes routiers N.20 et N.186, ainsi que par les transports collectifs ferroviaires ( Ligne de Sceaux, RER, et ligne transversale Massy Rungis), à la limite de la petite et de la grande couronne, Antony peut se caractériser comme une ville de transition.

- Transition par la stagnation de sa population qui, entre les recensements de 1968 et 1975, met Antony à la charnière de la petite couronne en voie de dépeuplement et la grande couronne en croissance rapide.

- Transition également par sa position de sous-Préfecture des Hauts de Seine, jouxtant les autres départements : Val de Marne et Essonne.

Si Antony se caractérise relativement bien comme ville de transition, il devient par contre beaucoup plus difficile de la situer comme pôle attractif. Pour l'emploi Antony subit une forte attractivité vers Paris et les autres zones industrielles proches ( Wissous, Verrières le Buisson...). Sa situation excentrée dans le département limite son impact de sous préfecture.

La structure commerciale d'Antony est peu attractive, est seul son marché attire une clientèle en provenance des villes voisines. Malgré une urbanisation périphérique importante après la guerre, le tissu urbain pavillonnaire reste particulièrement important. Cette situation se traduit par une forte répartition de la population dans les périphéries qui a pour conséquence une sous densification du centre ville où prédomine un habitat ancien. Les liaisons et l'accessibilité au centre sont rendues très difficiles par les coupures de la voie ferrée et de la N.86, qui isolent plusieurs quartiers du reste de la ville, accentuant ainsi les particularismes. Certains quartiers comme La Fontaine, St Exupéry, Parc de Sceaux ou bien encore le Grand Ensemble sont pratiquement coupés de la commune. De même, le quartier des Rabats avec la zone industrielle, est isolé par la coupure de la ligne transversale, et ne se trouve relié au centre que par la N.20 et la rue A.Guillebaud.

47

Les difficultés de liaison internes peuvent faire parler pour Antony d'un véritable " ESPACE EN MIETTES" \* qui se traduit aussi sur le plan des communautés chrétiennes d'Antony par une difficulté certaine à communiquer et à travailler ensemble. Cette situation peut s'expliquer par les axes de communication entre les divers quartiers et le particularisme social de chaque secteur, mais également, comme cela ressort de l'entretien avec le Père Jonvelle, curé Doyen, des orientations pastorales des curés qui se sont succédés dans les diverses paroisses d'Antony. Un grand individualisme a toujours été le fait des paroisses St Jean et St Maxime qui ont toujours souhaité limiter leur dépendance vis à vis des autres paroisses du Doyenné.

\* Atelier d'Urbanisme Municipal.

SOURCES SUR ANTONY ET SON CONTEXTE

- ETUDE DE LA POPULATION D'ANTONY REALISEE PAR L'ATELIER D'URBANISME MUNICIPAL ( 1978)
- ELEMENTS POUR UN PLAN DE REFERENCE ( Juillet 1978)
- RECENSEMENTS 1962, 1968, 1975.
- SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DU SUD DES HAUTS DE SEINE
- ETUDE LE L'UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE SUR L'IMPLANTATION DES COMMERCES A ANTONY.

DEUXIEME PARTIE

---

LA NAISSANCE D'UNE AUMONERIE

---

---

---

---

---

I LA FEDERATION DES GROUPEMENTS DE PARENTS CATHOLIQUES

Dans l'enseignement secondaire, des aumoneries fonctionnaient auprès ou à l'intérieur de certains établissements depuis Bonaparte. Une loi du 10 Florial an 10 ( 1802) les instituent dans les lycées de garçons, une loi du 21 décembre 1880, Jules Ferry étant président du conseil et ministre de l'instruction publique en élargit le bénéfice aux lycées de filles récemment créés.

Jusqu'à la guerre de 1939-45 aucun groupement de parents catholiques n'était constitué. Les relations entre parents et aumoniers existaient uniquement sur le plan personnel. La création des aumoneries au sein des établissements scolaires était du seul ressort de l'administration.

En 1941 un certain nombre de décisions dotèrent d'aumoneries les établissements scolaires qui en étaient dépourvus. La circulaire du 1er janvier 1943 étendit le droit à un service d'aumonie aux nouveaux collèges modernes récemment créés ainsi qu'aux établissements d'enseignement technique. En réaction contre ces privilèges jugés abusifs par l'administration qui se met en place en 1946, une circulaire du 10 octobre, puis une autre en date du 30 juillet 1946 décident la suppression pure et simple des aumoneries postérieures à 1940. Monsieur Voisin alors président de la fédération nationale des parents d'élèves des lycées et collèges français fondée en 1926 ( ancienne fédération léotard) entreprend des démarches auprès du ministère afin que celui-ci veuille bien revenir sur les mesures prises. Cette démarche ne sera pas prise en compte sous le prétexte que " les associations de parents n'ont pas de compétence pour traiter les questions religieuses". Durant cette même période, le cardinal SUHARD ainsi que l'épiscopat se préoccupent de cette question et sont à l'origine de la création des groupements catholiques qui pourront être reconnus compétents pour traiter les questions religieuses auprès des pouvoirs publics.

Les premiers groupements furent mis en place dans la Seine et la Seine et Oise. Le 15 Août 1945 fut fondée une fédération nationale qui intenta devant le conseil d'Etat un recours pour excès de pouvoir contre la circulaire du 30 Juillet 1946. Dans un décret en date du 1 Avril 1946, le Conseil d'Etat annule la circulaire du ministre et l'on revient ainsi au régime précédent.

45

A la suite de cette demande d'annulation de nombreuses confessions ( Catholique Protestants, Juifs, Musulmans) demanderont en commun la création de nouvelles aumoneries dans les établissements qui n'en sont pas encore dotés. Les groupements catholiques de parents connaissent un rapide essor. Les premiers groupements diocésains de parents ayant compétence pour tous les établissements firent leur apparition fin 1958, début 1959.

La fin de l'année 1959 voit la publication de la loi du 31 décembre qui avait pour conséquence de faire dépendre la création des aumoneries, non plus de la bonne volonté de l'administration de tutelle mais de la libre initiative des parents représentés dans le cadre de groupements.

Les décrets d'applications de cette nouvelle loi paraîtront dans le début de l'année 1960 et permettront la création d'une aumonie intérieure au lycée D'Antony, après que les parents se soient dûment constitués en groupement.

SOURCES : DIALOGUE N°5 février  
1966 P.3 Journal de la fédération nationale  
des groupements de parents catholiques.

Le 25 février 1960, une assemblée générale constitutive réunie au 22 rue Velpeau sous la présidence de Monsieur Faber, président de la fédération nationale des parents catholiques des lycées et collèges, décide de la création du groupement des parents catholiques du lycée. Ce groupement se fixe pour but la création d'une aumonerie au sein du lycée, chargée d'assurer "une présence chrétienne" parmi les lycéens. L'association régie par la loi de 1901 sera officiellement déclarée le 16 juin 1960 auprès de Monsieur le Préfet de la Seine. Monsieur Besombes, inspecteur principal des domaines en sera élu le premier président, Madame Marie Yvonne de Ollivier, mère de famille sera désignée comme secrétaire et Monsieur Champel Charles, militaire de carrière en deviendra le trésorier.

A partir du 30 novembre 1960 les cours d'instruction religieuse commencent au lycée. Leur tenue soulève de nombreux problèmes d'horaires et d'organisation, en dépit de l'aide apportée à l'époque par le directeur de l'annexe. Les réunions du conseil d'administration, ainsi que les réunions avec les parents se tiennent dans les locaux de la rue Velpeau (locaux toujours actuellement utilisés par les scouts, l'O.E.P.A). Durant ces diverses réunions le Père Feillet expose la façon dont on conçoit le déroulement des cours au sein du lycée. La cotisation au groupement est alors de 1NF par an et la participation aux frais est fixée à 15 F par enfant et par famille pour l'année.

La création d'une aumonerie intérieure au lycée, ne va pas sans causer de vives réactions parmi les enseignants et chez certains parents. Une circulaire du S.N.E.S adressée en Octobre 1960 à tous les parents d'élèves s'oppose catégoriquement à la création d'une aumonerie au lycée, en prenant prétexte de la neutralité des établissements publics. La vivacité de la réaction du SNES qui était largement majoritaire dans le corps enseignant s'explique en partie dans le contexte créé par la loi Debré qui venait d'accroître l'aide de l'Etat en faveur de l'enseignement privé (majoritairement catholique) au détriment des établissements publics. La création d'une aumonerie dans les murs de l'établissement était donc ressentie comme un corps étranger au lycée ce qui n'allait pas sans provoquer une certaine agressivité de la part des enseignants *pour ont craindre une forte présence (Haire) concurrente.*

Le groupement ne répond pas publiquement aux attaques du S.N.E.S, mais sous couvert du directeur de l'annexe, il fait parvenir au recteur un courrier dans lequel il rappelle que les craintes exprimées par les enseignants sont sans fondements puisqu'il existe de nombreux lycées où une aumonerie existe déjà. Le Lycée Lakannal dont Antony était à l'époque une annexe possédait une chapelle dans ses murs où l'instruction religieuse était dispensée. Le conseil d'administration du 7 Octobre 1961 fait mention d'un échange de lettres portant sur " un remboursement de frais de nettoyage et d'électricité occasionnés au lycée par la tenue de cours d'instruction religieuse". Le groupement refusant d'obtempérer à cette demande qui lui paraît abusive, le problème sera réglé à l'échelon supérieur sur instruction du Rectorat qui demandera au Proviseur d'abandonner cette réclamation.

Rapidement les activités de l'aumonerie souffrent de l'inexistence de locaux permettant de réunir parents et élèves. Le groupement sera ainsi amené à étudier la possibilité d'aménager en face du lycée une chapelle et un foyer. Les chantiers du Cardinal, organisme bâtisseur de l'Eglise de France, étant prêts à mettre un bâtiment préfabriqué à la disposition de l'aumonerie, le conseil d'administration étudiera attentivement cette possibilité. Deux projets seront présentés dans ce sens par Monsieur Grégoire un architecte. Après une enquête approfondie auprès des services du cadastre, l'opération s'avérera impossible, les terrains envisagés étant frappés d'une réserve foncière pour service public ( gare SNCF). Le groupement sera ainsi amené à envisager la mise en oeuvre d'autres solutions comme l'achat d'un pavillon à proximité du lycée.



Apprenant qu'un pavillon situé à quelques centaines de mètres du lycée va être mis en vente, le Père Feillet et le groupement des parents envisagent son acquisition. L'achat se fera sur un coup " d'esbrouffe" en accord avec Monseigneur Veillot alors coadjuteur de Paris, puisque les éventuels acheteurs ne possédaient pas " un centime de la somme nécessaire". La transaction immobilière sera menée à bien grâce à l'avance financière opérée par certaines paroisses de Paris sur leur trésorerie, ainsi qu'aux fonds prêtés par des habitants de Sceaux, qu'un homme d'affaires, Monsieur Jullien, membre du groupement s'est chargé de contacter. Une collecte sera aussi faite auprès des parents qui permettra de réunir des sommes importantes. Avec l'autorisation de la hiérarchie l'opération sera réalisée au nom de l'association diocésaine. Les chantiers du cardinal s'engagent à garantir des prêts de 2 à 5 ans maximum sans intérêt dont ils assureront le remboursement. Le groupement devant en contrepartie rembourser chaque année pendant vingt ans une somme de 5000 NF. Après bien des péripéties financières les 150 000 NF pourront être réunis ! L'aumonerie d'Antony sera parmi les premières dans la région à posséder un local extérieur au lycée. Le montage financier quelque peu inhabituel reflète bien une démarche pastorale peu fréquente à l'époque.

En mai 1964, deux années après l'achat du 49 avenue du 11 Novembre, le Père Feillet dans une lettre qu'il adresse à Mgr Delarue archidiacre de Paris au nom du groupement des parents catholiques envisage la construction d'un étage à l'aumonerie. Les effectifs du lycée devant selon les estimations de l'époque dépasser 3200 élèves en 1965 ( le chiffre de 4000 est même avancé pour les années suivantes mais il ne sera jamais atteint). la construction de cet étage pourrait permettre de répondre au souhait du Père Feillet de loger une communauté de prêtres chargée de l'animation pastorale du lycée. Monseigneur Delarue quelques jours plus tard répond à la lettre du P. Feillet en s'interrogeant sur

49

l'opportunité d'une telle opération alors que de nombreux autres besoins sont encore non satisfaits sur le diocèse. Celui-ci évoque déjà la baisse des vocations sacerdotales qui dans un avenir proche ne sera pas sans soulever quelques problèmes " je me demande même, s'il sera possible au diocèse de suivre le rythme d'accroissement des lycées de la région parisienne en les pourvoyant d'une aumonerie". Le risque étant selon Mgr Delarue de laisser beaucoup de paroisses " dramatiquement dépourvues de prêtres de valeur, capables de comprendre les jeunes". En conséquence de quoi le projet de construction sera abandonné.

Dans les années 1962-68 le groupement connaîtra un rapide développement et possédera un grand dynamisme. 120 parents assistent à l'assemblée générale du 30 novembre 1962. Ils seront 150 en 1963 pour la première réunion de l'année. En février 67 la très large participation des parents de 6èmes ( 9 classes) mettra les aumoniers dans l'obligation d'organiser trois réunions séparées. De la sixième à la terminale, plusieurs fois par an, comme l'attestent les circulaires répertoriées par le Père Cosic, les parents des élèves des classes terminales sont réunis par niveau de classe ( ex : chaque année les parents des élèves de terminales sont réunis pour une conférence sur l'avenir de leurs enfants après le bac).

Le 19 Octobre 1962, Monsieur Besombes, premier président du groupement des parents, rappelle dans une circulaire les objectifs de son association:

- Permettre l'existence d'une aumerie au service des lycéens, en assurant un traitement aux aumoniers, ainsi que l'entretien des locaux.

- Il rappelle également que le groupement limite son action aux problèmes touchant l'éducation et la vie religieuse des enfants. Cette précision étant faite afin d'inciter les parents à s'engager au sein des associations de parents d'élèves. En effet certains parents ou membres du clergé local auraient souhaité faire du groupement un concurrent des associations de parents d'élèves. Un effort sera fait à plusieurs reprises pour dissiper ce malentendu. Les parents devant être les premiers éducateurs religieux de leurs enfants, les responsables du groupement considèrent qu'ils doivent se préparer à cette tâche en acquérant une formation adaptée. De nombreuses réunions organisées par niveaux de classes ( parents des 6èmes ou parents des terminales) et plusieurs fois dans l'année se fixent pour objectif de répondre aux besoins de formation des parents. Les réunions sont organisées et animées par l'aumonier ou ses collaborateurs en fonction de thèmes choisis avec les parents. En plus des habituelles réunions organisées par niveau ou par classes, des réunions autour des thèmes suivants sont proposées aux parents :  
Janvier 1967 " notre façon d'éduquer la liberté de nos jeunes",  
Décembre 66, " la vie religieuse de nos enfants peut elle être considérée comme satisfaisante".

Des "réunions Evangile" pour les parents sont aussi organisées. La confession est l'objet d'une réunion. Le samedi 16 décembre 66, une réunion porte : " sur la déclaration de ses péchés au tribunal de la pénitence". Dans l'invitation il est précisé que la rencontre sera suivie " d'une messe qui comptera pour la louange dominicale". Les parents réfléchissent aussi à plusieurs reprises pour savoir " comment le père ou la mère peuvent permettre l'éveil au sens des autres", ou bien de savoir si " l'adolescence est le temps de la recherche religieuse". De telles réunions répondent à une forte demande des parents dans le domaine de la formation et de la réflexion.

Malgré une participation financière importante des parents à la vie du groupement, l'action de ces derniers se limite à une aide matérielle, comme participer à l'organisation et la <sup>participation</sup> rencontre de certaines réunions destinées aux parents. Jusqu'en 1966, un aumônier et deux aumôniers adjoints, ainsi qu'une secrétaire assurent le fonctionnement matériel et spirituel de l'aumônerie. La catéchèse, c'est l'affaire des aumôniers. En 1966 les retraites de professions de foi introduisent un certain changement. L'organisation d'une retraite de profession de foi qui se déroulera à Chevillylarue puis aux Essarts à Rouen nécessitera une participation des parents au niveau de l'encadrement des jeunes. Ces retraites durant lesquelles parents et aumôniers seront en contact durant plusieurs jours, vont modifier les relations et débloquer certaines situations. Au fil des années se constituera sous l'impulsion du Père Cosic une équipe de parents puis plus tardivement de jeunes qui progressivement prendront en charge la catéchèse du premier cycle. En 1966 jusqu'en 1976 ce sont plus les besoins et la nouvelle situation créée par le fait que le Père Cosic se retrouve seul aumônier du lycée, qui sont la raison de cette évolution, plus qu'une volonté délibérée.

#### EN 68, QUELQUES REMOUS

De mai à juin 68 plusieurs réunions organisées de façon spontanée par des jeunes et des parents se déroulent pour contester l'aumônerie afin d'en faire " une communauté telle que nous la voulons". Le conseil d'administration réuni le 20 juin 68 " examine les conséquences des événements récents". Il prend en compte le fait que de nombreux jeunes appuyés par un certain nombre de parents souhaitent constituer une " véritable communauté entre aumôniers, parents et lycéens".

Le conseil d'administration formule un certain nombre de propositions qui seront ratifiées par son assemblée générale du 11 Octobre 1968. Le groupement propose, comme cela lui fut demandé d'associer des représentants des élèves du second cycle à ses réunions. Il est aussi convenu que les réunions de parents, lycéens et aumoniers se feront en commun. Le groupement souhaite une prise en charge accrue par les parents des tâches matérielles nécessaires au bon fonctionnement de l'aumonerie. Les parents souhaitent également pouvoir participer à la catéchèse du premier cycle. C'est la première fois qu'un tel désir est clairement exprimé dans les délibérations et circulaires du groupement des parents. Au niveau de la formation doctrinale, les parents pensent qu'elle doit prendre en compte " les réalités économiques et sociales à la lumière de la foi chrétienne". Dans la même perspective, une invitation est faite aux parents, dans un appel renouvelé de s'engager au sein des associations de parents d'élèves et d'y jouer un rôle actif. Néanmoins si les parents se déclarent favorables à une information pluraliste au sein du lycée, ils réaffirment fermement leur refus de toute forme " d'endoctrinement". Dans les années 69-70 un certain nombre de réunions de parents, lycéens, aumoniers se dérouleront de concert. L'expression " faire de l'aumonerie une communauté vivante" revient souvent dans les écrits des parents et dans les rares productions lycéennes recensées durant cette période. Une prise de conscience s'est opérée, et comme l'écrit Monsieur Beaussier qui a succédé à Monsieur Besombes à la présidence du groupement : " nous devons collaborer à l'enseignement religieux dispensé par l'aumonerie... nous sommes tous concernés car nous vivons une période de recherche et de remise en cause".

LE CAP DES ANNEES 70

Dés le début des années 69, les effets de la réforme scolaire ainsi que la modification de la carte scolaire ont pour conséquence de modifier la composition des élèves. Cette évolution est bien ressentie au niveau du groupement des parents qui constate dans l'un de ses circulaires que "le milieu lycéen est bien moins homogène que par le passé". Si " certains groupes demandent toujours des cours doctrinaux.." l'on note le besoin d'une plus grande ouverture sur le monde. Les Etats Généraux des aumonerias de lycées, organisés par la fédération nationale des groupements de parents catholiques seront l'occasion dans le courant de Novembre 1970 d'une réflexion sur le rôle et la place des aumonerias en milieu lycéen.

Cette rencontre nationale réunira des aumôniers, des parents et des lycéens de toute la France qui réfléchiront ensemble sur cette question. Pour le président Beaussier qui fait le compte rendu des Etats Généraux à l'assemblée générale de la rentrée 1970, " l'aumonerie ne doit pas s'engager en tant que telle sur le plan politique général, ni sur le plan du lycée et interférer avec d'autres associations de parents ou groupements....Elle doit pourtant sortir du cadre exclusif et étroit des cours d'instruction religieuse pour donner une éducation de la foi ouverte aux réalités du monde".

Au cours de l'année 68-69 le nombre des cotisants chute fortement, passant de 459 cotisants à 381. Une baisse qui se poursuivra les années suivantes.

Durant cette même période, le Père Cosic et la religieuse qui le seconde verront leur traitement diminué de moitié. Le Père Cosic préférant cette solution plutôt que de renouveler un appel plus insistant aux familles, la trésorerie du groupement étant au plus bas. Cette nouvelle situation amènera une prise en charge de la rémunération de l'aumônier par l'évêché, puis par le Doyenné ( ensemble des paroisses d'Antony). L'évolution de la composition du milieu lycéen fait apparaitre de nouveaux problèmes. Certains parents dont les enfants fréquentent l'aumonerie après la communion et qui ont été relancés par le trésorier du groupement s'adressent au Père Cosic pour protester contre le fait que leurs enfants soient accueillis à l'aumonerie " puisque leur présence n'y est plus nécessaire".

Dans une lettre aux parents, le président Beaussier redit son souci d'adapter l'aumonerie à l'évolution de " plus en plus rapide" que connaît le lycée. " L'aumonerie ne peut se maintenir dans un style qui était le le sein au moment où le lycée constituait un monde à part, bien distinct du monde scolaire d'Antony et où il était possible de bénéficier de trois prêtres à temps complet". " Une situation financière qui est devenue critique, l'impossibilité de maintenir au lycée des cours dans le second cycle,...". Il semble aussi que beaucoup de parents comprennent de plus en plus difficilement pourquoi l'aumonerie demande une cotisation très supérieure ( environ trois fois plus) à celle demandée par les paroisses. Pour ces raisons Monsieur Beaussier souhaite une intégration financière de l'aumonerie dans les charges du Doyenné. La crise qu'il traverse l'aumonerie durant ces années est bien la conséquence d'une importante modification sociologique du recrutement lycéen. L'ouverture de nouveaux lycées à Chatenay, Chilly-Mazarin, Fresnes...aura pour conséquence de priver l'aumonerie des jeunes issus des bourgeoisies de ces villes. Les nouveaux venus appartenant à un milieu social moins homogène ( Grand Ensemble *Massy Antony, quartier des Rabats*)

53  
l'aumonerie appartenant à  
un lycée situé dans une circon-  
scription donnée, comment fait  
elle demander à des lycées  
d'autres lycées sensiblement  
éloignés (Brest, Massy), de  
venir s'inscrire ?

ne ressentiront pas le besoin de participer aux activités de l'aumonerie. L'arrivée massive de jeunes entrant directement au niveau du second cycle sans passer par un premier cycle au lycée d'Antony accentuera ce processus. La crise que traverse l'aumonerie est une crise d'identité. Fortement liée à un milieu social dont durant des années elle a intégré les valeurs ( c'est le " certain style" du Père Feillet) dominantes d'une certaine classe sociale. La disparition d'un certain type de recrutement et l'arrivée de nouvelle couche l'amènera progressivement à se redéfinir. La chute du nombre des cotisations traduit bien l'ampleur des remises en question. L'aumonerie continue de fonctionner pour un certain milieu qui est sur représenté. La majorité des jeunes qui fréquentent le second cycle sont issus des quartiers bourgeois du centre ville ou de la Croix de Berny. Ceux-ci sont majoritairement élèves des sections à caractère scientifique. La composition des membres du conseil d'administration du groupement reflète d'ailleurs bien cette réalité. En 1965, comme en 1977 ou en Janvier 80, ils sont majoritairement ( pour ne pas dire presque exclusivement : Ingénieurs, fonctionnaires ou méres de familles sans profession.

A partir des années 68-69 le nombre de réunions de parents diminue considérablement.. Les réunions destinées aux parents des élèves du second cycle s'espacent pour disparaître progressivement. Seules subsistent les réunions destinées aux parents dont les enfants préparent leur profession de foi et la réunion annuelle de l'assemblée générale du groupement. Les messes du lycées qui se déroulent plusieurs fois par an permettent des rencontres épisodiques entre parents, aumoneirs et quelques rares enseignants qui assistent à la messe célébrée le plus souvent dans la chapelle de l'école Ste Marie pour les élèves du premier et second cycle confondu. Le départ en 1976 du Père Cosic et la démission du président Beaussier qui n'avait plus d'enfants au lycée laisse le groupement au plus bas de ses effectifs.



## UNE DIFFICILE REPRISE

En 1976, Monsieur Billier rentre au conseil d'administration du groupement dont il devient immédiatement le président. Actif paroissien de la paroisse St Saturnin d'Antony, c'est sur le conseil du Père Jonvelle qu'il s'engage activement au sein du groupement. En arrivant dans le groupement il a le sentiment de " débarquer dans une association loi 1901 où la gestion courante prime avant tout". Le successeur du P.Cosic, le Père Aubry, assure des cours de catéchèse sans rendre de comptes aux laïcs, ce qui ne va pas sans causer quelques remous au sein du conseil d'administration. La première année est pour lui et le groupement une année de transition. Le conseil d'administration reproche durant cette courte période de vouloir se transformer en gestionnaire sans consulter le groupement. Le groupement vit alors sur ses acquis et assure la gestion courante de l'aumonerie sans aucune intervention au niveau de la pastorale. Le départ du Père Aubry, puis l'arrivée du Père Epaulard fournit au groupement l'occasion d'une reprise. Celui-ci retrouvera un rôle au niveau de la catéchèse. Le groupement souhaite doter l'aumonerie d'un " outil opérationnel" en constituant une équipe de parents qui épaulent l'aumonier. Pour le président Billier l'aumonerie forme " une communauté éducative par osmose". Elle est devenue d'après lui, un lieu de rencontre des jeunes et des adultes en recherchant de communauté, car beaucoup de chrétiens du secteur souffrent d'une grand isolement ecclésial. Ce point de vue est partagé par le Père Epaulard, par Pascal Plouchart, un certain nombre de parents et de responsables. Pour sa part, le curé Doyen reconnaît implicitement ce fait en souhaitant que l'aumonerie devienne un lieu de rencontre entre les paroisses et les mouvements. Pour le président Billier, l'aumonerie est redevenue un lieu où peut s'élaborer une authentique pédagogie des parents. L'importance de la tâche à entreprendre pour relancer le groupement n'a laissé que peu de temps pour se préoccuper de questions comme les inégalités scolaires au lycée. Monsieur Billier considère d'ailleurs que de telles questions ne sont pas du ressort direct du groupement des parents et relèvent davantage des associations de parents d'élèves. Il regrette que cet aspect soit occulté, mais constate que les prises de position qui s'ensuivraient risqueraient de créer des blocages au sein de l'association.

La catéchèse depuis 1978 est devenue l'une des préoccupations majeures du groupement, qui connaît depuis cette date un certain regain d'activité. En 1976 30 parents participaient à l'assemblée générale de rentrée, ils étaient plus de soixante en 1980, des chiffres qui sont encourageants.

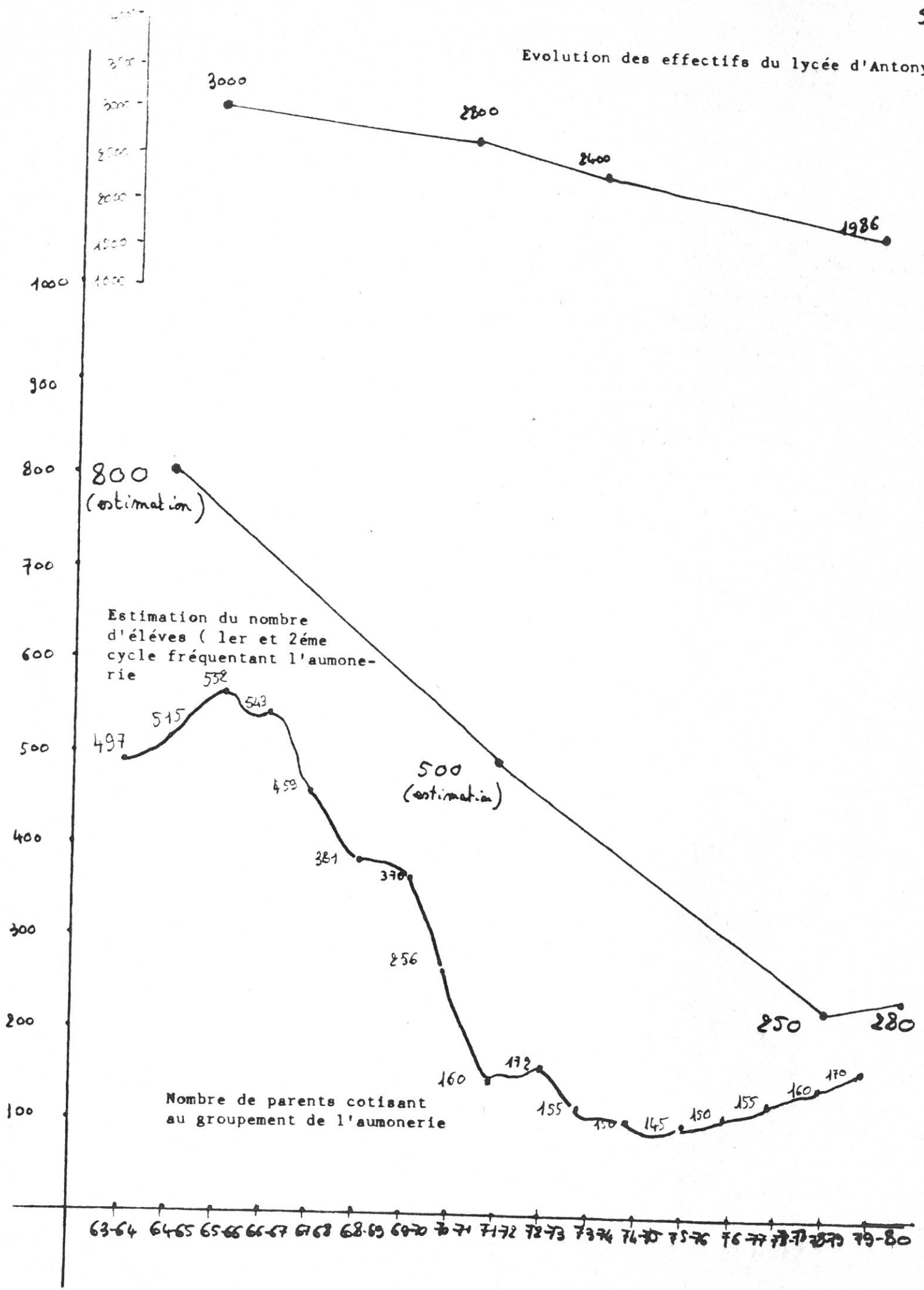
Les assemblées générales sont beaucoup plus actives que dans les années passées et l'on note un souci de participation plus grand.

Les parents qui fréquentent le groupement sont animés par le désir de faire naître quelque chose de nouveau et d'innover.

55

Telle que l'aumônerie est présentée, elle semble être le dernier salon de thé où les familles bourgeoises se doivent d'aller, les inégalités sociales ne semblent pas trop les préoccuper, est ce que je me trompe ?

### Evolution des effectifs du lycée d'Antony



Les finances du groupement des parents catholiques de l'aumonerie du lycée sont très révélatrices du dynamisme ou des difficultés rencontrées. Une étude plus approfondie des bilans financiers présentés chaque année par les trésoriers durant les assemblées générales qui se sont succédées de 1960 à 1980 permet de dégager certaines grandes orientations qui animent les responsables de l'association. Les modes de financement induisent eux aussi un certain type de relations avec le clergé local. Les choix financiers sont souvent l'aboutissement de choix pastoraux. Dans les années 1975-76 l'importante baisse de cotisations que connaît le groupement oblige celui-ci à envisager de nouvelles solutions.

Trois bilans type ont été retenus qui permettent de mieux apprécier les mutations qui se sont effectuées :

- Le bilan de l'année 1965-66 qui nous montre un groupement en pleine expansion. L'année retenue est l'année du départ du P. Feillet.

- Le bilan de l'année scolaire 1975-76, c'est ce que nous pourrions appeler " un bilan de crise", une année où les finances de l'aumonerie sont au plus bas. L'année retenue correspond au départ du P. Cosic en septembre 1976.

- Le bilan de l'année scolaire 1979-80 qui est en quelque sorte un bilan qui témoigne d'une reprise amorcée l'année précédente. Ce bilan est significatif d'une volonté d'innovation pastorale et semble révélateur du souci de promouvoir une nouvelle orientation.

BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 1965-66

LES RECETTES

AVOIR DEBUT D'ANNEE	536,73
COTISATIONS ( 552)	25370,00
RECETTES DIVERSES	2181,93

SOIT UN TOTAL DE :

28 088,66 f

LES DEPENSES

TRAITEMENT DES AUMONIERES	7050,00
FRAIS DE SECRETARIAT	7550,59
E.D.F G.D.F	2846,25
FRAIS D'EQUIPEMENT	3057,20
IMPOTS-ASSURANCES	2062,39
REMBOURSEMENT PAVILLON	5000,00
DIVERS	776,65

28343,08 f

des bénéfices réalisés sur....

L'essentiel des recettes du groupement est assuré par les cotisations des parents dont les enfants fréquentent le lycée. 552 familles cotisent, ce qui représente environ 800 jeunes. à une époque où le lycée d'Antony compte 3000 élèves. Ce nombre élevé n'est pas une situation isolée par rapport aux autres lycées du secteur. Le compte rendu d'une réunion des dirigeants catholiques de groupements de parents qui se déroula le 4 février 1966 dans les locaux de l'aumonie d'Antony recensait à cette même date pour le lycée Marie Curie de Sceaux ( filles) sur un total de 2600 élèves, un millier d'inscrites à l'aumonie soit 800 familles représentées et 472 cotisants au groupement. Le montant moyen des cotisations se monte à 46 F par famille, ce qui représente une somme importante pour l'époque ( une somme qui de toute évidente est largement supérieure en proportion francs constants au montant moyen de la cotisation de 1980. Les recettes diverses sont le produit des nombreux camps et récollections régulièrement organisés par le Père Feillet et ses collaborateurs. Le père Cosic qui succédera au P. Feillet renoncera progressivement à l'organisation de tels camps qui seront assurés par l'OEPA ( une association dépendant de la paroisse St Saturnin d'Antony).

Au niveau des dépenses, outre les charges affaissant l'entretien d'un bâtiment, le groupement rembourse son annuité aux chantiers du Cardinal et assure le traitement des aumoneurs et d'une secrétaire. Le bilan de l'année 65-66, témoigne d'une aumonie en pleine croissance et dont la caractéristique est d'être très " organisatrice" en camps, récollections, ... ce que la présence de trois permanents prêtres et d'une secrétaire à plein temps permet. ( + équipe parents bénévoles qui concourent au secrétariat).

BILAN DE L'ANNEE SCOLIRE 1975-76

LES RECETTES

LES DEPENSES

AVOIR DEBUT DE L'ANNEE	2965,85
COTISATIONS (128)	8362,35
VENTE RAMEAUX	862,00
QUETES PROFESSIONS DE FOI	1300,17

IMPOTS-ASSURANCES	1400,00
VERSEMENT CHENTIERIS	3533,37
EDF-GDF...	4431,00
TELEPHONE	1328,60
FOURNITURES DE BUREAU	2258,82

SOIT UN TOTAL DE :

10 914,62 f

12951,79 f

En 1975-76 si les cotisations <sup>constituent</sup> ~~constituent~~ toujours ~~par~~ l'essentiel les recctes du groupement, elles ont sensiblement baissé, passant de 552 pour 1965 à 145 en 1975. La baisse des cotisants déjà sensible dans les années 67-68 et 68-69 s'est précipitée au début des années 70. A partir de 1969-70 le nombre des cotisants qui est alors de 370 va chuter à 160 en 1971-72. Cette rapide transformation est sans doute à mettre sur le compte du choc provoqué par les événement de mai 68 mais aussi des mutations dans la composition <sup>du lycée</sup> qui seront la conséquence de la réforme scolaire, d'une baisse des effectifs et de la construction de nouveaux lycées dans les villes avoisinantes. En 1975-76 le montant moyen de la cotisation est en moyenne de 57 f par famille cotisante, ce qui est peu en proportion par rapport à celle de dix années auparavant, compte tenu de l'inflation. En 1975-76 la trésorerie de l'aumonerie est à son point le plus bas. L'on peut parler d'un budget de crise.

Le poste des dépenses est lui aussi très significatif. La situation financière " de plus en plus précaire" ainsi que le rappelle le trésorier dans son compte rendu annuel à obligé le groupement à suspendre sa participation au traitement du P.Cosic. Le traitement de ce dernier est assuré et repris en charge par ~~la caisse diocésaine~~ la caisse diocésaine ainsi que par le doyenné ( l'ensemble des paroisses d'Antony). Cette nouvelle situation amène le président Beaussier à souhaiter une " plus large intégration de l'aumonerie dans la pastorale du secteur".

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE SCOLAIRE 1979-80

<u>LES RECETTES</u>		<u>LES DEPENSES</u>	
Avoir initial	2876,08	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
COTISATIONS(170)	22280,00	(eau, électricité, gaz, téléphone, timbres)	8041,19
VENTES DIVERSES	2629,20	ASSURANCES, ENTRETIEN	4343,18
QUETES (prof de foi)	4167,01	CATECHESE EDUCATION	4540,68
		CHANTIERS(remboursement)	7704,00
		INVESTISSEMENT ( machine à photocopier)	5259,07
SOIT UN TOTAL DE :			
	<u>31 952,29 F</u>		<u>29 888,12F</u>

Le bilan 1978-79 traduit une remontée du nombre de cotisants amorcée l'année précédente. Ces derniers passent de 145 en 75-76 à 170 en 79-80. Ces chiffres sont à mettre avec le renouveau de l'association qui coïncide avec l'arrivée du Père Epaulard. Alors que les effectifs du lycée baissent régulièrement depuis 1973 passant de 2400 à 1986 élèves en 1980, le nombre des jeunes fréquentant l'aumônerie connaît une légère remontée avec 280 au lieu de 250. Il faut souligner cette remontée est surtout sensible au niveau du second cycle, ce qui est d'autant plus significatif. La ventilation des dépenses apporte elle aussi quelques innovations. A côté des dépenses de fonctionnement et des charges affairantes apparaît un nouveau poste : celui des dépenses de catéchèse et d'éducation. Celles-ci comprennent l'achat de livres, la participation à des sessions de formation, le déficit de certaines activités éducatives que durant de nombreuses années le P.Cosic prenait à sa charge en prélevant sur sa rémunération pourtant fort modeste.

L'apparition de ce nouveau poste de dépenses est la traduction de l'intérêt et de la participation des membres du groupement à la catéchèse ( 1er et second cycle). Quelques chiffres sont caractéristiques de cette volonté. En 1977 les dépenses de catéchèse pour la première fois apparaissent en tant que telles pour un montant de 825 F, en 78-79 leur montant s'élève à 1825 F pour arriver aux 4540 f de 79-80. Les responsables du groupement souhaitent dans les années à venir développer encore plus largement cette orientation. Depuis 1976-77 le traitement de l'aumônier est intégralement pris en charge par la caisse diocésaine et par le Doyenné, le groupement n'étant plus dans la situation de rémunérer même partiellement l'aumônier.



QUELQUES REMARQUES SUR LA VIE FINANCIERE DU GROUPEMENT

Malgré la dissociation dans les années qui suivent 68 du lycée et et C.E.S d'Antony, cette modification d'ordre administratif ne modifie aucunement le fonctionnement de l'aumonerie. Il convient néanmoins de souligner que l'essentiel des ressources proviennent de parents cotisant au niveau des classes de sixièmes et cinquièmes. Cette situation s'explique aisément par le catéchisme qui prépare aux professions au foi que dispense l'aumonerie. Dans leur majorité les élèves qui participent aux activités du second cycle sont issus du premier cycle du lycée. Ces derniers se recrutent en majorité sur le territoire des paroisses St Saturnin et St François. L'existence d'un premier cycle permet d'établir un lien et un suivi après l'entrée dans le secondaire. Celui-ci assure une bonne partie des rentrées financières qui permettent le financement du groupement et par la même, la vie de l'aumonerie.

Les trois bilans étudiés successivement nous ont permis de dégager trois périodes qui marquent des étapes dans le développement de cette jeune aumonerie. Trois périodes que nous retrouverons tant au niveau de la vie du groupement, que des aumôniers ou des jeunes. La diminution des effectifs, <sup>du fait</sup> n'est pas l'unique explication de la crise qui touche le groupement et toute l'aumonerie dans les années qui suivent 68. Deux chiffres sont à cet égard particulièrement évocateurs : En 1965-66 le total des recettes est de 28 088,66 F, en 1980 il est de 31 952,29 F. Si nous ne connaissions pas les dates nous pourrions croire qu'il s'agit là des bilans de deux années qui se suivent, l'augmentation enregistrée étant à mettre sur le dos de l'inflation chronique. Il n'y a pourtant là rien de tel ! L'institution aumonerie a été très fortement ébranlée dans ses assises. Les chiffres parlent d'eux même !

## QUELQUES MOTS SUR LA PAROISSE UNIVERSITAIRE D'ANTONY

Dès le début des années soixante une petite équipe qui réunit quelques enseignants du lycée se rencontre régulièrement dans les locaux de l'aumônerie. Dans les réunions de la paroisse universitaire d'Antony, des questions comme " l'étude de la constitution pastorale Gaudium et Spes" ou les différents schémas des pères conciliaires sont étudiés. Les diverses invitations ou compte rendus ( voir annexe) relevés à partir de novembre 1964 attestent l'existence à cette époque d'une " réflexion orientée sur l'analyse comparative de la mentalité contemporaine athée et la pensée chrétienne". Durant les réflexions de la paroisse universitaire l'on s'interroge également sur " les incidences de la pensée scientifique" qui entraîne une remise en cause des valeurs, particulièrement chez les jeunes. La responsabilité du chrétien devant " l'expansion de l'athéisme" est aussi prise en compte. Les écrits du Père Teilhard de Chardin serviront ainsi de base à plusieurs échanges. Le compte rendu de la réunion du 4 Novembre 1964 s'attache à mettre en relief certains aspects positifs de l'athéisme, notamment quand celui-ci à l'instar de Camus ou Saint Exupéry est source " d'une exigence de vérité". Néanmoins le plus souvent il s'agit " d'un athéisme de l'indifférence ou Dieu est remplacé par le culte du confort". Un phénomène à l'égard duquel le monde enseignant n'est pas en retrait. La P.U s'interroge aussi sur la montée de l'indifférence ~~religieuse~~ " à la question religieuse" qui fait contraste avec la multiplication des sectes et " l'écho donné par la presse aux événements de l'Eglise Catholique". Une idée s'impose au cours des divers débats, c'est qu'il ne faut pas " opposer vie sacré et vie profane" mais "comportement païen et comportement chrétien". Chaque année comme l'atteste une circulaire de Mars 1967 une messe Pascale rassemble les enseignants de la banlieue sud. En 1967 ce rassemblement se déroule à Sceaux avec les enseignants catholiques de Marie Curie, Lakanal, Antony. L'essentiel des sujets abordés d'octobre 1967 à Décembre 1968 porteront sur des études bibliques ou sur l'abrégé de la foi catholique du frère Varillon. Après une réflexion sur la guérison de la belle mère de Pierre ( Mt 8/14-15) la réunion du 5 Mars 68 portera sur une " comparaison de synoptiques sur la tempête apaisée", un sujet qui sera bientôt de circonstance !

Le 23 Avril 68 le résultat d'une enquête nationale de la P.U sur les relations maîtres élèves sera l'objet d'un débat fourni et animé au sein de la P.U. Les événements de mai ne sont pas loin. Madame Lebouteux garde de cette période le souvenir d'une paroisse universitaire qui "ronronne dans des réunions bien gentilles" dans les années qui précèdent 68. Celle-ci qui au début des années soixante réunissait plus d'une dizaine d'enseignants verra ses effectifs fondre après 68. La P.U connaîtra un arrêt avant 1976 date du départ du Père Cosic.

La confrontation entre les circulaires de la paroisse universitaire et le compte rendu de la rencontre avec madame Lebouteux ainsi que celui du Père Cosic amène à constater que la PU n'a jamais eu de véritable influence sur la vie du lycée. Plus significative est la participation des enseignants chrétiens à la vie syndicale et leur implication dans la vie du lycée. Le changement de sigle de la CFTC en 1964 qui devient la CFDT ainsi que les événements de 68 serviront de "révélateur" et seront l'occasion d'un véritable engagement syndical, car le syndicat "devient plus intéressant". L'évolution du syndicat dans l'optique du SGEN mettra alors mal à l'aide certains enseignants qui se sentent "envahis par les gauchistes". C'est durant cette période que progressivement Madame Lebouteux a le sentiment de plus en plus marqué que les syndicats défendent des intérêts corporatifs d'arrière garde. Cette évolution l'amènera dans la fin des années soixante dix à quitter le syndicat pour s'engager dans le cadre d'Amnesty International. Cette évolution semble typique du reflux d'un certain militantisme déçu par l'après 68 et qui amorce une reconversion vers de nouvelles militances associatives ou pour les droits de l'homme. La création des conseils d'administration d'établissements après 1968 absorbera bien des énergies dans des réunions du conseil qui pouvaient durer jusqu'à 10 h de discussions interminables. Ces conseils d'administration joueront un rôle de modérateurs et élaboreront un règlement propre au lycée <sup>dans</sup> au sein d'une commission au sein de laquelle Madame Lebouteux prendra une part active. L'idée qui guide les rédacteurs de ce nouveau règlement intérieur est de "créer quelque chose de positif" dans la relation avec la discipline au sein de l'école". Le droit d'entrée accordé à l'aumônier sera l'occasion de grandes discussions <sup>parmi</sup> au sein du corps enseignant. Si cette situation était admise à Lakanal ou à Marie Curie certains étaient réservés sur l'opportunité d'introduire cet usage à Antony. Dans les débuts du conseil d'administration la question de coopter l'aumônier parmi les personnalités associées au C.A avait été proposée mais refusée par une majorité de parents et d'enseignants (notamment le SNES).

60

Peu de choses se passeront au niveau de la P.U durant " les semaines chaudes de mai". Les événements influenceront sur le comportement syndical des chrétiens ou leur façon de se situer dans le lycée. Madame Lebouteux considère du point de vue enseignant qu'il est plus facile de " s'afficher chrétien que dans les années soixante". Vue du côté enseignant, la présence chrétienne au lycée apparaît en 1980 comme inexistante. Seules quelques rares affiches annoncent épisodiquement la messe de rentrée du lycée. Le seul souvenir d'une présence chrétienne dans un classe remonte à 1978 où quelques élèves de terminale C l'avaient invitée personnellement à participer à la messe du lycée. D'évidence le courant lycée-aumonerie ne passe plus. Rares sont les enseignants qui en 1980 connaissent l'aumônier ou le rencontrent régulièrement. Celui-ci est pratiquement inconnu du corps enseignant.

Dès l'origine du groupement des parents catholiques, le P. Feillet qui sera le premier aumônier du lycée souhaite faire de l'aumônerie un lieu " autonome" face à un clergé " autoritaire qui associe foi et société de droite". Rapidement un conflit oppose le P. Feillet au P. Dolbeau qui sera jusqu'en 1968 curé de la paroisse St Saturnin. Ce dernier souhaitant voir le groupement jouer un rôle dans la vie du lycée et faire une concurrence directe aux associations de parents d'élèves. L'achat du 49 avenue du 11 novembre situé à proximité immédiate du lycée permettra cette prise de distance vis à vis des communautés paroissiales. Au début des années soixante la notion de laïcité reste encore très contestée. Des idées comme " l'école catholique est la meilleure pour l'éducation de nos enfants" ne sont pas choses inconnues. De telles idées participent encore selon de P. Feillet de la mentalité de ce milieu "très réac" qui existe dans certaines paroisses d'Antony. Des paroisses où règne encore un courant d'avant guerre du style " nous vous refferons chrétiens mes frères", une atmosphère que Bernard Feillet juge étouffante. De 1960 à 1966, l'aumônerie peut se caractériser comme un milieu englobant, jaloux de son indépendance. Un conflit latent existe avec l'O.E.P.A et le Scoutisme qui tous deux utilisent les locaux de la rue Velpeau, propriété de la paroisse St Saturnin. Comme l'aumônerie, l'OEPA est aussi organisatrice de camps et d'activités de loisirs et tous deux mordent sur un même public. Le scoutisme était encore très actif et l'appartenance à ce mouvement permettait d'éviter de fréquenter les cours d'instruction religieuse. Les relations entre aumônerie et Doyenné se normaliseront pourtant rapidement. Le 7 Octobre 1961, une réunion dont le compte rendu figure sur le cahier des délibérations du groupement des parents répartira les tâches respectives des uns et des autres. La préparation des communions solennelles devant être faite en commun avec les autres paroisses. Les responsabilités au niveau des mouvements de jeunesse seront plus clairement définies. Les cas litigieux devant faire l'objet d'une concertation avec le Doyen et l'aumônier du lycée. Cette situation montre clairement que durant cette période l'aumônerie possède un statut particulier dans la vie du doyenné. Jusqu'à la création des nouveaux diocèses en Novembre 1962, les aumôniers appartiennent à un corps spécial placé sous la responsabilité d'un archidiacre Mgr Brien.

"Caedium et spes"  
pues conciliais

64-

?

Où se trouvait la  
paroisse universitaire ?



Le Père Jonvelle qui est en relation comme curé avec l'aumonerie depuis 1969 et comme Doyen depuis 1973 constate que pour la paroisse St Saturnin, celle-ci ne constitue pas un corps étranger. Les relations se sont débloquentées avec la paroisse St François d'Assise, chose qui peut sembler naturelle puisque ces deux paroisses sont le territoire où se recrutent majoritairement les jeunes qui fréquentent l'aumonerie. Les paroisses St Maxime et St Jean qui englobent les Rabats ainsi que le Grand Ensemble Antony Massy n'ont que très peu de rapports avec l'aumonerie. Cette situation s'explique en partie par l'existence d'importants clivages au sein du clergé local, mais également par la sociologie de ces quartiers qui fait que le nombre d'enfants du Grand ensemble qui entrent au lycée dans le premier et le second cycle est relativement faible. La création des nouveaux C.E.S fera qu'ils arriveront au lycée uniquement au niveau du second cycle. Les jeunes préfèrent dans ce cas rester en contact avec le groupement de jeunes de leur paroisse ( ex : pour les jeunes de St Jean, la fréquentation de l'Etoile Antony Sud qui est en étroite relation avec la paroisse), plutôt que de participer aux activités de l'aumonerie.

Le Père Jonvelle souhaite que l'aumonerie devienne un lieu de la prise de conscience du Doyenné. Une prise de conscience qui lui semble importante afin de débloquenter des situations et de pouvoir envisager des actions communes. Pour le Père Jonvelle l'aumonerie est devenue ou est en train de devenir un endroit de communication entre les diverses paroisses d'Antony. Une évolution qui correspond à un important besoin de " la base".

Tout ceci me donne  
 l'impression que l'aumonerie  
 fonctionnait en lice clos,  
 elle ne s'ouvre pas aux  
 nouveaux arrivants -



TROISIEME PARTIE

---

LES EDUCATEURS RELIGIEUX

---

---

---

---

LES EDUCATEURS RELIGIEUX

Bien que l'objet de notre étude ne soit pas de faire " une histoire ecclésiastique" de l'aumonerie du lycée d'Antony, nous sommes néanmoins amenés à nous intéresser aux divers éducateurs religieux qui se sont succédés à l'aumonerie depuis sa fondation. La forte personnalité de certains d'entre eux marquera plusieurs générations de lycéens. Le regard qu'ils portent sur leur milieu de vie est à des égards bien significatif.

De 1960 à 1980 quatre aumoniers se sont succédés à la tête de l'aumonerie du lycée. Pour les aider dans leur tâche, ils seront secondés par des aumoniers adjoints vicaires en paroisses ou des religieuses dans les années soixante dix. Soeur Henriette et soeur Eliane comme plusieurs aumoniers adjoints ne figurent pas dans cette rubrique. Les témoignages de ces derniers devraient être pris en compte dans une étude plus approfondie des éducateurs religieux. Le point de vue des religieuses aurait lui aussi être fort utile mais les mutations intervenues dans les congrégations créent quelques difficultés pratiques pour les joindre. Ainsi soeur Eliane qui durant plusieurs années assura un service d'aumonerie s'illustre t'elle en 1980 en Ouganda où son travail pastorale lui a fait obtenir une certaine célébrité.

Les premiers laïcs animateurs d'aumonerie apparaissent réellement à partir de 1972. Ce nouveau tournant qui reflète bien une évolution nationale apparait plus comme la conséquence des circonstances que d'une volonté délibérée. Le Père Cosic qui assure seul la responsabilité de l'aumonerie sera obligé de s'entourer d'une équipe de laïcs pour continuer d'assurer le bon fonctionnement de l'aumonerie.

Les lignes qui suivent vont s'efforcer de reconstituer l'itinéraire et les orientations :

- Du Père Feillet qui sera aumonier du lycée d'Antony de 1960 à 1966.

- Du Père Cosic qui sera son successeur de 1966 à 1976
- Du Père Aubry qui remplacera le Père Cosic de 1976 à 1978
- Du Père Epaulard qui devient aumonier du lycée en 1978.

Nous avons aussi retenu les "profils" de Madame Rolland ainsi que de Pascal Plouchart qui exerceront une responsabilité d'animation au sein de l'aumonie respectivement à partir de 1972 et de 1976.

C'est un jeune prêtre de 28 ans qui mettra en place les structures de cette nouvelle aumonerie de lycée. Une des dernières probablement en région parisienne qui se verra dotée du statut juridique d'aumonerie intérieure. Le Père Feillet deviendra le secrétaire du syndicat national des aumoniers de lycées. Ce groupement professionnel d'aumoniers, cas unique, dont le but était de préserver et défendre face aux pouvoirs publics disparaîtra dans le milieu des années soixante à la suite d'un conflit qui l'opposera à l'aumonerie de l'enseignement public alors naissante. Durant plusieurs années, le 49 avenue du 11 novembre servira ainsi de siège au secrétariat national de ce groupement. Plusieurs intuitions fondamentales guident le nouvel aumonier dans ses premiers pas de "fondateur" :

- Faire de l'aumonerie un espace de liberté où l'on puisse redéfinir le rapport Eglise/Société. Il souhaite pour cela faire de l'aumonerie un lieu pastoral "autonome" et va, pour se faire ~~sans~~ donner les moyens. L'acquisition des locaux de l'aumonerie sera sans aucun doute un des éléments qui permettra d'y parvenir le mieux. Mais pour Bernard Feillet la présence chrétienne au lycée doit aussi "coller à la vie" et "permettre un échange" respectueux et reconnaissant à l'incroyance".
- Ce souci qui l'anime l'amènera à ~~intégrer dans~~ ses cours d'instruction religieuse le plus largement sur le monde et à avoir un souci scrupuleux du respect de la laïcité. C'est cette raison qui fera qu'il ne "mettra jamais les pieds dans la salle des professeurs" de l'établissement. Un usage que ses successeurs perpétueront après lui.
- Le Père Feillet qui veut que l'aumonerie soit un milieu explicitement chrétien part de cette idée que "la foi ne peut se révéler et arriver à maturité si elle n'est pas fécondée par l'incroyance". La confrontation avec d'autres modes de pensée apparaît donc au Père Feillet comme une nécessité. Les "structures très classiques" qui sont celles de l'aumonerie par l'encadrement de la vie scolaire qu'elle organise sont très "confrontantes".

ouvrir

#### UNE PRESENCE ASSOCIEE

Dans les années 64-66 sur les quelques 3000 élèves que compte alors l'établissement, le Père Feillet estime à 800 le nombre de ceux qui suivent régulièrement des cours d'instruction religieuse. Celle-ci est dispensée dans toutes les classes de la 6ème à la terminale par un aumonier et deux adjoints qui assurent chacun quinze heures de présence hebdomadaire. En 1966, 120 élèves de troisième sont inscrits aux cours d'instruction religieuse. 1/5 des élèves de terminale sont en relation

régulière avec l'aumonerie. Chiffres que les diverses rencontres et entretiens avec d'anciens élèves de ces années confirment. Tous les cours étant assurés dans le lycée, le 49 avenue du 11 novembre est utilisé pour quelques réunions informelles ou d'équipe JEC qui s'y réunissent régulièrement. L'aumonerie est perçue comme la maison des aumôniers (ils sont trois) où une personne rétribuée par le groupement des parents catholique assure le secrétariat.

Ainsi l'Aumonerie est elle une institution dans la vie du lycée et l'aumônier un personnage avec lequel il faut compter. Celui-ci entretient d'ailleurs de bons rapports avec la direction de l'établissement qui le consulte au sujet de certains élèves qui posent problème. Cette interpénétration de la vie de l'aumonerie et du lycée fait parler le Père Feillet de "présence associée". En plus des cours dispensés, sont organisés des diners-débats, conférences, soirées d'information sur les carrières après le bac ou les études à suivre à l'université.... qui réunissent aussi les parents d'élèves par niveau de classe. De nombreuses recollections, sorties, camps sont ainsi proposées aux jeunes du lycée. Nous aurons l'occasion d'étudier plus à fond cette question dans les chapitres suivants. Dès ses premières années, l'aumonerie s'est délibérément voulu un "milieu de culture" adapté aux préoccupations des jeunes qui la fréquentaient. Celle-ci s'est voulue un "lieu situé et identifiable" en relation avec son milieu social. Un milieu très peu ouvert aux préoccupations politiques mais très critique vis à vis de l'Eglise, "un lieu d'interrogation spirituelle et de recherche dogmatique et morale".

et de formation à la

Au niveau des parents, l'aumonerie jouera aussi un rôle d'éducation et la foi. Elle permettra de former des jeunes qui se retrouveront quelques années plus tard "aptes à entrer dans les perspectives" de la communauté chrétienne de la cité universitaire d'Antony où se développera une recherche de pointe dans le domaine de la réflexion pastorale et ~~ecclésiale~~ ecclésiale.

La personnalité du Père Feillet est aussi très controversée par ses anciens élèves. Nous allons regarder successivement les différentes réactions qu'avec quelques années de recul suscitent son ministère.

- Alain Juvigny qui passe son bac en 1965 se souvient d'avoir vu Bernard Feillet en soutane au début de l'aumonerie. Il garde un certain attachement à sa personne. D'évidence la personnalité du P. Feillet joue un grand rôle sur ses élèves. Il entretient de nombreux contacts avec des lycéens pour lequel il est le seul lien avec l'Eglise.

Le compte rendu de la rencontre avec Monsieur et Madame BECK met plus en relief les contrastes du TATOS ainsi qu'il était surnommé par ses élèves. Les cours d'instruction religieuse qu'il donnait au lycée ressemblaient plus selon Monsieur Beck à des "cours de littérature appliquée" qu'à une véritable formation religieuse. Ses cours donnés sur Bernanos ou sur les frères Karamasofs de Dostoveiski ou ses approches de Sartre ou du Camus ont beaucoup marqué Mme Beck. Tous deux s'accordent à dire que Bernard Feillet est "une personnalité qui marque" toute une génération; d'élèves. Pierre Beck le compare au "grand confesseur" mal dans sa peau qui pratiquait la pschanalyse sur ses élèves. Son épouse parle de lui comme "d'un type qui ne s'est jamais remis d'un amour humain" et qui provoquait chez les lycéennes une sorte de fascination amoureuse. Elle retient de cette période qu'il "pistait systématiquement l'amour dans la littérature". Si Madame BECK parle avec une certaine tendresse des cours du Tatos (surnom qui lui sera donné par les scouts), son mari ne cache pas une certaine irritation à l'égard de ses cours qui "l'ont enmerdé" car ceux ci faisaient référence "à des auteurs qu'il n'avait jamais lu". Pierre situe Feillet comme "un type vachement ambigu, un jésuite évolué avant l'heure qui ne s'est jamais placé comme curé", son épouse le perçoit comme "un type qui fouillait,....comme un inquiet". Les rencontres personnelles avec l'aumônier dans son bureau sont aussi l'objet de regards différents : "s'il sert de révélateur" il est aussi vécu comme un intuitif qui instituait un véritable rapport de forces avec des jeunes qu'il fascinait. Madame Beck relève son goût de l'épreuve physique durant les camps de skø de l'aumonerie et certains de ses "défis de la mort". Monsieur Beck en garde le souvenir "d'un mec puant dont il garde le souvenir de l'avoir vu assurer un cours au lycée "en bottes de cheval". Beaucoup de jeunes lycéens avaient le sentiment que "ce type détenait la vérité" et ses cours étaient attendus avec impatience et intérêt". Il semble avoir beaucoup marqué les filles "parce que plus littéraire", mais aussi un certain nombre de garçons fascinés (le mot revient souvent) par l'ambiguité du personnage. Un personnage "homme-femme" qui évacuait les conflits et avec qui toujours selon Pierre Beck il semblait difficile d'avoir une engueulade. Les rencontres personnelles dans le bureau jouaient un rôle important dans le rapport de l'aumônier à ses élèves.

Pierre n'hésite d'ailleurs pas à les qualifier de " déculottades".  
 Le rapport du Tatos avec lui même semble fondamental " il était provoquant".  
 Ainsi ses anciens élèves ont il le souvenir de l'avoir vu faire des cours  
 sur la pudeur et de gêner des adolescents en prenant sa douche nu avec eux  
 durant les camps de l'aumonerie. Tous deux s'accordent à voir dans Bernard  
 Feillet un être qui " souffrait à crever de la frustration sexuelle" et  
 pour qui les livres pour lesquels il entretenait une passion servaient  
 d'exultoire.

Bernard  
 Feillet →

Un autre ancien élève de la même période reconnaît lui aussi avoir été  
 lui aussi fortement influencé par la personnalité du Père Feillet, pour  
 caractériser sa relation il parle même, bien que très furtivement " d'un  
 complexe oedipien" plus ou moins bien assumé.

Comme nous pouvons le constater la personnalité du Père Feillet est  
 fortement contrastée. Pionnier qui lance une nouvelle aumonerie de lycée,  
 il sera pendant plusieurs années un personnage institutionnel. Quelqu'un  
 qui compte dans la vie du lycée. Ses cours étaient attendus avec impatience  
 par les lycéens. Aujourd'hui encore avec dans certains cas quinze années  
 de recul il suscite encore les passions. D'évidence son passage à marqué.

Avec le départ en 1966 du Père Feillet, c'est un certain style  
 qui s'en va. Un " certain style" que l'évolution qui précède 68 et  
 qui s'accentuera dans les années qui suivront n'aurait probablement  
 pas permis de maintenir.

Ordonné prêtre en 1962, le Père Cosic succède au Père Feillet en 1966. Deux aumôniers adjoints le secondent alors dans cette tâche. Une étroite collaboration existe alors entre l'équipe pastorale des lycées Lakanal et Marie Curie de Sceaux (trois aumôniers), les trois Franciscains de l'aumônerie d'Orsay et l'aumônerie d'Antony. De 1960 à 1970 une structure efficace de travail existe qui permet et favorise des liens entre les aumôniers du secteur. Cette collaboration s'organisait autour de réunions mensuelles ainsi que de fréquentes rencontres régionales et nationales. Succéder au P. Feillet sera une lourde charge, car "succéder à un génie" n'est jamais chose facile. Il lui faudra s'intégrer dans des structures établies par son prédécesseur que les événements l'obligeront à modifier. Un souci constant animera le Père Cosic, celui de "mettre dans le coup tout le clergé local". Cette orientation marque une rupture avec l'intuition originelle de Bernard Feillet. L'aumônerie n'exprimera plus depuis le désir d'être "un lieu autonome". Les deux aumôniers adjoints seront d'ailleurs comme le père Cosic eux mêmes vicaires en paroisse. La réforme financière débutée par Mgr Vuilliot et qui aboutira en 1968 jouera elle aussi un rôle qu'il faut souligner. Faisant suite à la suppression des "classes d'enterrement et de mariages", en assurant à tous les prêtres de la région parisienne une égalité de traitement elle permettra "une évangélisation des structures financières de l'Eglise". Cette réforme aura pour conséquence de supprimer la multiplication des "cours sauvages" que donnaient certains aumôniers de lycée dans les institutions libres pour assurer leurs fin de mois.

\* expression employée par le Père Cosic.





Le Père Cosic se déclare très marqué par le Concile Vatican II qui se déroule de Novembre 1962 à Décembre 1965.

Celui-ci sera l'objet de grandes transformations. Le Père Cosic se définit lui même comme étant de " formation classique ". Il n'a pas connu la condamnation des prêtres ouvriers, en 1964 la liturgie est dite en Français, ... le Concile représente donc une brèche " on voyait le bout du tunnel car on savait l'Eglise en mutation". C'est donc avec optimisme et rempli d'espoir et d'enthousiasme que le père Cosic abordait sa nouvelle tâche d'aumônier de lycée. Le Concile, c'est un " vent de liberté " qui souffle dans l'Eglise. Une période où beaucoup de choses semblent possibles. Formé avant Vatican II Ronald Cosic ne se sent pas bloqué dans l'Eglise, il a la possibilité de faire la différence avec l'avant-concile et donc de juger le chemin parcouru.

#### UNE PERIODE DE DEGEL

L'après Concile marque une période de dégel où commencent les difficultés. Une période où ~~il~~ se sent "un peu dépassé" et où ~~il~~ " essaie de sauver les meubles". L'aumônerie connaît une évolution lente plutôt qu'une brusque mutation. Le "Hasard et la Nécessité" ont amené l'aumônerie à évoluer dans le sens d'une plus grande co-responsabilité en vue d'assurer une permanence de l'institution. Ne pouvant plus tout assurer, l'aumônier a été amené à se faire aider. Celui-ci reconnaît " je n'ai pas compris 68, j'ai réalisé une fois que c'était fait". Il explique sa réaction par le peu de contacts qu'il entretenait avec les milieux étudiants et le fait que son mois de mai était occupé par l'animation de retraites et de prédications. Peu présent au lycée à cette période le Père Cosic a vécu les "événements" plus en spectateur qu'en acteur. Il a ressenti la contestation caractéristique de ces " 2 ou 3 semaines folles" comme étant plus le fait des parents et des prêtres de l'aumônerie que des élèves. C'est à cette époque qu'apparaissent des dissensions avec l'un de ses collaborateurs appuyé par des parents et quelques lycéens qui remettent alors en cause le fonctionnement de l'aumônerie. Aux élèves qui venaient " le contester " à l'aumônerie, il se rappelle avoir répondu " commencez par aller contester vos profs".

Les événements de mai seront pourtant l'occasion d'un débat au sein de l'aumônerie. " Les revendications n'ont pas abouti par manque de suivi".

Dès 1966 les élèves des classes de seconde manifestent un "ras le bol" des cours magistraux. Malgré les vives protestations de parents qui reprochent à l'aumônier de "saborder le droit d'entrée au lycée", des réunions non officielles se déroulent dans les locaux du 49 avenue du 11 novembre pour les élèves du second cycle. L'évolution des structures de l'aumônerie ne sera pas le fruit d'une volonté déterminée mais la conséquence de la constatation qu'il était "impossible de survivre en continuant l'ancien système".

La personnalité du Père Cosic diffère de celle du Père Feillet. Son souci d'être inséré dans le cadre paroissial, une certaine conception de la fidélité en feront un prêtre qui mettra particulièrement l'accent sur l'esprit d'Eglise et le lien avec l'Eglise locale. Plus qu'un frère aîné, le Père Cosic se situera en prêtre/. Le surnom qui lui fut donné par quelques lycéens du second cycle PATER COSICUS illustre bien le personnage. Celui-ci aura la lourde tâche de "sauver les meubles" à une période où cela n'allait pas de soi. Dans les années qui suivent 68 il sera amené à associer de plus en plus étroitement les laïcs à la vie de l'aumônerie. Son départ en 1976 marquera un nouveau tournant de l'évolution de l'aumônerie du lycée d'Antony.

Une période d'hésitation suit le départ du Père Cosic en 1976. Pendant un temps, l'évêché de Nanterre s'interroge sur la nécessité de nommer un aumonier au lycée. A l'instigation du Père Jonvelle alors Poyen d'antony, les prêtres du secteur envisagent de reprendre collectivement en charge le fonctionnement de l'aumerie. Mais pour des raisons diverses ce projet n'aboutira pas. Un religieux fils de la charité, le Père Aubry, vicaire de la paroisse St Jean Porte Latine, sera bien qu'il ne le souhaite guère, chargé de la responsabilité de l'aumerie à temps partiel durant deux années. Son acceptation de ce poste se fera plus par obéissance que par vocation. Le rôle du Père Aubry sera " d'assurer la continuité de l'aumerie". Son rôle se bornera à " faire le catéchisme des 6èmes et 5èmes ainsi que d'assurer des rencontres pour les élèves de 3èmes et 4èmes. Une petite équipe d'élèves du second cycle ( moins d'un trentaine) se réunit chaque semaine à l'occasion d'un repas discussion organisé le mercredi après midi ( c'est la poursuite des réunions de ce type lancées par le père Cosic pour suppléer aux cours d'instruction religieuse au sein du lycée). A cette période le groupement des parents catholiques est à " bout de souffle". Seuls ~~quelques membres~~ <sup>les</sup> membres du bureau sont actifs. Un conflit opposera rapidement un certain nombre de membres du conseil d'administration au Père Aubry à qui ils reprocheront un manque d'ouverture pastorale et le fait de vouloir se transformer en gestionnaire voulant supplanter le groupement des parents. Durant cette période le Père Aubry est isolé par rapport au milieu enseignant. Le phénomène Wissous joue toujours un rôle notable sur la vie de l'aumerie. Les parents et les enfants de cette ville <sup>se sentant</sup> étant frustrés d'être obligés de venir à Antony. La présence concurrente de l'école Ste Marie d'Antony prive le groupement d'enfants dont les parents auraient pu être actifs au sein du groupement des parents catholiques. La retraite de Rojen qui réunit chaque année pendant plusieurs jours les enfants préparant la profession de foi, assure un rôle de cohérence dans l'institution aumerie, du fait que les jeunes du second cycle en assurent l'encadrement. Cette retraite constitue " un petit événement" dans la vie des lycéens et de ceux qui les encadrent. Pendant ~~les~~ les deux années que durept " l'intérim" du Père Aubry, l'aumerie connaît une difficile période de transition.

C'est le second cycle qui est le plus touché par cette situation.

IV " UN NOUVEAU DEPART"

" Quand je suis arrivé à Antony, j'ai découvert une maison aux fenêtres closes et aux volets tirés. Il y avait très peu de vie . Il fallait redonner vie à l'aumônerie, en faire une maison où les jeunes puissent venir et non une maison de jeunes". Le souci du Père Epaulard est que l'aumônerie puisse être un lieu explicitement chrétien. Jacques Epaulard est nommé aumônier du lycée d'Antony en 1978. Il arrive avec un projet pastoral ( voir document) qui est le fruit d'une réflexion collective réalisée avec l'équipe de la " communauté éducative" de l'aumônerie de Sévres dont il fut l'animateur de 1969 à 1978.

A la question relative au pourquoi d'un tel projet il répond : " Je l'ai écrit pour savoir où j'en étais, pour faire le point avec mon évêque et pour répondre aux questions des amis qui m'intérrogeaient". Le Père Epaulard reste en lien avec une communauté de base d'adultes de Sévres. Dans son projet il émet le désir d'être nommé pour une période d'un an afin de savoir si " la tâche est possible" et de prendre le temps nécessaire d'une ~~9988666676886688668866886688~~ " découverte du milieu d'Antony" où il savait que la confrontation entre prêtres relève d'une " situation bloquée". Cette confrontation des personnes et des idées lui semble indispensable pour survivre.

REGARDS LYCÉENS SUR LEUR AUMONIER

Avec l'arrivée en 1978 du Père Epaulard, c'est un nouveau ~~style~~ style d'aumonerie, un nouveau style d'aumonier. Après le TATOS, le PATER COSICUS, l'abbé AUBRY, voici le nouveau personnage de JACQUOT. Dans un chant composée par les lycéens à l'occasion d'un camp d'aumonerie en septembre 80 ceux -ci parlent de lui en termes évocateurs : ~~évoque~~ sur l'air de dis moi céline ils chantent

le refrain suivant : " Dis nous, Jasquot, t'es plutot méticuleux, t'aimes pousser ta gueulante pour fuir ta timidité, on t'excusera bien, le caractère ça se maîtrise pas, surtout qu'la montagne on en profite grâce à toi."

ou bien encore sur un autre air, les passages suivants : " il arrive, venant de Sèvres,  
A l'aumonerie d'Antony  
Et disponible à tous les jeunes  
Il a conquis tous les coeurs.....

Il est têtue et bien râleur,  
Il a Notreur du Club Méditerranée  
Quoiqu'il en soit, il n'oublie jamais  
De prendre sa garde robe....

En conclusion, nous vous disons  
Que malgré le bain moussant dont il rêve sans cesse  
Il a consacré sa vie à Dieu  
Et c'est le plus important.

le refrain de cette chanson étant : Suivez, suivez  
Le joli petit curé  
Qui fait, qui fait  
Des p'tits camps tou~~r~~ plein partou

D'évidence un certain style d'aumonier à vécu. L'expression de Monsieur l'aumonier qu'emploie l'administration, prêterait ici à sourire. Des camps détente du P. Feillet nous sommes passés aux camp formation pour les animateur, qui depuis l'arrivée du Père Epaulard prépare la rentrée de l'aumonerie.

populaire et

Madame Rolland à 60 ans. Issue d'un milieu profondément chrétien, (sa mère tenait sa formation ~~de son père~~ d'un prêtre qui avait connu la formation du clergé d'avant la révolution) elle a reçue une formation Janséniste. Elle a été éduquée dans l'idée d'une religion du devoir. Son père travaillait dans une institution religieuse et avait toujours son chapelet dans sa poche.

Toute son enfance fut donc imbibée de religion. "j'étais faite pour être religieuse contemplative, mais j'ai du me tromper d'itinéraire".

Après des études dans une école libre dont la pédagogie était ~~très~~ ouverte elle a le sentiment d'avoir été formée dans "une foi éclairante".

Après son brevet supérieur ~~d'enseignement~~ elle deviendra institutrice dans une école catholique. De 1958 à 1960 elle suit le cours pour passer le diplôme national de catéchiste. En 1963 elle prendra la charge sur la paroisse Ste Jeanne d'Antony de 2 équipes de catéchisme.

Ne se sentant pas à l'aide dans la structure paroissiale elle prendra en 1967 la responsabilité d'une équipe de catéchisme rattachée au lycée.

Durant cette période elle fera la connaissance du Père Cosic et participera chaque année à l'encadrement de la retraite de Trouen pour les professions de foi. Avec le Père Cosic elle découvrira une

pédagogie basée sur la liberté des enfants de Dieu. Une liberté joyeuse qui l'incitera à s'associer à la vie de l'aumonerie en prenant

un engagement d'animation plus précis en 1973. Elle sera la première responsable laïc de l'aumonerie.

Pendant plusieurs années à la demande du P. Cosic elle assurera des cours bibliques pour les élèves du second cycle. Madame Rolland est

laïc engagée dans l'action sociale. Membre de l'Action Catholique Ouvrière avec son mari qui est militant au P.S elle est également

responsable de l'amitié des locataires du grand ensemble et de la confédération nationale du logement.

Pour Madame Rolland, participer à la vie de l'aumonerie est une bouffée d'air pur qui lui a permis d'échapper au lourd carcan de la

paroisse sur laquelle elle a pourtant continué d'avoir des engagements.

Le passage de la paroisse à l'aumonerie a été pour Madame Rolland un élément d'évolution et de plus grande liberté.

En 1963 Pascal PLOUCHART entre en sixième au lycée d'Antony, après des études primaires à l'école Ste Marie d'Antony. A l'époque le second cycle de cette école n'est pas encore ouvert, il le sera deux années plus tard. Il redouble sa cinquième à Ste Marie, ~~et~~ bien que cela représente pour ses parents un sacrifice financier, ceux ci souhaitent qu'il puisse recevoir une bonne instruction religieuse dans une école catholique. Les contacts établis entre le père Gisard alors aumônier de l'école Ste Marie et le Père Cosic lui permettront de garder le contact avec l'aumônerie du lycée durant cette période, à l'occasion des camps organisés en commun. Pendant plusieurs années il assistera avec deux copains chaque mardi matin à 7h à la messe dite dans la chapelle de l'aumônerie du lycée. Après sa classe terminale à Ste Marie, il prendra en charge la catéchèse d'une équipe de 3èmes de l'institution religieuse. De 1974 à 1975 il assurera aussi des cours de catéchèse à la paroisse St Saturnin. En 1976 il prend contact avec le Père Aubry qui succède au Père Cosic. Rapidement il prendra en charge des équipes de 6èmes et de 3èmes. L'arrivée en 1978 du Père Epaulard lui donnera l'occasion ~~de~~ d'augmenter sa participation à la vie de l'aumônerie. Progressivement il <sup>sent</sup> ~~seul~~ le besoin de devenir véritablement co-responsable de la vie et des orientations de l'aumônerie. Le Père Epaulard l'incitera à aller dans ce sens. Depuis 1976 Pascal Plouchart est membre du conseil d'administration du groupement des parents catholiques de l'aumônerie. Cette responsabilité qui était pour lui d'ordre essentiellement administratif prend ~~peu à peu~~ une nouvelle importance, car le C.A s'attache moins à l'administration matérielle et se préoccupe de participer à la vie de l'aumônerie. L'augmentation régulière du poste des dépenses catéchétiques traduit bien pour Pascal Plouchart les orientations du groupement dont il est l'un des membres actifs <sup>et</sup> bien qu'il ne soit pas parent d'élève. Depuis 1978 il assure également une animation au niveau des jeunes du second cycle, mais l'augmentation de ses responsabilités au sein de l'aumônerie lui fait souhaiter d'être de plus en plus un animateur de l'aumônerie que celui d'une équipe.



Pascal Plouchart se sent responsable d'une mission dont il est investi " du fait de son baptême et de sa confirmation". Une responsabilité qu'il est prêt à assumer.

~~Le engagement de Pascal Plouchart~~ Son engagement au sein de l'aumonerie sera aussi pour lui l'occasion de ~~participer à la vie des communautés chrétiennes du secteur.~~ d'une nouvelle forme de participation à la vie des communautés chrétiennes du secteur. Au titre de l'aumonerie il sera chargé d'entretenir un suivi avec les paroisses d'Antony, pour renforcer les liens.

Il constate que d'excellents rapports existent avec les paroisses St Saturnin et St François mais que les relations avec St Jean Et St Maxime sont souvent difficiles.

Mis à part le C.A.C il n'entretient aucun contact avec les mouvements d'action catholique ou scoutisme. Durant une certaine période il a regardé le CAC " avec méfiance", craignant que celui-ci ne se transforme en aumonerie parallèle. Après un période de recul, il considère celui-ci avec une certaine sympathie et n'hésite pas à entreprendre ~~avec lui~~ initiatives des ~~activités~~ communes comme la Marche de Longpont ou le débat sur les chrétiens et les droits de l'homme.

Pascal Plouchart se veut animateur coresponsable d'une aumonerie qui est en rapide mutation. Depuis plusieurs années il consacre à cet idéal la plus grande partie de son temps libre. En plus de son travail de liaison avec les paroisses d'Antony, il participe également aux rencontres qui réunissent les responsables d'aumoneries du diocèse de Nanterre.

*rigorisme*

QUATRIEME PARTIE

---

-----  
LES LYCEENS  
-----

LES LYCEENS

Dans le début des années soixante le corps enseignant du lycée d'Antony est constitué d'une majorité de jeunes issus des lycées Lakanal et Marie Curie. De 1960 à 1968 beaucoup de maîtres auxiliaires enseignent à Antony. Rien à voir donc avec le portrait qui prévaut en 1980 et qui est celui d'agrégés en fin de carrière. Les élèves sont soumis à une surveillance assez stricte et le port de blouses est obligatoire. Une semaine pour les blouses bleues, une semaine pour les blouses blanches pour être sûrs que celles-ci sont lavées régulièrement. Le lycée d'Antony est mixte dès ses débuts et les blouses ne sont obligatoires que pour les filles. Les garçons sont dispensés de cette obligation. La justification de cette mesure qui reprend l'ancienne tradition du lycée Lakanal dont Antony est une annexe est que les filles " risquent d'être tentées de rivaliser dans leurs tenues" ce qui n'est évidemment pas le cas pour les garçons. Les enseignants séparaient garçons et filles "comme à la messe ou pendant les enterrements". Des surveillants en quantité assuraient une présence constante auprès des jeunes sur lesquels un regard était toujours posé. Madame Lebouteux qui est professeur de lettres classiques au lycée d'Antony depuis 1960 constate qu'à cette époque, les élèves connaissaient durant les cours de littérature la fonction du chapelet chez Rabelais ou la signification de la Grâce. Les lycéens du début des années soixante possédaient une culture religieuse. ~~Les lycéens~~ Lorsque l'on évoque la fuite d'Egypte ils ont des références. En 1980 la signification de l'Eucharistie dans un texte de Montesquieu était inconnue à 50% des élèves de C, 70% des élèves de A et de la quasi totalité des élèves des section techniques.

Les accords d'Evian en 1962 seront l'occasion de l'arrivée de nombreux français d'Algérie. Ces derniers seront ressentis par les autres lycéens comme formant une " mafia de jeunes de retour d'Algérie qui tournait et vivait fermée avec beaucoup de rancune". Ces jeunes étaient en moyenne plus politisés que les autres lycéens et affichaient volontiers des sympathies pour l'extrême droite. Peu de contacts semblent être établis entre les deux communautés lycéennes. " Les pieds noirs semblaient intouchables".

\* expression de Madame Lebouteux

Les anciens lycéens de cette période ne ressentait pas leur milieu comme homogène du fait de la grande dispersion géographique du recrutement. Les lycéens d'Antony sont en majorité issus des quartiers bourgeois de St Saturnin. Il semble après étude plus approfondie confirmée par les personnes rencontrées que ce soit particulièrement ces milieux qui " colonisent " l'aumonerie. En 1980 la situation n'a que peu changée.

Les rallys organisés par les familles bourgeoises d'Antony et de Sceaux réunissent régulièrement dans des activités communes ( danse, surprise partie) sous l'oeil vigilant des parents, les enfants des mêmes ~~conditions sociales~~ condition. Le but plus ou moins avoué étant de mettre en rapport des jeunes milieu social. Cette pratique était encore bien organisée au début des années soixante. De ces rallys, des quartiers comme les Rabats étaient totalement absents, mais des rencontres avaient lieu avec les bourgeoisies de Bourg la Reine, Sceaux, Versailles dont les enfants fréquentaient le lycée.

En une vingtaine d'années le milieu lycéen, avec son " ambiance " et ses valeurs a beaucoup évolué. Les lignes qui suivent vont s'efforcer d'étudier successivement :

- I L'évolution des activités du second cycle
- II L'engagement des chrétiens dans la vie du lycée
- III Quelques écrits lycéens
- IV Les discours en matière d'éthique

I

L'EVOLUTION DES ACTIVITES DU SECOND CYCLE

Les circulaires d'information aux parents ainsi que les bilans d'activités rédigés par le Père Cosic ou par le groupement des parents permettent de mieux cerner cette évolution.

Dans le début des années soixante, l'aumonerie est une institution étroitement associée à la vie du lycée. L'aumonerie "couvre à entièrement le terrain" en assurant des cours d'instruction religieuse dans toutes les classes de la 6ème à la terminale.

Parallèlement aux activités destinées aux lycéens, les aumoniers organisent avec le groupement des réunions pour les parents pour chaque classe. C'est un fonctionnement qui nécessitait la présence de trois permanents à plein temps.

De 1960 à 1966 l'aumonerie est un milieu " englobant" et très organisateur de camps, sorties, recollections. Lorsque le Père Cosic succède au Père Feillet en 1966 il hérite des structures laissées par son prédécesseur. L'évolution sociologique ainsi que les événements de Mai 68 l'amèneront à adapter ces dernières à une situation nouvelle.

En 1966 six cours d'instruction religieuse pour les élèves de première sont assurés dans le lycée par le Père Cosic et le Père Roger. Ceux-ci portent sur l'étude de la bible ~~qui se passe dans les salles de la bibliothèque de la SEI~~ l'enseignement se fixe toujours comme objectif d'aider à " porter un jugement à la lumière de la foi sur nos auteurs classiques et modernes". Le Père Roger qui seconde le Père Cosic à l'aumonerie du lycée célèbre chaque semaine quatre messes à l'intention des lycéens. Il semble que durant cette période la demande de sacrements soit forte. De nombreuses recollections continueront d'être organisées jusque dans les années soixante dix. En février 67 une recollection à Longpont permet aux jeunes de s'interroger sur " le rôle du christ dans notre vie". Pendant plusieurs années des pèlerinages seront proposés au élèves de classes de seconde. Dans la circulaire qui invite le 3-4 décembre 66 au pèlerinage des secondes à Vezelay il est précisé que " à la demande des familles.. nous remplaçons le repas du dimanche au restaurant par un pique-nique...." Peu à peu un certain style change. Pour chaque classes ou niveau de classes de telles activités sont régulièrement organisés en plus des cours dispensés au sein du lycée.

Pourtant très rapidement le Père Cosic se trouve confronté à une situation nouvelle qui est le "ras le bol" des cours magistraux que ressentent les lycéens du second cycle. E

En Octobre 67 dans une lettre adressée aux jeunes du second cycle il les interroge sur la manière de bâtir son plan de travail ; et d'organiser la " formation religieuse" : " préférez vous nos rencontres au lycée ou à l'aumonerie ?".

Malgré certaines réticences de parents le Père Cosic négocie un nouveau tournant de la vie de l'aumonerie. Le programme de l'année 67-68 est le suivant :

COURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

- Vendredi 16-17h lycée
- Terminale Mardi 8-9h Aumonerie
- Mercredi 16-17h Aumonerie
- Premières Mercredi 8-9h Lycée
- Mercredi 16-17h Lycée
- Vendredi 16-17h Aumonerie
- Secondes Vendredi 14-15h Lycée
- Damedi 14-15 Aumonerie

Beaucoup de parents se montrent réticents devant l'abandon de cours au lycée criant que l'Aumonier n'aliène son droit d'entrée dans l'établissement scolaire.

Divers débats sont aussi organisés sur des thèmes comme : Le racisme, Masculin/Féminin, "la Religion qu'est-ce que ça apporte?" " le christianisme est il une Religion ?"... L'aumonerie organise ses premiers Week end à Taizé en juin 67.

En janvier 68 les parents des élèves de première et de terminale qui se réunissent autour d'un montage diapos préparés par les jeunes réfléchissent autour du thème suivant : " Quel type d'homme voulez vous pour demain" ?. Les parents responsables des classes de premières et terminales joignent à la convocation un texte de Paul VI relatif à la vocation chrétienne.

Les événements de mai accélèrent cette évolution. En Octobre 68, le Père Cosic s'adresse aux élèves de classes de premières dans les termes suivants : " Chers amis...le but de nos rencontres n'est pas de venir aux cours.... je me demande si des rencontres à l'aumônerie ne nous permettraient pas d'atteindre ce but ?". Le Père Cosic propose dans la même circulaire de supprimer les réunions au lycée mais d'organiser des " atelier" qui se réuniraient toutes les trois semaines autour d'un sujet précis. Il précise néanmoins " comme d'habitude nous terminerons la rencontre par la célébration de la Messe du Dimanche". Jusqu'en 1972 il est chaque année précisé dans les circulaires de rentrée que dans le cadre de " l'instruction religieuse" des " rencontres remplacent les cours prévus au lycée". A partir de 1972 il n'est plus fait mention de l'instruction religieuse pour les élèves du second cycle. L'on parle de rencontres à l'aumônerie( ou de réunions).

Ce changement de vocabulaire est révélateur d'une profonde évolution qui touche très profondément le mode de fonctionnement de l'aumônerie.

De 1966 à 1972 il est fréquent que des activités soient organisées en commun avec le lycée de Chatenay et les autres écoles du secteur. Après 1972 les rencontres deviennent plus épisodiques, comme si les difficultés rencontrées amenaient à un repli sur soi.

Durant l'année 1970-71 les soirées évangéliques " pour ne pas en rester au simple catéchisme" qui se déroulent à Chatenay avec la participation d'Antony porteront sur : l'Argent, La Jeunesse, où est l'Eglise, des hommes qui espèrent. La venue du chanteur Raymond FAU dans le secteur sera également l'occasion d'une rencontre des aumôneries Ste Marie, Chatenay et Antony. D'autres débats sur : la prostitution, Sexualité et Amour, Foi et Politique seront organisés de concert avec Chatenay. En mai 1971 la venue à Antony de l'aumônerie des jeunes du lycée Buffon sera l'occasion d'une réflexion sur la vie scolaire " on est tous paumés, chacun dans son coin, polarisés par le bac. Profitons du Week end organisé par les terminales...".

En 1972-73 les cours d'instruction religieuse qui sont devenus des réunions rencontres réunissent environ 80 lycéens qui tournent autour de deux réunions du Lundi de 17-18h et du Mercredi de 13h à 14h. Pendant plusieurs années l'aumônerie disposera d'une petite bibliothèque ouverte à tous les lycéens dans une salle de l'aumônerie. Le départ du Père Cosic en 1976 marquera un nouveau tournant. Son éphémère successeur le Père Aubry maintiendra difficilement une réunion-repas le mercredi. Durant cette courte période les activités de l'aumônerie se réduisent essentiellement à deux choses : la catéchèse pour le premier cycle et une présence le mercredi pour le second cycle. L'Aumônerie est alors au plus fort de la crise.

L'arrivée en 1978 du Père Epaulard sera l'occasion d'une nouvelle évolution. Outre les réunions du mercredi qui seront reprises, <sup>et celui-ci</sup> s'attachera à mettre en place diverses équipes : équipe bible, équipe actualité et foi, équipe d'entraide...

~~Celui-ci~~ aura le souci de créer un climat de prière au sein de l'aumonerie tout en souhaitant une plus large participation à la vie du lycée.

Contrairement à ce qui fut le cas dans les années <sup>Les lycéens</sup> 1973-78 <sup>des années</sup> sont particulièrement allergiques à toute forme d'engagement politique ou de participation à une action collective. Le Père Epaulard organise des camps ~~et~~ des recollections diverses. Les camps d'aumonerie organisés dans les semaines qui précèdent la rentrée scolaire ont pour objet de préparer la rentrée de l'aumonerie afin de créer une vraie communauté chrétienne. Les activités organisées à l'extérieur de l'aumonerie répondent ~~avant~~ à un besoin de loisirs qu'à un besoin de formation qui est nettement privilégié. Autre élément significatif : de nombreux jeunes assurent l'encadrement d'une équipe d'élèves de premier cycle. Ce phénomène déjà connu à l'époque du Père Cosic s'est amplifié. Ainsi le Père Epaulard attache un soin très particulier à la formation des animateurs pour laquelle il organise de fréquentes réunions et Week ends de formation.



UNE COMMUNAUTE OUVERTE

Les réunions d'animateurs et responsables d'aumoneries ont succédé aux anciennes rencontres d'aumôniers. Ce changement de titre traduit une profonde transformation dans le mode de fonctionnement des aumoneries de lycées. Le père Epaulard se félicite de cette évolution qui permet une plus grande prise en charge par les laïcs. Toutefois tient il à préciser " je crois à l'importance de la présence du prêtre", car ceux ci signifient mieux l'Eglise. Il raconte l'anecdote de ce jeune lycéen de Sèvres qui lui a dit avant son départ pour Antony : " tu vois le fait que tu t'en ailles à l'air de dire que l'Eglise se désintéresse des jeunes!"

Deux choses lui semblent importante pour faire évoluer l'aumonerie :  
- Ne pas en faire un " lieu englobant " et, donc pour ce faire maintenir et développer les relations avec les paroisses du secteur. La circulation de l'information lui semble indispensable.

- L'organisation dans le cadre de l'aumonerie de Week end de formation humaine et spirituelle où l'on puisse réfléchir ensemble sur le projet de l'aumonerie. *(C'est à revoir sur une 30 d'annuaire)*  
" Je suis sans cesse en train d'évoluer, comme on assiste à un changement de génération lycéenne tous les deux ou trois ans il est difficile d'établir des perspectives pour une longue période. " Cette situation nous amène chaque année à nous redéfinir. Le camp de l'aumonerie qui se déroule au début du mois de septembre et qui réunit des élèves de 3èmes et du second cycle permet de former un groupe ~~communautaire~~ plus communautaire où les décisions qui orienteront la vie d'une année seront prises en commun.

Environ 280 jeunes premier et second cycle compris fréquentent l'aumonerie. Pour le premier cycle le gros des élèves est constitués des classes de 6èmes et 5èmes. Un effort est fait pour repousser la date de la confirmation vers les classes de 4èmes et 3èmes. En 6èmes le programme est celui du " catéchisme paroissial", en 5ème une étude de fiches d'évangiles sert de base aux réunions. A partir de la classe de 4èmes les réunions portent sur des débats de société ( peine de mort, racisme, avortement,....). Au niveau de la classe de 3ème un programme d'étude biblique est proposé aux jeunes ainsi qu'une réflexion sur l'originalité du christianisme par rapport aux autres religions. En 1980 30 élèves participent aux réunions des classes de troisièmes, 40 pour les classes de quatrièmes. Environ 60 jeunes ~~participent~~ du second *viennent régulièrement à l'aumonerie.*

LE PHENOMENE LONGPONT

En mai 1969 une circulaire adressée aux élèves de première et éventuellement de secondes propose une "marche nocturne.... pour éviter les inconvénients de la circulation... nous suivrons les chemins utilisés par les Equipes Notre Dame". Longpont a été choisi parce que "c'est un lieu de pèlerinage depuis plusieurs siècles dédié à la vierge Marie". Les organisateurs souhaitaient faire de cette marche un "banc d'essai" afin de voir si l'année suivante il pourrait être proposé à l'ensemble du second cycle. Le test du être positif car depuis cette date jusqu'en 1981 il continue d'être organisé chaque année en collaboration avec l'aumonerie du lycée d'Antony. En 1971 il est organisé en collaboration avec les équipe Notre Dame. Longpont 1975 portera sur "les glorieux mystères du Chapelet (Ressurrection, Ascension, Assomption, Couronnement de Marie". Un chant illustre bien l'esprit de cette marche :

Merci de participer  
des réunions de  
secteur

"Gloire à toi, Eglise Sainte  
O cité des baptisés  
Que tes fils dans ton enceinte  
Soient un jour tous rassemblés".

Le départ du père Cosic en 1976 pouvait faire penser que l'organisation de cette marche serait abandonnée par ses successeurs. Le Père Aubry pour des raisons de santé ne souhaitant pas l'organiser. Le C.A.C reprit la tradition à son compte. En Mars 1977 le Longpont nouvelle formule avait pour thème "être chrétiens dans un monde qui veut faire peau neuve".... il aura aussi d'autres thèmes comme : une parole pour Naître, Annoncer l'Amour...

Ce changement d'organisateur aura une influence sur le style de Longpont et sur la composition de son public? Animés par des laïcs il a progressivement évacué l'aspect marial de cette marche qui est devenue au fil des années un lieu de "recherche, d'écoute, de partage". Signe de cette rupture, le premier Longpont repris par le CAC se déroulera en l'absence d'un prêtre avec la participation d'une soixantaine de <sup>Jeunes</sup> marcheurs. Depuis 1978 l'organisation se fait de nouveau en collaboration avec l'aumonerie du lycée qui est devenue un membre associé. Au fil des années la marche de Longpont voit ses effectifs ~~légèrement~~ remonter. En 1980 300 personnes assistaient au Godspel réalisé par les jeunes de l'aumonerie d'Antony qui précédait la Marche et une centaine ont marché durant toute une nuit vert Longpont. Les lycéens représentaient un tiers des effectifs. La

Marche de Longpont reste un temps fait dans la vie de l'aumonerie. Elle est aussi pour <sup>Archives Historique</sup> l'occasion de se rappeler ses sources.

II

L'ENGAGEMENT DES CHRETIENS DANS LA VIE DU LYCEE

La J.E.C ( jeunesse étudiante chrétienne) débutera avec la création du lycée d'Antony. Elle sera lancée à l'initiative du Père Feillet. Celle-ci est constituée " avec des gens connus, fils de bonnes familles et donc pas très Cornec" comme la définit Bernard Giraud ancien jéciste du début des années soixante. Le contexte est encore celui d'un affrontement entre les parents catholiques et la fédération Corbec, où participer est un " engagement mal vu". Presque toutes les classes du lycée possèdent une petite équipe JEC. Les réunions d'équipes se tiennent à l'aumonerie. Environ une quinzaine de réunions de la JEC s'y déroulent chaque semaine. Bernard Feillet s'efforcera de privilégier un développement autonome de la JEC. Antony sera pendant plusieurs années le siège du secteur sud de la JEC. D'étroites relations seront tissées avec les écoles catholiques comme St Gabriel de Bagneux qui possède jusqu'en 1964-68 une équipe JEC active. Le témoignage de Bernard Giraud illustre bien la JEC à cette période.

En 1973 le C.A.C ( comité d'action chrétienne) qui est en quelque sorte l'héritier de la J.E.C se constitue au sein du lycée. Celui-ci connaîtra un grand bouillonnement d'idées et de débats dont les lignes qui suivent s'efforceront d'être l'écho. De 1973 à 1979 il sera très actif sur le lycée d'Antony.

LA JEC AU LYCEE

Madame Lebouteux n'a pas le souvenir de l'existence de mouvements lycéens avant 1968 au lycée d'Antony. Les événements de mai y seront l'occasion de longues discussions interminables et de pas mal de remises en cause. Si la JEC d'avant les événements n'est pas sensiblement de "celle que j'ai connu", mai 68 marquera un profond tournant. Les Jécistes sont alors considérés par les enseignants et par un certain nombre de parents comme des gens qui veulent refaire le monde. Cette évolution sera regardée par les enseignants au début de façon positive mais sera progressivement mal ressentie, car l'on avait l'impression "d'un égarement dans les discours politiques". Une forte contestation existe touchant l'autorité, la sélection à l'école, l'élaboration des programmes ainsi que les méthodes d'enseignement. A la demande de ses élèves Madame Lebouteux organisera une réunion sur le thème du bonheur qui réunit toute sa classe dans les locaux de l'aumonerie. Les lycéens souhaitaient avoir un débat sur cette question et l'aumonerie apparaissait à tous comme un espace de liberté où le débat était possible. En 1980 la tenue d'une telle réunion au sein du lycée ne poserait aucun problème. Dans les années soixante les structures étant contraignantes, l'aumonerie apparaissait comme un véritable espace de liberté. Les nombreux contacts existant alors entre enseignants et aumonier permettaient de nombreux échanges. De nombreux enseignants avaient des enfants en âge de fréquenter l'aumonerie, aussi dans le cadre des réunions destinées au parents les contacts se faisaient naturellement. En 1980 un fort pourcentage d'enseignants ne résident pas à Antony et la rapide évolution qui a suivi 68 aidant, la distance sociale entre l'aumonier et les enseignants a grandi, au point que de telles rencontres sont devenues un petit événement. Dans les années qui précèdent 68, la JEC est très active au lycée où elle constitue le seul mouvement de jeunesse organisé. La réforme qui suivra les événements de mai sera pour elle l'occasion d'organiser de nombreuses rencontres et conférences comme celle avec Monsieur Lebouteux portant sur le thème : "La réforme....une loi ? Un appel ?".

LA VIE QUOTIDIENNE D'UN LYCEEN JECISTE

Chaque semaine l'équipe JEC de chaque classe qui réunit au moins trois ou quatre élèves se réunit dans les locaux de l'aumônerie.

" On amenait un fait et l'on en discutait". Chacun devait venir à la réunion avec quelque chose à faire. Par exemple lorsqu'un " prof traitait un élève d'imbécile",... " ou que celui-ci donnait trop de travail" une discussion avait lieu entre les élèves pour savoir ce qu'il fallait faire. Ces discussions étaient souvent " fumeuses" et révélaient une très faible prise de conscience collective.

Le débat portait sur des questions du type : " Est-ce que je suis pur ?" la réponse était souvent " donc je dois m'amender". Les questions soulevées étaient ramenées à un problème d'intériorité.

Un temps était pris dans chaque réunion pour un partage d'évangile.

L'on s'interrogeait sur le présent, sur son actualité, " que signifie tout cela pour nous aujourd'hui ?". Durant ces échanges l'institution sociale et l'institution Eglise pouvait être critiquée.

Un autre objet de discussion étaient les thèmes proposés par le mouvement. En général les équipes les plus dynamiques ne suivaient que de loin le canevas de réflexion établi par le national.

LA FORMATION DES MILITANTS DE BASE

" La JEC était un truc assez structuré". Les sessions de formation réunissaient régulièrement plus d'une dizaine de cadres de la JEC d'Antony. La JEC attachait un soin particulier à la formation de ses militants. Les sessions étaient l'occasion d'une réflexion sur le monde scolaire et d'une analyse sur la perception de l'environnement. Il faut souligner l'existence d'une volonté fédérale qui s'est attachée à introduire l'étude du Marxisme et des phénomènes sociaux. La Jec veut " tenir les deux bouts de la chaîne". Pour vivre pleinement une foi qui veut s'incarner il semble alors difficile d'ignorer les idéologies qui soutendent l'action sociale. Outre l'initiation à l'animation de réunions, les Week-ends fédéraux sont aussi d'une haute spiritualité. " La pratique de la révision de vie n'était pas un vain mot" et permettait une remise en question mutuelle au regard de l'évangile. Chaque réunion du matin commençait par une petite méditation. Bernard Giraud parle à ce sujet d'un " style de vie un peu monastique". Les week-end de formation étaient organisés pas la fédération parisienne. Le secteur sud qui avait pour siège Antony regroupait ( Antony, Lakanal, Chatenay, Massy, La croix, bourg la Reine, St Gabriel de Bagneux). Dans les années qui précèdent 68 la Jec " ça tenait la route".

Une succession de circonstances amèneront les militants de la JEC à collaborer avec des lycéens de gauche. " Le milieu de la JEC était tellement porteur que ceux qui ne s'y retrouvaient pas le quittait". Les militants de la JEC <sup>et</sup> de ceux de groupes de gauche se retrouveront ensemble pour éditer pendant quelques mois un journal lycéen tiré sur les presses de l'administration du lycée. La rencontre de ces deux milieux n'était pas conflictuelle. La seule opposition réelle qui existait était avec l'administration du lycée. Celle-ci possédait alors un droit de lecture des articles publiés et pouvait les censurer.

Durant toute cette période la personnalité de Bernard Feillet marque profondément les jeunes qui le fréquentent. Bernard Giraud reconnaît que celui-ci a eu une influence sur son évolution bien qu'il le déclare " l'avoir toujours considéré comme un ~~SSS~~ homme de droite teinté de réformisme". En terminale Bernard Giraud adhère pour une brève période aux Jeunesses du P.S.U au contact duquel il approfondira sa réflexion politique. La Jec est avant 1968 le seul mouvement organisé et structuré sur le lycée. Aujourd'hui Bernard Giraud milite dans les rangs de Vie Nouvelle.

LES GRANDS DEBATS

flic

L'un des grands débats de la JEC sera celui de la mixité. Cela tient à l'origine sociologique des jeunes qui viennent d'un milieu où le flirt est très mal vu. Celui-ci est alors parfaitement exclu au sein d'une équipe JEC. Au sein de la classe il est considéré comme " un péché". Pendant un certain temps le mouvement engage une " grande croisade contre le flirt". Le mouvement est dans son ensemble très moraliste. Les jécistes " exercent une pression les uns sur les autres". Cette attitude est alors déjà un petit peu en décalage par rapport au milieu lycéen. Les jécistes sont plutôt organisateurs, "luttant contre l'individualisme, globalement appréciés, mais types chiants parce qu'ils se trimbalaient avec leur morale sur le dos".

Devant chaque événement de la vie lycéenne c'était la regaine du " purifie toi toi-même" qui revenait.

Les jécistes essayent d'avoir une action structurante dans leur classe. Ainsi le " copiage est assez condamné ", " le chahut pose de très graves problèmes" qui sont l'occasion d'une très sérieuse réflexion sur le " comment éviter le chahut dans la classe". Des tels discussions forment le concret des équipes JEC. Les chefs de classes étaient en majorité membres de la JEC.

La Jec connaît pourtant une évolution très rapide avant 1968. Le mouvement était prêt dans ses profondeurs du fait de la formation d'un certain type de militants. Les contacts des Jécistes avec l'aumônier son peu fréquents. Celui-ci participe à une réunion sur l'invitation explicite des membres d'une équipe.

UN MILIEU EN MUTATION

A cette période les parents d'élèves veulent être présents dans la vie de l'établissement scolaire. Leur souhait rencontre un écho favorable chez les lycéens catholiques et ceux de gauche. C'est ainsi que des cours de travaux manuels seront organisés parmi d'autres services par les parents d'élèves.

Le 25 mai 68 quelques jeunes du second cycle invitent dans une lettre adressée aux parents du groupement, ces derniers à participer à un dialogue avec eux au foyer velpeau (OEPA). Le but de cette démarche est de " nous situer plus consciemment dans les événements que nous vivons et dans leurs conséquences". Une vague de contestation déferle sur l'aumonerie. Les lycéens souhaitent être plus étroitement associés à la vie du groupement des parents comme nous avons eu l'occasion de le voir dans les compte-rendu du groupement des parents. C'est l'une des rares circonstances où l'on voit émerger un " vouloir lycéen spontané".

Un tract distribué durant le mois de mai au lycée et au bas duquel l'on peut lire la signature de certains élèves fréquentant l'aumonerie qui sont à l'origine de la réunion des parents s'insurge contre : " les positions politiques adoptées par les C.A.L" qu'ils considèrent comme n'étant plus représentatifs des lycéens. Les comité d'action lycéens seront " récupérés" dans les années qui suivent par les jeunesses communistes et deviendront l'UNCAL ( union nationale des comité d'action lycéens). Les rédacteurs du tract ~~en~~ précisent leur pensée en écrivant : " aussi nous proposons, à vous qui sentez l'urgence d'une prise de position nette sur le plan du lycée une action SANS FINS POLITISEES AUCUNES". Le tract souhaite une plus grande liberté d'expression au sein du lycée et ~~échéance~~ revendique pour les lycéens " de se constituer en corps" représenté de façon permanente auprès des enseignants et de l'administration.

La radicalisation des positions de la JEC la coupera progressive ment de sa base sociale. Dans les années qui suivent 68 la JEC entre progressivement dans une période de crise pour finalement disparaître en tant que telle dans les années ~~69-70-71~~ 70-71.



LE C.A.C

En octobre 1973 un tract annonce la " création d'un comité d'action chrétien" au lycée d'Antony. Le tract affirme vouloir montrer la " position de l'Eglise sur les problèmes d'actualité" et affirmer " l'existence d'un courant chrétien dont il faut tenir compte car il représente une plus grande masse de jeunes que l'on s'accorde à croire en général". La création du CAC est une initiative spontanée de lycéens qui s'organisent sur la base d'un groupe politique. " Dans un lycée où de nombreux groupes politiques existaient : UNCAL, Jeunesses communistes, groupe Sioniste, Comité de lutte..? il me semblait indispensable d'affirmer notre existence". La création du CAC soulève de nombreuses polémiques. Les lycéens de Gauche et d'extrême Gauche voient dans sa création une initiative de l'extrême droite au lycée. Les jeunes anarchistes dans une série d'affiches plaquardées sur les panneaux d'informations destinés aux lycéens dans le préau de l'établissement demanderont le boycottage du CAC. Les seules réactions favorables viendront de quelques lycéens situés à droite ou à l'extrême droite qui se féliciteront de cette initiative. Les réunions se dérouleront dans une salle du lycée entre 13h et 14h durant le temps libre qui suit le repas des demi-pensionnaires et la reprise des cours. Les fondateurs du CAC ont pour caractéristique de ne pas provenir du premier cycle de l'aumonerie. Leur origine géographique est autant celle des Rabats, du Grand Ensemble ou du centre ville. Les membres les plus actifs sont élèves des classes AB, B, et G. Sections peu représentées au sein de l'aumonerie. La création du comité d'action chrétienne sera aussi saluée avec étonnement par les enseignants qui ont alors le sentiment que " l'aumonerie et la JEC ça suffise bien". Le " nom pas très joli et plutôt mal choisi" renforcera encore l'impression d'une filiation avec les C.AL ( comités d'action lycéens)" et sera perçu par les enseignants comme dangereux et propre à créer de l'agitation. Certains enseignants chrétiens considèrent même cette initiative spontanée d'élèves du second cycle<sup>\*\*</sup> " comme étant de mauvais goût". Les professeurs laïcs ressentirent comme "une bizarerie" cette initiative car " l'on ne mélange pas foi et politique"<sup>\*\*</sup>. Après une période de réserve viendra un certain respect pour l'engagement et l'audace des animateurs du CAC dont les réalisations éveillent un certain intérêt. Le souci du CAC de se démarquer des milieux de droite l'amènera à collaborer étroitement avec l'UNCAL avec qui il fera durant plusieurs années liste commune pour les élections au conseil d'administration de l'établissement.

\* Témoignage d'un lycéen  
 \*\* Témoignage de Madame Lebouteux.

De telles de prises de position ne seront pas toujours bien comprises par les enseignants. Le CAC sera aussi un lieu de rencontre et d'échange. Ainsi Certains lycéens conservateurs qui s'y retrouvaient sentiront le besoin de créer une association de soutien à la majorité présidentielle dont le nom sera : Alliance des lycéens Démocrates. D'évidence si le CAC n'avait pas existé la création d'un tel groupement dont la durée sera éphémère ( 2 années) aurait été problématique. Félix Chassaing l'un des animateur de ce mouvement deviendra en 1976 lors de la transformation du CAC en association loi 1901 l'un des premiers vice président du CAC. Au niveau de l'aumonerie les relations seront dans un premier temps réservées. Le Père Cosic est un peu méfiant face à cette initiative "bizarre" Néanmoins il accepte de tirer sur la ronéo de l'aumonerie les premiers bulletins d'information du CAC. Rapidement les contacts deviennent réguliers et cordiaux. Les membres actifs du CAC participent largement à la vie du second cycle. L'aumonerie devient aussi le lieu privilégié de recrutement pour les membres du CAC. Dès l'origine le CAC se veut autonome par rapport à l'aumonerie. Le "flair pastoral" du Père Cosic saura faire de ce vouloir lycéen, non une source de conflit, mais un élément de dynamisme pour le second cycle. De ~~1973~~ 1973 à 1979 le CAC existe au lycée. Son existence correspond sans doute à une ~~suppléance~~ suppléance de la JEC qui a disparu. Chaque semaine pendant six années consécutives les membres du CAC se réunissent de 13-14h dans une salle de classe du lycée mise à sa disposition par le conseil d'administration de l'établissement. Un privilège partagé avec l'Uncal et qui fera l'objet d'une longue discussion en séance de conseil d'administration. Le départ des premiers fondateurs en 1976 verra l'association se constituer juridiquement et s'implanter sur tout Antony à partir de locaux mis à sa disposition par la paroisse St Maxime d'Antony. Parallèlement au CAC Antony un "CAC-Lycée" comme il se définit lui même continuera d'exister au lycée Descartes. Le départ de ~~l'aumonier~~ du Père Cosic en 1976 voit arriver au lycée le Père Aubry. Celui-ci se montrera très réticent à l'égard du CAC.\* La crise que connaîtra le second cycle durant cette période aura pour conséquence de "bonner un ballon d'oxygène" au CAC qui continuera d'exister. Progressivement le milieu qui fréquente le CAC évolue. Les sections C et D deviennent majoritaires. Alors que dans les années 73-76 les garçons et filles étaient en nombre sensiblement égal, ~~les filles~~ dans les années 1976-79 les filles seront largement majoritaires. Dans le milieu de l'année scolaire 1978-79 le CAC qui est à bout de souffle disparaît au regret du nouvel aumonier le Père Epaulard qui se félicitait d'une présence de chrétiens actifs au sein du lycée. Une partie des anciens membres du CAC lycée rejoindra le CAC Antony après leur BAC. Il faut souligner que dans les années 76-78 malgré un certaine tension avec le Père Aubry . Les responsables du CAC n'ont pas voulu se transformer en aumonerie parallèle ce qui fut pourtant la tentation d'un moment.

\* Le Père Aubry considère le CAC "comme un corps étranger à l'aumonerie".

De 1973 à 1976 le CAC touchera bon an mal an une soixantaine de lycéens (aumonerie comprise). De 1976 à 1979 celui-ci verra ses effectifs fondre et se réduire à une petite quinzaine de membres actifs en 1979. Dans les lignes qui suivent nous étudierons les écrits du CAC produits dans son journal tiré à l'aumonerie du lycée. Après divers événements qui l'amèneront à quitter la paroisse St Maxime d'Antony le CAC Antony s'installera en 1978 dans les locaux de la Bourse du Travail mis à sa disposition par la municipalité d'union de la Gauche. Si le CAC évolue vers une pratique sociale et politique au sens large du terme, il garde de fortes attaches avec l'aumonerie du lycée, surtout depuis 1978. Diverses activités comme Longpont, débat sur les Chrétiens et les Droits de l'homme.... seront organisées en commun.

Le Père Cosic se déclare fortement édifié par le CAC qui marqua ses dernières années d'aumonier de lycée. L'apparition du CAC n'est pas dénuée d'ambiguités qui ne seront pas toutes dissipées. Néanmoins sa naissance coïncide avec une certaine reprise du second cycle à une période où l'après 68 avait balayé pas mal de choses. Son existence durant six années <sup>meilleure</sup> qu'il correspondait à un <sup>réel</sup> besoin dans un milieu où il a pu se développer.

De 1973 à 1980 le CAC a joué un rôle non négligeable dans l'évolution de l'aumonerie.

" UN BAROU D'HONNEUR "

Dans la première quinzaine du mois de février 1979, un tract intitulé : " Le CAC cautionne le fascisme au lycée" sera distribué par les membres du cercle Marc Lanvin des Jeunesses communistes aux élèves du second cycle. Ce tract rédigé en termes véhéments réagit contre la tenue <sup>d'une réunion</sup> organisée par le CAC dans une salle du lycée, sur la montée d'un courant d'extrême droite.

" Le fascisme et le nazisme au lycée, tel est le titre de l'affiche du CAC. Il est intolérable que les classes du lycée soient utilisées pour les réunions de ce genre. Cette recrudescence du fascisme doit être stoppée. Nous ne pouvons oublier les 2 000 Juifs parisiens déportés le 16 et 17 juillet 1942. On ne peut oublier les camps d'extermination des millions de Juifs et de Tziganes froidement assassinés après avoir été exploité au travail. Des millions de Juifs et de Tziganes entassés dans des chambres à gaz, brûlés dans des fours crématoires géants ou dans des fosses communes ; là ils étaient jetés par milliers leur corps torturé... Près de 100 000 Français livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy. Tels furent les camps du IIIème Reich dans leur terrible réalité. Rappelez vous de Pierre Maître à Reims ouvrier assassiné par des militants d'extrême droite pendant qu'il tenait le piquet de grève dans l'usine occupée. Est-ce que le CAC a dénoncé la tenue des meetings de l'Eurodroite à Paris. Le CAC essaie de comprendre Vidéla auteur de milliers d'assassinats en Argentine et oublie le jeune chômeur qui se suicide dans sa cité de béton. Il ne s'agit vraiment pas de cautionner le fascisme, le nazisme, le racisme, en procédant à une étude, mais il s'agit de le dénoncer et de le combattre... C'est pourquoi nous vous appelons à participer massivement à l'ASSEMBLEE GENERALE DEBAT qui aura lieu le mardi 20 février en salle 107 à 13 heures. HOLOCAUSTE PLUS JAMAIS CA !". L'assemblée générale débat se déroulera dans la salle mise à la disposition du CAC pour ses réunions et réunira environ 80 lycéens. Un chiffre qui constitue en lui même un petit événement dans un lycée fortement atteint par la dépolitisation. Pour bien saisir la nature de cette réaction, il faut savoir que de 1978 à 1979 deux groupes existaient réellement sur le lycée : le Jeunesses communistes et le CAC. Aussi le conflit était un élément d'affirmation de soi pour de jeunes militants fortement minoritaires et remis en cause dans leur identité. Avec certaines maladresses, les jeunes lycéens du CAC ont entrepris à leur façon une lutte contre l'extrême droite dont certains de leur camarades se réclamaient. Ceux-ci ont voulu avoir une réunion avec eux pour comprendre leur point de vue.

Une attitude idéaliste, " très catho" qui mal interprétée donnera naissance à un dialogue de sourds ( mais pouvait il en être autrement dans la mesure où les deux seuls groupes constitués sur le lycée chassaient en quelque sorte sur le même terrain) que la projection du film Holocauste et le climat passionnel qu'il créera chez les lycéens permettra difficilement d'améliorer.

Rapidement le CAC Antony se solidarisera avec le CAC lycée et dans une lettre adressée à Monsieur Choukroune secrétaire de la section d'Antony du Parti Communiste Français s'exprimera dans les termes suivants : " Monsieur le secrétaire. ...Le CAC lycée organise chaque lundi de 13h à 14h dans le lycée une réunion où divers sujets sont abordés. Conscients de la montée d'un courant raciste et d'extrême droite en milieu lycéen, le CAC lycée souhaitait réfléchir sur les causes de cette situation. Pour les lycéens du CAC il ne s'agissait pas simplement de condamner mais de comprendre les causes profondes de ce phénomène inquiétant à bien des égards. Il faut croire que certains ont dû mal comprendre le sens de cette démarche qui nous valut le tract infâmant que vous trouverez joint. Le conseil d'administration de notre association réuni en séance extraordinaire Dimanche 18 Février tient à s'élever solennellement contre de telles pratiques qui déshonnerent leurs auteurs. Avant d'écrire et de publier de tels propos indignes de militants responsables il serait bon que ceux-ci prennent le soin de s'informer. Cette situation nous est d'autant plus pénible qu'à plusieurs reprises nous nous sommes associés aux côtés d'organisations démocratiques dans la lutte pour le respect des droits de l'homme. Nous espérons que les propos contenus dans ce tract ont dépassé la pensée de leurs auteurs. Nous vous serions reconnaissants de faire le nécessaire afin qu'un démenti formel soit rapidement diffusé par les mêmes moyens. S'il en allait différemment nous serions extrêmement peinés ( expression soulignée dans le texte) de devoir informer nos concitoyens sur ces agissements... Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire l'expression de nos meilleurs sentiments." Signé pour le bureau, le secrétaire général, Yves Desbordes.

La recrudescence de l'extrême droite qu'évoque cette lettre touchait en fait trois ou quatre lycéens qui se déclaraient ouvertement d'extrême droite. Durant la même période un certain nombre de graffitis racistes faisaient leur apparition sur les murs du lycée. L'expression "extrêmement peinés" doit se comprendre \* des élections cantonales d'Antony Sud qui se déroulaient à cette époque.

Parallèlement à l'expédition de ce courrier ( en lettre recommandée), le CAC lycée affiche sur les panneaux d'information du lycée le texte suivant : " A PROPOS DU TRACT DISTRIBUE SAMEDI MATIN PAR LES COMMUNISTES... Dans ce tract, le J.C accusait le CAC de protéger les fascistes et les nazis en leur offrant la

possibilité de s'exprimer autrement que par des graffitis révoltants. D'après les communistes, il faut combattre le fascisme. Entièrement d'accord, mais ce combat n'est il pas vain si l'on ignore les gènes de l'idéologie à supprimer. Selon la J.C il suffirait de lutter contre les formes d'expression du fascisme, selon le CAC il faut détruire les racines du mal (passage souligné dans le texte). Or les racismes nous ne les connaissons qu'en écoutant les fascistes témoigner du cheminement de leur pensée. Tel est le but du CAC : Comprendre pour lutter plus efficacement ( passage souligné dans le texte). D'autre part la J.C lance contre le CAC des accusations frisant la calomnie. Le CAC a condamné clairement et à plusieurs reprises le régime argentin et le capitalisme en général. Non, le CAC n'a pas oublié ces morts, toutes ces jeunes vies brisées, ces enfants juifs qui ne sont pas revenus de ce terrible voyage au bout de la nuit... Mais nous dénonçons aussi les dictatures de gauche. Terminons par le meilleur : selon des sources sûres, les affiches du CAC ont été brûlées par des membres de la J.C !

Détruire un mode d'expression spontanée, n'était-ce pas l'un des moyens employés par le fascisme pour anéantir le sens critique de l'individu ?..."

Le débat entre les jeunesses communistes et les membres du CAC ( une majorité de filles) sera animé au point que le proviseur envisagera d'interdire la tenue du débat sur le fascisme au lycée qui aura pourtant lieu après une entrevue entre les responsables du CAC et le chef de l'établissement qui craignait que celui-ci provoque des troubles dans le lycée. Malgré la vivacité des réactions, le débat ne touche qu'une faible proportion de lycéens qui se sentent concernés.

Le tract des jeunesses communistes ne sera jamais démenti par ses auteurs. Dans un courrier en date du 23 février 1979, de Monsieur Choukroun secrétaire de la section du P.C.F à Monsieur Desbordes Yves, secrétaire général du C.A.C, Bourse du Travail, 24 avenue Jeanne d'Arc Antony la section du PCF d'Antony prend la position suivante : " Monsieur le secrétaire général, j'ai bien reçu votre lettre du 19 février et vous remercie de m'avoir tenu informé de votre position à propos des débats menés au lycée sur le fascisme. Je crois que vous avez, involontairement, confondu le Mouvement de la Jeunesse Communiste ( organisation autonome de jeunes communistes) et le Parti Communiste Français...Croyez bien qu'en tant qu'antifasciste convaincu, j'apprécie hautement la condamnation vigoureuse de la "peste brune" par l'ensemble des lycéens d'Antony ( quelles que soient leurs convictions politiques ou philosophiques). Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de mes meilleurs sentiments". Signé le secrétaire de section.

Le courrier du secrétaire de la section du PCF qui ressemble fort à un désaveux

implicite de la jeunesse communiste du lycée, aura pour conséquence d'apaiser la polémique engagée au lycée. Une discussion s'ouvrira alors avec les responsables des jeunesses communistes du lycée qui refuseront de publier un démenti écrit. Cette dernière polémique montre bien l'existence du CAC lycée dynamique durant l'année 1978-79. La composition de celui ayant beaucoup évolué, celui-ci est composé d'une très large majorité de filles. A la fin de l'année scolaire 1978-79 le CAC disparaîtra définitivement du lycée, ses anciens membres viendront renforcer l'équipe du CAC Antony. L'affaire du "tract des jeunesses communistes" aura été en quelque sorte ~~le baromètre~~ d'honneur du CAC au lycée avant sa disparition.

QUELQUES ECRITS LYCEENS ( 1973-80)

Les différents écrits lycéens publiés de 1973 à 1976 dans Crois au Christ journal du C.A.C, puis à partir de 1976 dans TEMOINS que continue d'animer le C.A.C constituent l'essentiel de nos sources écrites. Les carnets de bord des camps d'aumonerie à partir de 1978 ont aussi servi de support à notre réflexion, ainsi que les circulaires répertoriées par le Père Cosic.

Les lignes qui suivent sont très révélatrices de toute une période marquée par l'après 68 où il semble difficile pour les élèves du second cycle de bien se situer comme lycéens et comme chrétiens dans la vie du lycée. Crois au Christ, puis TEMOINS ont une production régulière de 3 à 4 numéros par an qui permettent de reconstituer l'évolution et les débats parfois animés qui ont eu lieu. Crois Au Christ sera constitué de plusieurs feuilles ronéotypées tirées par l'aumônier du lycée.

Le CAC se veut " lieu de témoignage de la foi en Jésus Christ", mouvement oecuménique " voulant dépasser le stade des querelles historiques et théologiques avec les différentes Eglises ou institutions religieuses, il se prétend tout simplement chrétien, ayant pour principale référence la Bible". Celui-ci met également l'accent sur l'engagement : " Etre chrétien au XXème siècle c'est se sentir concerné et engagé dans la communauté de nos frères humains. C'est participer à la vie des Eglises dont nous sommes membres". L'engagement au sein des Eglises dont les membres du CAC se réclament est une idée qui revient souvent. Elle est indéniablement la marque du Père Cosic qui met particulièrement l'accent durant cette période sur l'esprit d'Eglise. Une telle orientation ne va pas sans conflit et rapidement un groupe de jeunes protestants reprochent au CAC de " voir le christianisme à travers l'Eglise Romaine". A la suite de cette position un petit texte rappelle que " le CAC veut rassembler tous les chrétiens du lycée". Mais le débat n'en reste pas au stade du débat catholiques, protestants. Un texte rédigé par Félix Chassaing, (l'un des lycéens qui fondera l'Alliance des Lycéens Démocrates ( A.L.D)) contre le Marxisme lui attirera cette réponse : " Comment condamner ou rejeter des individus s'ils croient sincèrement oeuvrer pour un monde plus juste?". Un autre lecteur dans un court article dans le no2 de Crois en Christ s'exclame : " Je connais le CAC ! C'est un mouvement politico-religieux de droite, mais pas d'extrême droite. Son action est positive.... je pense que le CAC devrait demander l'aide de l'aumonerie du lycée ".



Le CAC est également tiraillé par l'engagement de quelques uns de ses <sup>membres</sup> x qui décident de collaborer avec les jeunes communistes au sein de l'UNCAL. Un texte contre le pusch Chilien signé par le JOC, Témoignage Chrétien, Vie Nouvelle... sera également publié dans le No2.

Dans le No3 le débat rebondit sur le Marxisme qui reste un sujet brûlant. Certains ne le considèrent pas comme inconciliable avec la foi chrétienne, d'autres le condamnent résolument : "... nous Gaullistes, Giscardiens ou centristes nous concilions christianisme et politique.... la lutte des classes n'est pas conciliable avec la foi chrétienne". Un texte répond à cette prise de position dans les termes suivants : " la collaboration de classe n'est à mon avis qu'une vaine illusion. Est-ce par le dialogue, la discussion que les ouvriers ont obtenu le droit de grève, est-ce par la simple négociation que les travailleurs ont obtenu satisfaction pour leurs légitimes revendications, ou bien par la lutte... à tort ou à raison, je fais confiance au programme commun de la Gauche Unie".

Un bilan sévère de l'année scolaire 73-74 est dressé dans le numéro 4. Il est reproché au CAC " d'être plus un comité de réflexion qu'un comité d'action". Pour remédier à cette situation certains proposent une action concrète en faveur des travailleurs immigrés ou une participation aux journées nationales des aveugles et paralysés de France. Divers débats seront également organisés avec " diverses autres organisations lycéennes sur les conditions de vie dans les prisons". Le CAC reconnaît également avoir " eu ses dissidents et ses contestataires". Il est de nouveau précisé : " le CAC n'est pas un mouvement politique, c'est un mouvement chrétien regroupant une soixantaine de lycéens en vue d'une réflexion commune".

Dans un autre domaine, une critique des lectures fondamentalistes de la Bible est également faite. Un article précise que les sacrements ne sont pas " des rites magiques". Parallèlement au débat politique toute une discussion conflictuelle s'engage avec tous ceux qui souhaitent prendre leurs distances avec l'Eglise Institution et ceux qui souhaitent délibérément faire du CAC un relai de cette dernière. Le débat ne sera jamais tranché sur le fond. La difficile confrontation avec le petit groupe protestant animé par une fille de pasteur est due en partie à l'existence chez ces derniers d'une sensibilité charismatiques dont la diffusion n'était qu'à ses début en France à cette période.

Le No6 de Crois au Christ dont le prix est passé de 20 centimes à 1,5F dans l'intervalle de plusieurs numéros, donne une photographie des jeunes qui constituent le CAC.

101

Sur 60 membres revendiqués 55 se déclarent Catholiques dont une vingtaine de pratiquants réguliers, 3 Protestants et deux athées. Il est précisé : " les quelques athées qui participaient à la vie de notre mouvement y étaient afin de réfléchir sur le sens de leur vie à partir d'une philosophie appelée christianisme. Ce n'était pas notre idée mais nous laissons chacun libre de ses choix ou options". Le CAC apparaît essentiellement comme un lieu d'échange ou beaucoup d'idées bouillonnent. Son recrutement se fait d'autant plus facilement qu'il refuse toute forme de structure organisée ce qui correspond bien à la sensibilité lycéenne : " ... le CAC s'est doté de structures démocratiques, pour se faire, il ne dispose d'aucun président ou " grand chef" en titre... pour devenir membre du CAC il n'existe ni carte, ni cotisation, ni formalités spéciales à remplir...". Le discours évoluera très nettement à partir des années 76-77. En 1980 le CAC est probablement le mouvement de jeunesse Antonien le plus fortement structuré et implanté dans le milieu des 18-25 ans. Durant les réunions au lycée chaque animateur du CAC est chargé à tour de rôle de choisir un texte d'évangile sur lequel une discussion s'engage. Le CAC sera aussi durant cette période à l'initiative d'un groupe de prière qui se réunira régulièrement dans la chapelle de l'aumônerie du lycée.

A la demande des jeunes communistes et de l'UNCAL le CAC sera signataire d'un tract condamnant le coup d'Etat chilien. Une décision qui ouvrira une violente polémique au sein du groupe. Une tribune écrite sera ouverte à Fabrice Tanty et à Christine Beurrier du bureau du cercle Marc Lanvin du MJCF sous le titre : " Le socialisme, une perspective pour de nombreux jeunes". Quelques membres du CAC constitueront durant les élections présidentielles un comité de soutien des jeunes chrétiens à la candidature de François Mitterrand. Felix Chassaing au nom de l'A.L.D prendra le contrepied de ces prises de position dans un texte condamnant de nouveau le " Marxisme au nom de la Foi".

Durant toute cette période le CAC rassemble un certain nombre de lycéens en rupture d'Eglise. Une lycéenne de seconde s'exprime ainsi : " ... le CAC c'est une ambiance sympa. Je crois en Dieu mais je refuse la forme de notre Eglise Catholique...j'ai trouvé avec grande joie des gens qui partageaient mon avis". " J'espère prendre la relève l'année prochaine pour que le CAC survive et puisse être aussi actif que l'UNCAL".

Dans le N°9 sous titré : " un journal au coeur de la révolution d'Amour" l'on peut lire durant l'année 1974-75 ces lignes qui sont significatives d'une certaine remise en cause des idéologies : "... au Chili par exemple il n'y a jamais eu de coup d'Etat Nazi non, seulement quelques braves militaires légèrement aidés par les démocrates Américains... En URSS il n'y a pas de camps de concentration. Les Russes pensent simplement que c'est une grave maladie de n'être pas comme eux, de remettre en cause d'une manière ou d'une autre le système voulu par le peuple bienheureux. Un opposant = un fou... Les chinois avec leur glorieux président Mao ont appris à lire ( surtout le petit livre rouge) et ils savent maintenant qu'il y a de bonnes et mauvaises guerres, qu'il y a de bons et mauvais intellectuels, qu'il faut déchirer les livres de tous ceux qui écrivent contre l'intérêt du peuple... La France est un beau pays pacifique qui vend paisiblement ses armes à tous les pays qui veulent bien s'en servir pour exterminer leurs voisins.... La France à un hymne national qui respire l'amour du prochain et la volonté de paix ! La France est bien fière de..."

Dans son bilan de l'année 74-75 le CAC s'interroge sur " les options de certains de ses membres qui ne vont pas sans soulever les passions". Deux clans s'opposent : Ceux qui considèrent que le CAC est trop politisé et ceux qui désirent qu'il s'engage plus clairement au sein des mouvements lycéens. Ainsi durant cette année scolaire le CAC<sup>U</sup> participera t'il en plus des actions Chili à l'animation des grèves contre la réforme Haby, à un comité écologique.. ce qui ne sera pas sans lui causer quelques tensions internes.

Dés 1973 des membres du CAC siègent au conseil d'administration du lycée aux côtés des membres de l'UNCAL. Dans les milieux de lycéens de gauche et d'extrême gauche deux clans s'affrontent : ceux qui souhaitent participer aux " structures de dialogue revendiquées dans les années qui ont précédé 68 et ceux qui sur la base des C.AL ou comités de lutte souhaitent leur boycottage". Dans ce débat les membres du CAC se situeront comme partisans d'une participation aux élections de délégués et du conseil d'administration. Ils se retrouveront donc naturellement à collaborer avec les J.C et l'UNCAL qui défendent une position identique. Les membres du CAC " investiront" aussi le conseil d'administration de la coopérative scolaire.

En 1976-77 la composition des membres lycéens composant le conseil d'administration est la suivante :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
3 UNCAL-CAC	3 UNCAL-CAC
1 UNCAL-J.C	1 UNCAL
1 indépendant PSU	1 indépendant

Le président du conseil des délégués ainsi que les membres du conseil d'administration de la coopérative sont majoritairement membres de l'UNCAL et du CAC.

Cette percée des membres du CAC est facilitée par le refus des comités de lutte de participer aux élections. En quelque sorte l'UNCAL et le CAC se partagent le gâteau

La diffusion de Crois Au Christ a dû être variable de 1973 à 1976. Le n°12 cite les chiffres suivants : N°8 80 vendus  
N°9 90 vendus  
N°10 100 vendus  
N°11 128 vendus.

Ces chiffres ne peuvent être tenus pour certains mais fournissent une indication sur l'audience du CAC parmi les lycéens. L'on peut ainsi estimer sur la base d'un journal lu par 2,5 lycéens qu'environ 10% des ~~24000-24500~~ 1200 élèves du second cycle étaient régulièrement touchés. *(audience nettement supérieure à celle de l'aumonerie dont la sphère d'influence ne dépassait pas 10% de l'effectif total.)*

A partir de 1976, le départ des membres fondateurs ainsi qu'un changement ~~de société~~ <sup>transformation</sup> d'aumonier amènera un ~~changement~~ <sup>transformation</sup> de style. Crois au Christ devient TEMOINS et sera édité par le CAC-Antony, mais des réunions sont maintenues au sein du lycée par les continuateurs qui prennent la relève de leurs aînés. La communauté chrétienne du lycée (CECEL comme elle se nomme) se veut " un groupe autonome du CAC au lycée". Le CECEL prépare un montage audio-visuel sur le personnel de service du lycée " ces gens qui travaillent pour nous". Les membres du CECEL prendront également une part active dans l'occupation d'une salle qui sera transformée en foyer par les lycéens. Dans le premier numéro de TEMOINS quelques lignes précisent les relations avec l'aumonerie : " Les activités du CAC/CECEL sur le lycée d'Antony sont complémentaires des activités de l'aumonerie du lycée.... contrairement à certains bruits l'aumonerie continue, vous pourrez prendre contact avec le nouvel aumonier...". Le CAC évite alors la tentation de se transformer en aumonerie parallèle. La Marche de Longpont 77 sera un élément indispensable de contacts entre le CAC Antony, le CECEL et les jeunes de l'Aumonerie. Si de 1973 à 1976 les jeunes animateurs du CAC appartenaient à l'aumonerie, les jeunes touchés par le CAC n'entretenaient en majorité que des relations épisodiques avec celle-ci. A partir des années 1976-77 la situation évolue. Le CAC touche essentiellement des jeunes de l'aumonerie et semble jouer un rôle de suppléance. Aussi n'est il pas étonnant de constater que l'arrivée du Père Epaulard qui redonnera vie au second cycle correspond avec la disparition du CAC sur le lycée. Cette évolution est très sensible et les animateurs de la communauté du lycée écrivaient en 1977 : " Le CAC est né au lycée d'Antony. Il y vit toujours. Mais les gens qui y sont ont changé. Actuellement le noyau est formé de gens à peu près de même milieu, ayant reçu une éducation chrétienne....". Un constat.

Avec la disparition fin 1979 du CAC au lycée d'Antony, c'est toute une forme de présence chrétienne au niveau du lycée qui disparaît.

L'aumonerie retrouve son privilège qui est de réunir en son sein les jeunes catholiques du second ~~cycle~~ cycle. Les lycéens chrétiens ne ressentent plus la nécessité d'une action organisée en direction du lycée. Leur sensibilité est autre et ils semblent privilégier " le témoignage de chacun plutôt qu'une action d'ensemble". L'accent est mis sur l'effort individuel car chacun "a à témoigner du christ dans sa classe". L'on envisage aisément de " participer à la fête du lycée", de " former une chorale pour animer les messes dans les différentes paroisses d'Antony"...ou de continuer le groupe actualité et foi.

Pourtant certains souhaiteraient " mettre leur foi en pratique et faire une action solide avec toute l'aumonerie". L'aumônier, le Père Epaulard constate que cette demande <sup>précise</sup> d'élèves qui ont pour caractéristique de ne pas appartenir à la voie royale que continuent de constituer les sections C. Ces derniers semblent plus ouverts aux préoccupations sociales.

Les lycéens des années 80-81 se montrent pourtant très critiques vis à vis de la société de consommation comme l'illustre ce texte écrit durant un camp d'aumonerie : " Quelle belle matinée, ce dimanche, oulala !!! L'argent de poche était marqué sur la liste des choses à emporter, il fallait bien dépenser ses sous. On s'est aperçu que la société de consommation n'était pas si mal en point aux yeux desdits chrétiens. Ainsi notre bande de 30 colons de magasin en magasin, se déplaçait en touriste, jouissant de ce sentiment de dépenser, d'avoir...il fallait voir les regards souriants devant les vitrines de St Gervais. " La société de consommation ne rend pas heureux" a dit la star Jean Paul II devant la foule en délire. Elle ne rend pas les hommes heureux ? On peut s'apercevoir qu'elle est indispensable ! Nos 30 touristes Antoniens ont pu retrouver la chaude atmosphère du Boul Mich et Cie."

Autre signe des temps, le Père Epaulard dans un souci d'avoir un contact direct avec les lycéens à demandé d'avoir accès au lycée pour assurer une présence parmi les lycéens du second cycle. *à l'administration au cas où sa disposition " la salle de classe attribué au CAC" et qui est restée inoccupée depuis 1979*

LES DISCOURS EN MATIERE D'ETHIQUE

En 1960 le lycée d'Antony était parmi les premiers établissements mixtes de la région parisienne. Madame Beck se souvient du scandale provoqué alors par l'arrivée de deux élèves de terminale qui se donnaient la main. Une anecdote aussi révélatrice est le comportement de... qui n'osait pas marcher en public avec une fille qui n'était pas sa soeur. L'aumônier durant ses cours enseignait qu'il ne faut jamais " s'avouer qu'on s'aime avant d'être en âge de se marier", ce qui la fait parler " d'interdits terribles". Lorsque Tatos parlait de défloraison d'une fille...les garçons étaient choqués et les filles sidérées. Ses propos étaient habilement amenés sur le ton de la confiance. " Tatos nous a fait notre éducation sexuelle" reconnaît Madame Beck. Les cours du Tatos jouaient un rôle détonnant dans le cadre d'un lycée des annéessoixante où la grande tourmante de 68 n'avait pas <sup>encore</sup> soufflé. La politisation et l'engagement politique étant quasiment nulle, seule la JEC quadrillait avec efficacité le milieu lycéen. A une époque où très peu de lycéens lisaient le journal, la simple lecture du ~~journal~~ Monde prenait valeur de symbole et permettait " à une infime minorité d'entretenir une petite culture politique dans un lycée où prévalait la stérilité sociale". La JEC qui réunissait dans chaque classe une équipe était le lieu des " débats fumeux" où les consciences se scandalisaient de sujets comme le copiage, le chahut, le flirt...". Une forte pression existait au sein des équipes JEC pour dissuader le flirt entre membres du mouvement. L'examen de conscience de Noël 67 inséré dans l'invitation à la messe de rentrée du 18 Octobre s'exprimait dans les termes suivants :

" Le chrétien de Noël a le respect de l'homme, de sa chair et de son esprit dans lesquels " le verbe s'est fait chair"... il respecte son corps par une chasteté et une pureté qui reflètent son caractère divin.... il fait de sa vie de famille un reflet de la vie chrétienne idéale ouverte sur l'Eglise et sur le monde.... il s'interroge sur le particularisme de son milieu ou de sa classe sociale....sur le racisme qui nous pénètre d'abord par ignorance et se transforme en violence aux moindres incidents". Au fil des années s'il est parfois rappelé que " le corps est le temple du saint Esprit", le mot chasteté sera rarement évoqué. Il semble qu'à partir des années 68-69 le milieu lycéen soit devenu allergique à ce type de discours. Dans Crois au Christ de 1973 à 1976 plusieurs textes rédigés par des lycéens fréquentant l'aumônerie et le CAC condamneront

l'avortement qui " quelque soit la cause pour laquelle il est pratiqué est l'aboutissement d'un échec". Un texte intitulé christianisme et sexualité rédigé par un certain christophe rappelle en termes véhéments " la doctrine de l'Eglise". De telles prises de position sont fortement contestées par le milieu lycéen et font aussi l'objet de débats animés au sein du CAC où cette position est minoritaire. Dans le N°12 de Crois Au Christ, le document " émanant de la congrégation pour la doctrine de la Foi" sur l'éthique sexuelle sera largement commenté. ~~Néanmoins~~ Ses partisans prennent le soin d'établir une distinction entre ce qui est du domaine doctrinal ( fixation de normes à atteindre) et du domaine pastoral. Certains vont même jusqu'à critiquer la forme jugée irrecevable par les lycéens ( un document juridico-administratif) et le fondement de son argumentation. Beaucoup refusent alors aux évêques le droit de " légiférer sur leur sexualité". Une nouvelle sensibilité se développe à partir des années 1978-79. L'accent est mis sur la liberté et sur l'Amour. Ainsi le texte suivant est il évocateur : " c'est le christ, c'est l'Amour l'essentiel et non pas les dogmes de l'Eglise. Je crois que sur ce point les intégristes font quelques erreurs".

Les éducateurs religieux hésitent à prendre une position ferme face à cette rapide évolution des moeurs par laquelle ils se sentent "un peu dépassés." Ceux-ci éprouvent parfois une certaine gêne à se situer devant les événements. Il est vrai que certaines questions qui leur sont posées font également partie des remises en cause qu'ils connaissent. Dans le carnet de bord du camp de septembre 1980, une lycéenne exprime librement son sentiment dans ce domaine : " L'heure de communauté m'aidera à lutter contre mes complexes et certains sentiments de culpabilité inculqués par mon éducation et une certaine conception de la religion. Je suis heureuse de savoir que suivre Dieu ne signifie pas se mépriser soi-même et oublier ses désirs, ses besoins, ses aspirations, que " la gloire de Dieu, c'est l'homme vivant" c'est à dire l'homme heureux et épanoui. Je suis aussi heureuse de voir que l'Eglise considère l'acte sexuel comme une expression de l'Amour et une façon de s'épanouir dans l'Amour. On peut donc " faire l'Amour" ( je n'aime pas ce mot de faire, mais enfin) vivre l'Amour tant qu'on veut, pourvu qu'on soit sûr d'aimer vraiment, pourvu qu'on soit sincère avec l'autre et que l'autre soi sincère avec soi. Je suis heureuse de savoir aussi que l'acte sexuel peut être vrai à tout âge et que ce n'est pas une honte mais une chose formidable, belle et digne de gloire".

Adempter Hommes

Ces lignes résonnent comme un nouveau credo en matière ~~de~~ d'éthique pour les lycéens chrétiens. Elles attestent l'existence d'une nouvelle sensibilité qui s'exprime sur une question qui reste~~nt~~ encore un peu tabou dans les milieux chrétiens. Ce texte qui figure parmi une vingtaine de pages ronéotypées sera remis aux familles lors d'une réunion avec les parents où seront projetées des diapos sur le camp de l'aumonie. Ce texte n'a d'ailleurs soulevé aucune polémique ni scandale.



## CONCLUSION

En mai 68, rien ou peu de choses. L'aumonerie du lycée d'Antony traverse " les événements " sans aucune véritable remise en cause de son mode de fonctionnement. Le " Allez d'abord contester vos profs " lancé par le Père Cosic à des lycéens qui voulaient transformer l'aumonerie est révélateur de cette difficulté que rencontrent alors beaucoup d'enseignants et de parents pour se situer. Les choses vont pourtant évoluer très rapidement. En 1969-70 les " cours d'instruction religieuse " sont maintenus mais leur contenu s'est déjà transformé et en 1971 ils deviendront des " rencontres amicales " qui se dérouleront dans les locaux du 49 avenue du 11 novembre. Des impossibilités pratiques ( multiplication des options dans le second cycle ) ainsi qu'une évolution des mentalités feront que les cours du premier et du second cycle se dérouleront de plus en plus fréquemment à l'aumonerie.

L'aumonerie accuse le choc de l'après 68 et il faut selon l'expression du Père Cosic " sauver les meubles ". Le nombre de jeunes qui fréquentent l'aumonerie baisse très fortement. Les adhérents du groupement des parents catholiques du lycée voient leurs effectifs fondre tandis que la J.E.C disparaît totalement. Les rencontres de la paroisse universitaire s'espacent et les rencontres régionales d'aumoniers se font plus rares.. En quelques années, l'aumonerie qui était pour le Père Feillet " une présence associée " à la vie du lycée se retrouve dans une situation tout à fait marginale. Une majorité des nouveaux élèves du second cycle qui arrivent des C.E.S ou des C.E.G du secteur ignorent jusqu'à son existence. Des quatre permanents ( trois prêtres et une secrétaire ) qui constituaient son encadrement au milieu des années soixante, l'aumonerie se trouvera pourvue d'un prêtre à mi temps de 1976 à 1978. Des faits qui sont significatifs de toute une évolution.

La crise que traverse l'aumonerie du lycée est d'une double nature : externe et interne.

- La remise en cause de l'école et des valeurs dont elle est porteuse, ne sera pas sans conséquences directes sur le contenu de la catéchèse dispensée au lycée.

La mise en question des valeurs traditionnelles s'accompagnera d'une baisse de la pratique religieuse chez les plus jeunes. La transformation du recrutement social du lycée privera l'aumonerie d'une partie de sa "clientèle naturelle" et sera à l'origine de certaines tensions relatives au montant de la participation aux frais demandée par le groupement des parents pour contribuer au bon fonctionnement de l'aumonerie.

- L'aumonerie du lycée connaît dans les années qui suivent 1968 une crise d'identité qui l'amène à s'interroger sur le pourquoi et le comment de sa présence parmi les jeunes lycéens. "Quoi et de quelle façon annoncer ?" se demanderont les aumoniers durant leurs rencontres régionales.

Conçue comme étant au service d'un certain milieu social, l'aumonerie continue de fonctionner pour ce milieu. La majorité des "réguliers" du second cycle sont en C. Les filles représentent environ 60% des effectifs. La crise provient pour une certaine part de la difficulté que rencontre l'aumonerie à se mettre au service des nouvelles couches sociales qui ont acquis <sup>droit</sup> de cité au lycée. L'apparition du CAC en 1973 peut être reliée à ce phénomène. Ses créateurs issus pour la plupart des C.E.S et C.E.G d'Antony sont en majorité des garçons dont les parents sont des employés ou des cadres moyens. Ces derniers rencontreront quelques difficultés d'intégration avec les anciens de l'aumonerie qui la fréquentent depuis la sixième. Les membres du CAC seront d'autant plus sensibles à la marginalisation de l'aumonerie par rapport à la vie du lycée qu'ils sont dans des sections A, B et G où les chrétiens sont fortement minoritaires. En 1980, une équipe d'élèves de seconde où les C étaient majoritaires réalise une enquête sur la foi des lycéens. De cette étude il ressortait que 30 à 40% des lycéens étaient catholiques pratiquants. Ces chiffres sont très largement surévalués car une rapide estimation faite par l'aumonier et certains enseignants permet d'envisager un chiffre de 10%. Même en admettant une légère reprise de la pratique religieuse des jeunes lycéens les résultats obtenus sont le signe d'un décalage certain avec le réel. Les élèves des classes de seconde C avaient tout naturellement interrogé leurs camarades sans prendre en compte les élèves des autres sections. Pour sa part le Père Epaulard constatait que la seule équipe de lycéens appelée : Voir Juger Agir et qui se proposait de faire le lien avec la vie au lycée ne comprenait aucun élève de C.

Il faut donc bien se rendre à l'évidence et parler de la " colonisation " par un certain milieu social de l'aumonerie. Malgré le faible nombre de jeunes qui la fréquentent, celle-ci continue d'assurer une présence constante dans un monde scolaire éclaté. La crise du militantisme politique en fait le seul lieu où des lycéens se retrouvent régulièrement en dehors des cours ou des activités sportives. Depuis 1978, comme au plan national une légère remontée du taux de fréquentation s'est amorcée surtout dans le second cycle, comme si la Bof génération analysée par Jacques Julliard dans son enquête du Nouvel Observateur se redécouvrait soudain avide de nouvelles valeurs et d'absolu.

Les animateurs laïcs qui massivement investissent l'aumonerie à partir de 1970 et surtout de 1976, arrivent avec leurs questions et une certaine insatisfaction paroissiale. Le groupement des parents catholiques se veut plus pastoral, plus responsable des choix qui orientent l'aumonerie. De lieu globalisant se suffisant à lui même, l'aumonerie est devenue un lieu ouvert aux autres communautés paroissiales. Celle-ci est en train de répondre au vœux du Père Jonvelle qui souhaitait la voir devenir un endroit qui favorise " la prise de conscience du Doyenné ".

L'actuel aumonier du lycée, le Père Epaulard est également aumonier de l'action catholique ouvrière ( A.C.O ), des Scouts de France, de l'action catholique générale féminine ( A.C.G.F ). Il entretient en outre d'étroites relations avec le C.A.C. Ainsi le 49 avenue du 11 novembre devient progressivement un point de confrontation des pratiques et des idées.

Le 5 avril 1981 se déroulait à Antony une rencontre des mouvements et groupes chrétiens qui réunissait 28 associations participantes. Deux associations ont joué un rôle décisif dans la mise en place et l'organisation de cette manifestation : L'aumonerie du lycée où les réunions préparatoires se sont déroulées et le CAC.

Après une difficile période de transition, l'aumonerie du lycée d'Antony semble retrouver un second souffle. De nombreuses questions continuent pourtant de subsister sur sa capacité d'assumer véritablement les mutations sociologiques en cours. Il semble qu'elle soit aujourd'hui à la recherche d'une nouvelle façon de se situer au sein du Doyenné d'Antony.

Lieu d'Eglise, le 49 avenue du 11 novembre se cherche encore. Ses questions et ses tâtonnements sont le reflet de toute une profonde mutation de l'Eglise locale qui est encore loin d'être achevée.

Les difficultés d'adaptation rencontrées à Antony sont à l'image de la crise que traverseront globalement toutes les aumoneries de l'A.E.P. A tel point que le Père Xavier de Chalendar qui sera l'un des responsables de l'Aumonie de l'Enseignement Public pourra s'interroger sur l'avenir dans un livre intitulé : " sommes nous les derniers ?". De fait le corps des aumoniers de lycées sera particulièrement touché par le départ de nombreux prêtres du ministère presbytéral. La crise aidant, les responsables diocésains des aumoneries de la région parisienne auront de plus en plus de difficultés à pourvoir les postes devenus vacants. La nomination à Antony de 1976 à 1978 d'un aumônier à mi temps illustre bien les hésitations de toute une politique de nomination diocésaine. Certains projets envisagent pour pallier au manque de prêtres de confier la responsabilité de plusieurs aumoneries à un seul aumônier, l'animation des aumoneries étant confiée à un collectif de responsables laïcs. L'avenir des aumoneries de lycée reste pourtant loin d'être assuré. De nombreuses contradictions restent à surmonter :

- Les ordinations de jeunes prêtres se font rares. Le diocèse Nanterre qui compte plus de 300 prêtres dont la moyenne d'âge est supérieure à 50 ans compte une ordination en moyenne tous les deux ans. Dans les 10 années à venir le nombre de prêtres disponibles sera de plus en plus limité.

- Le développement du nombre de permanents laïcs qui s'avère indispensable implique un véritable engagement financier des communautés paroissiales. Bien souvent l'orientation pastorale des aumoneries se heurte à l'incompréhension, voire à l'hostilité des responsables des paroisses. Le vieillissement de la moyenne d'âge du clergé diocésain ne peut qu'accentuer les difficultés de communication. Le Concile Vatican II ayant particulièrement mis l'accent sur la responsabilités des laïcs certains clercs ont le sentiment de perdre leur pouvoir ce qui ne va pas sans causer certaines tensions.

A Antony comme au niveau national, une légère reprise de la fréquentation de l'aumonerie par les élèves du second cycle semble s'amorcer depuis 1978. Sur fond de crise économique, le religieux sous bien des formes revient en force. Les manifestations de ce phénomène qu'il convient <sup>ne</sup> en aucun cas de sous-estimer peuvent revêtir les formes les plus diverses ou les plus inattendues. Certaines sectes comme les Enfants de Dieu ou l'association pour l'unification du christianisme mondial ( Moon ) s'efforceront de s'implanter localement ( mais sans grand succès ). Les philosophies orientales connaîtront pour leur part un certain engouement. Très politisés après 1968, les lycéens semblent aujourd'hui n'avoir que peu d'intérêt pour les discours politiques. Nombre d'entre eux éprouvent des difficultés à cerner leurs responsabilités collectives. Incertains des lendemains, incertains de leur avenir, beaucoup souhaitent avoir des points de repères précis et trouver ainsi une certaine sécurité affective. Ainsi l'on parlera facilement à l'aumonerie de la nécessité de "former une vraie communauté", de l'indispensable besoin " d'être à l'écoute". Les problèmes seront le plus fréquemment posés en termes d'individus, rarement de façon collective. Ainsi parlera t'on plus facilement d'entraide que de véritable égalité, notion qui est liée à une certaine idée de justice sociale, donc à un certain projet de société. La participation à des belles célébrations est ressentie comme un besoin, la prière comme une chose indispensable. Aussi peut on noter à Antony comme ailleurs un certain repli frileux des jeunes sur de petits groupes chauds où l'on se sent bien entre amis. La convivialité à laquelle les jeunes lycéens aspirent est une façon de se protéger et de se situer face à l'extérieur.

Malgré un certain libéralisme en matière d'éthique affiché par de nombreux jeunes lycéens et étudiants, un certain retour au conformisme moral semble pourtant se dessiner. A la bourse des valeurs traditionnelles la famille est en hausse. Certains jeunes anciens de l'aumonerie en arrivent à reconsidérer leur position dans des domaines comme les relations préconjugales, le mariage...

Quelque chose est en train de changer en profondeur. Enfants de la société de consommation, beaucoup de jeunes sont sans véritables racines culturelles et religieuses. Confusément ils sont à la recherche de nouvelles valeurs, d'une parole vraie.

Le retour du religieux ne va pas sans soulever un certain nombre de questions. Outre que celui-ci interroge notre société sur ses fondements, il peut s'accompagner de l'apparition de nouvelles formes de totalitarisme où la pensée dogmatique se substitue au libre choix des individus.

Les aumoneries de lycées ont à faire face à un double défi :

- sur le plan sociologique, celles-ci doivent parvenir à se mettre réellement au service des nouvelles couches sociales qui ont fait depuis quelques années leur irruption dans les lycées.
- Le christianisme et les Eglises qui en sont issues se voient aujourd'hui confrontées à de nouvelles formes de pensée religieuse qui leur sont étrangères voire fondamentalement opposées. Un fait s'impose : les Eglises chrétiennes n'ont plus le monopole du religieux, leur pratique pastorale devra tenir compte de ce tournant que connaissent nos sociétés occidentales.

Aujourd'hui comme hier, les aumoneries restent en première ligne pour affronter les transformations de l'environnement humain et social. Leur histoire n'est pas écrite, elle reste encore à faire.

QUELQUES PRECISIONS SUR LES PERSONNES INTERROGÉES

- ✦ LE PERE AUBRY : Fils de la charité ( religieux) qui sera pendant de longues années intégrant dans une école catholique sera chargé d'assurer l'intérim de l'aumonie de 1976 à 1978. Il est durant cette période vicaire à la paroisse Saint Jean porte Latine où il continue d'exercer ses fonctions après son départ du lycée.
- ✦ Mr et Mme BECK : Pierre et sa femme sont élèves au lycée d'Antony dans le début des années soixante . Ils passeront tous deux leur bac en 1965. Madame Beck est enseignante et milite à Vie Nouvelle. Monsieur Beck est permanent de la C.F.D.T.
- ✦= Monsieur BILLEER : Arrivé en 1969 à Antony cet ingénieur de 49 ans prend en 1976 après le départ du Père Cosic la présidence du groupement des parents catholiques de l'aumonie du lycée, où il succède au président Beaussier.
- ✦ Le Père COSIC : Ordonné prêtre en 1962 il est nommé aumonie du lycée d'Antony en 1966 après avoir été durant plusieurs années vicaire en paroisse. Il assurera cette charge jusqu'en 1976 date où il sera nommé curé de la paroisse Saint Jacques de Montrouge.
- ✦ Le Père EPAULARD : Ancien aumonie du lycée de Sèvres, il devient aumonie du lycée d'Antony en 1978. Depuis cette date il est également aumonie de l'Action Catholique Ouvrière, des scouts et des équipe Notre Dame. Il est également membre du conseil presbytéral de l'évêque de Nanterre.
- ✦ Le Père FEILLET : Le Père Feillet est nommé à 28 ans aumonie du lycée d'Antony. C'est lui qui mettra en place avec le groupement des parents les structures de cette nouvelle aumonie de lycée. En 1966 il quitte Antony pour devenir aumonie au centre Richelieu ( les communautés chrétiennes universitaires). Il sera durant plusieurs années le responsable de la communauté de Saint Bernard à Montparnasse.
- ✦ Monsieur GIRAUD : Bernard Giraud passe son bac en 1965 à Antony où il sera élève jusqu'en 1967 en classe préparatoire H.E.C. Il est actuellement avec son épouse membre de Vie Nouvelle.

- \* Le Père JONVELLE : Arrivé de la paroisse du sacré coeur de Malakof dont il sera curé durant de nombreuses années, il devient curé de l'église St Saturnin en 1969 en remplacement du Père Dolbeau. Il est élu Doyen d'Antony en 1973.
- \* Monsieur JUVIGNY : Alain Juvigny passe son Bac en 1965 au lycée d'Antony, qu'il fréquentera durant cinq années. Ingénieur, il est également président de l'O.E.P.A
- \* Madame LEBOUTEUX : Madame Lebouteux est nommée en 1960 professeur de lettres ~~modernes~~ classiques au lycée d'Antony où elle continue d'enseigner. Elle sera durant de nombreuses années membre de la paroisse universitaire d'Antony. Elle milite activement dans les rangs d'Amnesty International.
- \* Monsieur PLOUCHART : Ancien élève du lycée d'Antony au début des années soixante, ce jeune agent de maîtrise de 27 ans qui est également un ancien de l'institution Sainte Marie d'Antony est depuis 1976 l'un des principaux animateur laïc de l'aumonie.
- \* Madame ROLLAND : A soixante ans, madame Rolland est la plus ancienne responsable laïque de l'aumonie. Avec son mari elle milite au sein de l'action catholique ouvrière.



SOURCES ECRITES

- DOCUMENTS ATELIER D'URBANISME MUNICIPAL D'ANTONY
- COMPTE RENDU DE FORUM 80 ( rencontre nationale de l'A.E.P)
- REVUE CHRETIENS ENSEMBLE n°1 ( dossier sur les aumoneries)
- CIRCULAIRES DU PERE COSIC ( voir page suivante)
- CARNETS DE NOTES ( prises durant réunions d'aumoniers 1964-69)
- CAHIER DE DELIBERATIONS LEGALES DU GROUPEMENT DES PARENTS CATHOLIQUES ( association loi 1901)
- BILANS FINANCIERS DU GROUPEMENT ( 1962-80)
- REGISTRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPEMENT DEPUIS SA FONDATION ( noms, adresses, professions) consulté auprès du service des associations de la sous préfecture d'Antony.
- ECRITS LYCEENS : Crois au Christ ( journal du C.A.C) n° 1 à 12.  
 TEMOINS n° 1 à 4 ( journal C.A.C-Antony)  
 Journaux des camps d'aumonerie.
- CIRCULAIRES DU PERE EPAULARD ET DOCUMENTS DIVERS ( voir document ci-joint)

DESCRIPTIF DES CIRCULAIRES REPERTORIEES PAR LE PERE COSIC

---

De 1964 à 1976, 716 circulaires destinées aux parents et aux jeunes qui fréquentaient l'aumonerie ont été répertoriées par les soins du Père Cosic qui sera durant cette période aumônier du lycée d'Antony.

Chaque année ces circulaires serviront de modèle à l'aumônier pour rédiger le courrier destiné aux parents et aux jeunes.

Le contenu de ces circulaires est riche d'enseignements et d'informations. Celles-ci ont servi de point de départ à notre étude et nous ont permis de dégager plusieurs grands axes de recherche.

- 10,5% soit 80 de ces circulaires sont relatives à la vie de la paroisse Saint Saturnin où le Père Cosic sera vicaire à sa demande. Il y est question de la préparation des célébrations religieuses pour les grandes fêtes liturgiques mais également de la tenue de réunions destinées aux jeunes de la paroisse avec lesquels le Père Cosic maintiendra le contact. Une collaboration qui facilite la transition avec le lycée. Au lycée, le Père Cosic s'adresse à des jeunes qu'il connaît souvent depuis la paroisse. Cette part non négligeable de son activité traduit bien l'ouverture de l'aumonerie sur la vie du Doyenné et un effort de collaboration suivi avec la paroisse Saint Saturnin qui ne s'est pas démenti depuis.

- 25% soit 191 circulaires destinées directement aux parents. De 1964 à 1970 un effort conséquent de formation sera fait en direction des parents. Ces circulaires ont aussi pour objet d'informer les utilisateurs de l'aumonerie de l'ensemble des activités qui sont offertes (cours d'instruction religieuse, soirées évangile, sorties diverses...). Les relations avec les parents tiennent une place importante dans la vie de l'aumonerie. Ces derniers se réunissent régulièrement par classe ou par niveau de classes

plusieurs fois par an. Ces réunions s'espaceront dans les années qui suivront 1968 pour disparaître presque totalement au niveau du second cycle.

- 8,8% soit 67 circulaires sont consacrées exclusivement aux professions de foi et aux confirmations qui tiennent une place importante dans la vie du premier cycle. Ces cérémonies se font le plus souvent en collaboration avec les paroisses du secteur.

- 11,1% soit 85 circulaires sont relatives à la vie du groupement des parents catholiques. La majorité de ces circulaires ~~sont~~<sup>est</sup> constituées par les bilans financiers rédigés par le trésorier du groupement ainsi que par le bilan moral adressé régulièrement aux adhérents du groupement par le président.

- Les écrits lycéens représentent 4,3% de l'ensemble des circulaires soit un chiffre de 33 feuilles ou tracts répertoriés. Les écrits lycéens sont essentiellement des invitations rédigées par la Jec secteur sud dont l'aumonerie est le siège. Celles-ci proposent aux lycéens de participer à des retraites ou des regroupements régionaux. Un tract distribué au lycée en mai 68 contre la constitution de C.A.L " trop politisés " figure dans cette rubrique ainsi que les premiers tracts distribués par le C.A.C en 1973. Fait significatif l'expression lycéenne se résume dans les circulaires du Père Cosic aux productions des " organisés " ( la JEC, le CAC) l'expression individuelle de lycéens est quasi inexistante. Il est vrai que plusieurs journaux réalisés par des lycéens ne figurent pas dans ces archives et qu'ils n'ont pas tous été soigneusement conservés.

- 20,1% soit 153 circulaires sont destinées directement aux activités du premier cycle. Celles-ci portent sur : - le programme des cours d'instruction religieuse, les horaires des cours et les salles du lycée dans lesquels ils se déroulent.

- sur l'organisation et la préparation de nombreuses sorties et recollections qui se déroulent chaque année pour chaque classe ou chaque niveau de classes.

- 16,1% soit 123 circulaires sont destinées aux activités du second cycle. Comme pour le premier cycle elles portent sur les horaires des cours ainsi que l'endroit où ils se déroulent. De nombreux camps et recollections sont aussi organisés. Régulièrement des conférences sont organisées sur des sujets d'actualité ( les dîners débats) mais aussi des soirées sur l'orientation scolaire. Les circulaires du premier et du deuxième cycle nous ont permis de reconstituer le planning de fonctionnement d'une année d'Aumonerie.

- 3,8% soit 29 circulaires sont classées dans les divers. Sont mis dans cette rubrique certains documents qui n'ont que peu de relations avec la vie de l'aumonerie ou la vie des paroisses. (listes de livres, publicités et informations diverses).

Lorsque le père Delarue, en 1977, m'a demandé vers quel genre de ministère je désirais m'orienter, je lui ai répondu que j'étais prêt à donner encore quelques années au service des jeunes, dans une "pastorale" de style "aumôneries de lycée". Cela pour plusieurs raisons :

- Il y a le fait que les jeunes scolaires en secondaire sont très nombreux dans la région parisienne, et particulièrement dans les Hauts de Seine.

- Il y a le fait que les prêtres, à cause de leur âge ou pour d'autres raisons, sont de moins en moins nombreux au service des jeunes lycéens.

- Il y a le fait que, depuis le début de mon ministère, j'ai rencontré et vécu avec des jeunes. C'est plus facile de continuer que de reprendre après une interruption, de ministère paroissial par exemple.

- Il y a enfin, derrière tout cela, une conviction qui s'est approfondie au cours des années et que je peux résumer ainsi : Ça vaut le coup que des prêtres, au nom de l'Eglise, donnent de leur énergie au service des jeunes lycéens.

Voilà comment je peux présenter cette conviction :

I -) Il est traditionnel dans l'Eglise, fidèle au comportement de Jésus-Christ, de considérer les enfants et les adolescents comme des chrétiens à part entière des personnes à qui appartient le Royaume des cieux.

Le monde moderne parle beaucoup de l'enfant et du jeune, mais ne lui permet pas, au moins jusqu'à 18 ans en France, d'être considéré comme un citoyen à part entière, avec des responsabilités. On s'en sert pour vendre des produits de consommation, on met en lui l'espoir d'un monde meilleur, on l'utilise beaucoup, mais on ne lui permet pas d'avoir des responsabilités. L'école est, sur ce point, un microcosme ou un reflet de ce comportement.

L'Eglise, en voulant rencontrer le monde, partager les joies, les espoirs et les peines de l'humanité, a sur ce point un témoignage à donner à nos contemporains. Ce qui fait l'homme ne se réduit pas à une majorité légale, ou au fait de produire des biens au service de l'économie, ou de pouvoir se marier et d'être reconnus comme tels.

Ce qui fait l'homme, c'est aussi sa capacité d'aimer, et l'enfant comme le jeune a des possibilités et met en oeuvre des capacités d'aimer que bien des adultes semblent avoir oubliées.

Ce qui fait l'homme, c'est sa capacité de répondre à l'appel de Dieu, manifesté en Jésus-Christ et sans cesse relit par l'Esprit-Saint. L'Esprit, qui souffle où il veut, ne doit pas oublier les enfants et les jeunes. Et l'Eglise a pour mission d'en rendre témoignage.

II -) Dans ce monde où nous avons à annoncer la Bonne Nouvelle, l'Eglise cherche, à bon droit, des moyens appropriés. Elle s'est lancée avec succès et avec des souffrances dans l'action catholique, et elle en découvre chaque jour les richesses et les risques. Elle ne veut pas renoncer aux paroisses, malgré les doutes de certains pasteurs et les visions de quelques prophètes, parce qu'elle découvre dans ces lieux de rassemblement le visage de ce qu'elle est, peuple pauvre, varié, changeant, enthousiaste et versatile, à la nuque raide, et pourtant fidèle.

Elle ne doit pas renoncer non plus à ce genre de rassemblements que sont les aumoneries de lycées. Là aussi l'Eglise peut s'y reconnaître. Le public des aumoneries est habituellement composé de jeunes profondément croyants, militants, pratiquants; et aussi de chrétiens saisonniers ou occasionnels; et enfin de garçons et de filles qui tournent autour, regardent, interrogent.

III -) L'école... on en a beaucoup parlé et on n'a pas fini de le faire pour en montrer l'importance. C'est en particulier un lieu de la culture. Il est bon que des chrétiens puissent, là aussi, donner le témoignage de l'Évangile. Ce témoignage est à donner entre autres par des lycéens, partout où vivent les lycéens, aussi bien dans les cours des profs et de récréation, dans les contacts avec les professeurs, les parents, l'administration, dans toutes les structures que l'éducation nationale conserve ou essaie d'inventer.

L'aumonie est un lieu qui permet de confronter l'Évangile à la vie lycéenne et la vie lycéenne à l'Évangile, et de reprendre des forces pour témoigner du Christ.

L'aumonie est aussi un lieu de contestation de l'école dans la mesure où celle-ci rejette les plus pauvres, où elle ne reconnaît pas la valeur du travail manuel, où elle reproduit et amplifie les tares de la société capitaliste.

IV -) L'aumonie de lycée, cellule d'Eglise.

Dans les différentes réunions d'aumôniers et de permanents d'aumonie j'ai pu constater un certain visage d'église dont voici quelques caractéristiques:

a) Responsabilités de plus en plus partagées entre laïcs (jeunes et adultes) et prêtres. Des foyers ou des jeunes ou des religieuses sont de plus en plus souvent responsables, non seulement de la catéchèse, mais de la "pastorale". Le prêtre a avec les laïcs des relations très simples (souvent le tutoiement). Il est de moins en moins l'expert en catéchèse ou en animation de jeunes. Il est de plus en plus le témoin de l'unité des communautés qui se créent, de leur relation à l'Eglise universelle, de leur naissance au nom du Christ et grâce à l'Esprit-Saint.

- b) Au point de vue de la catéchèse, les aumoneries de lycées essaient de maintenir le lien instable entre catéchèse, sacramentalisation et mission. Pour le moment cela se vit en particulier dans la célébration de l'Eucharistie et des liturgies qui y sont liées de près ou de loin, et dans la recherche sur le sacrement de Confirmation.
- c) Les aumoneries de lycée cherchent de plus en plus à garder leur originalité (rassemblements de jeunes) et à travailler en lien avec les paroisses, avec l'action catholique, et avec les différentes communautés "de base" ou "informelles".

---

A partir de tout cela, voici comment j'envisage mon travail d'aumônier de lycée l'année prochaine .

- Que je puisse travailler avec d'autres prêtres, en paroisse ou au service de l'action catholique. A cause de cela je désire avoir une chambre et prendre mes repas ailleurs qu'à l'aumonerie.
- Que je puisse rencontrer d'autres personnes que les jeunes ou les adultes engagés au service de l'aumonerie. Je désirerais rencontrer par exemple une équipe d'action catholique d'adultes ou une équipe dite de base, ou informelle.
- Que l'aumonerie soit composée de plusieurs groupes ou communautés et qu'elle soit ouverte. Composée de plusieurs groupes, cela veut dire qu'il faudrait des groupes qui se reconnaissent chrétiens, célèbrent l'Eucharistie et témoignent de leur foi . Et aussi des groupes d'accueil, de discussion, d'"espace de liberté". Et aussi que soient proposés une catéchèse et un enseignement. Et aussi des activités, camps, week-ends, sorties, etc... Des liens avec le scoutisme, l'action catholique, les écoles libres, les paroisses.

N.B.

- 1 Je demande à être nommé pour un an, pour pouvoir reparler de ma mission avec l'Évêque et les églises d'Antony.
- 2 Pour ce qui est de l'action catholique, des paroisses, des communautés... on reproche parfois aux aumôniers de lycée de ne pas bien comprendre, d'être contre, de mettre des bâtons dans les roues, de créer une église parallèle, de servir la classe bourgeoise, etc...

Tous ces reproches ont du vrai. Mais le problème essentiel n'est pas là.

Le problème, c'est d'annoncer la bonne nouvelle aux lycéens de 1978, tels qu'ils sont. Il ne s'agit donc pas de défendre une idéologie de la paroisse ou de l'action catholique ou des aumoneries.

C'est un fait que les jeunes lycéens, surtout dans le second cycle, sont en majorité de milieu classes moyennes ou aisé. C'est un fait qu'ils ont du mal à se reconnaître dans les paroisses. C'est un fait que quelques uns se retrouvent dans le scoutisme et très peu dans l'action catholique.

C'est aujourd'hui que l'Eglise naît, par l'Esprit Saint, bâtie sur le Christ. Et les ministères au service des jeunes naissent de ce que l'Esprit dit aux jeunes bien sûr en lien avec l'évêque. Mais cela ne naît pas et ne peut pas naître d'idées ou d'idéologies ou de sociologies ou de philosophies politiques. Tout cela est utile mais au service de la mission.

- 3 Pour ce qui est de l'éducation de la foi des jeunes en aumônerie, elle se fait par tout ce qui vient d'être dit. mais je voudrais insister sur un point. C'est sur la présence du prêtre auprès des jeunes. Je pense qu'il est important que des prêtres, adultes très occupés, qui ont d'autres chats à fouetter, perdent et donnent de leur temps au service des jeunes.